

Manuel du propriétaire FOCUS 2018



owner.ford.com



ford.ca

Août 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
Focus
Imprimé aux États-Unis



JM5J19A321 CA



Manuel du propriétaire FOCUS 2018



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : JM5J 19A321 CA 201706 20170706121555

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	14
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	15
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	16
Installation de sièges d'enfant	18
Rehausseurs.....	25
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
Verrouillage sécurité enfants.....	29

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	31
Utilisation des ceintures de sécurité.....	32
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	34
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	35
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	35
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	37
Rallonge de ceinture de sécurité.....	37

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	39
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	40
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	41
Capteur de poids du passager avant.....	43
Sacs gonflables latéraux.....	46
Sac gonflable inférieur conducteur	47
Safety Canopy™.....	47
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	48
Mise au rebut de l'airbag.....	50

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	51
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé.....	51
Télécommande - Véhicules avec : Télécommande de clé intégrée.....	54
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé avec démarrage à distance.....	55
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	59

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	60
Création d'un dispositif MyKey.....	61
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	62
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	64
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	64
Diagnostic de panne MyKey.....	64

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	66
Hayon à commande manuelle	71

Table des matières

Entrée sans clé.....	72
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur - 4 portes.....	74

Sécurité

Système antivol passif.....	75
Alarme antivol.....	77

Volant

Réglage du volant.....	79
Commande audio.....	79
Commande vocale.....	80
Programmeur de vitesse.....	80
Commande de l'affichage d'information.....	81
Volant chauffant.....	81

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	82
Lave-glaces.....	82
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	83

Éclairage

Généralités.....	84
Commande d'éclairage.....	84
Phares automatiques.....	85
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	86
Phares à extinction temporisée.....	86
Feux de jour.....	86
Feux de route automatiques.....	87
Phares antibrouillards avant.....	88
Clignotants.....	89
Éclairage intérieur.....	89
Éclairage ambiant.....	90

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	91
-----------------------------------	----

Rétroviseurs extérieurs.....	92
Rétroviseur intérieur.....	94
Pare-soleil.....	94
Toit ouvrant.....	95

Combiné des instruments

Jauges.....	97
Témoins et indicateurs.....	98
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	102

Affichage d'information

Généralités.....	103
Ordinateur de voyage.....	106
Messages d'information.....	107

Climatisation

Commande manuelle de la température.....	116
Commande automatique de la température.....	117
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	119
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	122
Filtre à air d'habitacle.....	122
Démarrage à distance.....	123

Sièges

Positions assises appropriées.....	124
Appuie-tête.....	124
Sièges à commande manuelle.....	126
Sièges à commande électrique.....	126
Sièges arrière.....	127
Sièges chauffants.....	129

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	130
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	131
Console de pavillon.....	131

Table des matières

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	132
Commutateur d'allumage.....	132
Démarrage sans clé.....	133
Démarrage d'un moteur à essence.....	135
Chauffe-moteur.....	139

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop.....	141
----------------------	-----

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	143
Qualité du carburant - Essence.....	144
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	144
Panne de carburant.....	145
Ravitaillement.....	146
Consommation de carburant.....	149

Dispositif antipollution

Norme d'émission.....	151
Convertisseur catalytique.....	152

Boîte de vitesses

Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 6 rapports (MMT6).....	156
Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports (MTX-75).....	157
Boîte de vitesses automatique.....	159

Freins

Généralités.....	164
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	165
Frein de stationnement.....	165
Aide au démarrage en côte.....	166

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	167
Utilisation de l'antipatinage.....	167

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	168
Utilisation du contrôle de stabilité.....	169

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	170
Aide au stationnement arrière.....	171
Aide au stationnement avant.....	171
Stationnement actif.....	172
Caméra de rétrovision	177

Programme de vitesse

Principes de fonctionnement.....	181
Utilisation du régulateur de vitesse.....	181

Aides à la conduite

Alerte conducteur.....	183
Système de maintien de trajectoire	185
Système d'information sur les angles morts.....	189
Alerte de circulation transversale.....	191
Mode Éco.....	194
Direction.....	195

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière	197
Cache-bagages.....	197
Limite de charge.....	197

Remorquage

Traction d'une remorque.....	204
Transport du véhicule.....	204
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte de vitesses manuelle.....	204

Table des matières

Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 1.0L EcoBoost™, Boîte de vitesses automatique.....	205
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 2.0L, Boîte de vitesses automatique.....	206

Conseils de conduite

Rodage.....	208
Conduite économique.....	208
Précautions à prendre par temps froid.....	208
Conduite dans l'eau.....	209
Couvre-plancher.....	209

Dépannage

Assistance dépannage.....	211
Feux de détresse.....	212
Coupure de carburant	212
Démarrage-secours du véhicule.....	213
Système d'alerte après impact.....	215

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	216
En Californie (États-Unis seulement)	217
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	218
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	219
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	219
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	221
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	221
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	222

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	223
Remplacement d'un fusible.....	232

Entretien

Généralités.....	234
Ouverture et fermeture du capot.....	234
Aperçu sous le capot - 1.0L EcoBoost™.....	236
Aperçu sous le capot - 2.0L.....	237
Jauge d'huile moteur - 1.0L EcoBoost™.....	238
Jauge d'huile moteur - 2.0L.....	238
Vérification de l'huile moteur.....	238
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	239
Ventilateur de refroidissement du moteur.....	240
Vérification du liquide de refroidissement.....	240
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	245
Vérification du liquide de frein.....	245
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	246
Vérification du liquide de lave-glace.....	246
Remplacement de la batterie de 12 V	246
Vérification des balais d'essuie-glace.....	248
Changement des balais d'essuie-glace avant.....	248
Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	249
Réglage des phares.....	250
Dépose d'un phare.....	251
Remplacement d'une ampoule.....	252
Tableau de spécifications des ampoules.....	257
Remplacement du filtre à air	259
Montage de la courroie d'entraînement - 1.0L EcoBoost™.....	260

Table des matières

Montage de la courroie d'entraînement - 2.0L.....	260
---	-----

Entretien du véhicule

Généralités.....	261
Produits de nettoyage.....	261
Nettoyage de l'extérieur.....	261
Cirage.....	263
Nettoyage du moteur.....	263
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	264
Nettoyage de l'habitacle.....	264
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	265
Nettoyage des sièges en cuir.....	266
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	266
Nettoyage des roues.....	266
Entreposage du véhicule.....	267
Trousses de carrosserie.....	269

Jantes et pneus

Entretien des pneus.....	270
Utilisation de chaînes à neige.....	287
Système de surveillance de la pression des pneus.....	288
Remplacement d'une roue.....	292
Conduite à grande vitesse.....	297
Écrous de roue.....	297

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 1.0L EcoBoost™.....	298
Spécifications du moteur - 2.0L.....	299
Pièces Motorcraft - 1.0L EcoBoost™.....	300
Pièces Motorcraft - 2.0L.....	301
Numéro d'identification du véhicule.....	302
Étiquette d'homologation du véhicule.....	303

Désignation du code de boîte de vitesses.....	303
Capacités et spécifications - 1.0L EcoBoost™.....	304
Capacités et spécifications - 2.0L.....	307

Chaîne audio

Généralités.....	310
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....	311
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony.....	314
Autoradio - Véhicules avec : Radio satellite.....	319
Radio numérique.....	322
Radio par satellite.....	325
Port USB.....	327
Centrale multimédia.....	327

SYNC™

Généralités.....	329
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	331
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	335
Applications et services du système SYNC™.....	349
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	357
Dépannage du système SYNC™.....	366

SYNC™ 3

Généralités.....	377
Écran d'accueil.....	390
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	391
Divertissement.....	399
Téléphone.....	410
Navigation.....	417
Applications.....	426
Paramètres.....	429
Dépannage de SYNC™ 3.....	445

Table des matières

Accessoires

Accessoires.....459

Ford Protect

Ford Protect.....462

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....465

Entretien périodique normal.....469

Entretien périodique — conditions de
conduite rigoureuses.....471

Dossier d'entretien périodique474

Appendices

Compatibilité électromagnétique.....484

Contrat de licence de l'utilisateur
final.....487

Approbation de type.....516

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

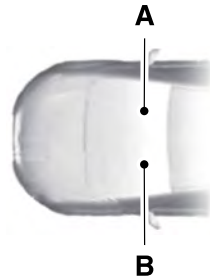
Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations

Introduction

sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 329).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre

comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Introduction

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 329).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 329).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques pour communiquer avec nous et gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leur équipement à la prise de diagnostic.

Introduction

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des

blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre,

AVERTISSEMENTS

afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 43).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Dispositifs de sécurité enfant





E142594


Servez-vous d'un dispositif de sécurité enfant (parfois désigné porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les nourrissons, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus.

 Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Lors de l'installation d'un dispositif de sécurité enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule sur lequel le dispositif de retenue pour enfant sera fixé.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le dispositif de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture-baudrier.



E142529

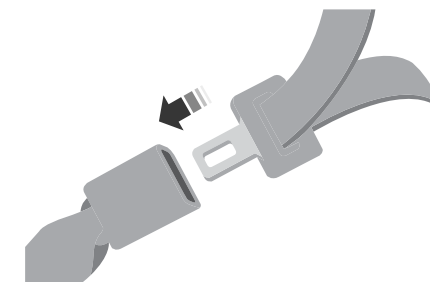
2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

Sécurité enfants

3. Tout en tenant ensemble le boudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le boudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

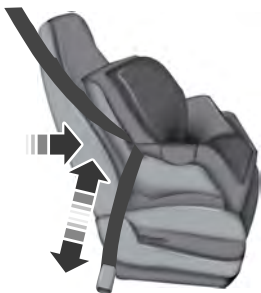


E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le boudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

Sécurité enfants

- Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

- Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 3 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation du système de points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.



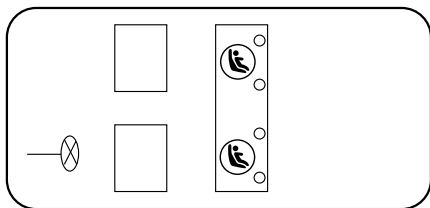
Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : Deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise de siège, et une patte d'ancrage supérieure située derrière ce même siège.

Les dispositifs de sécurité enfant compatibles LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir à la ceinture pour fixer le dispositif. Dans le cas

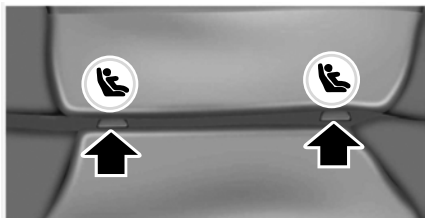
Sécurité enfants

d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée au point d'ancrage supérieur, si votre dispositif de retenue pour enfant est équipé d'une telle sangle.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour dispositif de retenue pour enfant aux places assises identifiées par le symbole de dispositif de retenue pour enfant.



E169083

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent derrière le siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH. Respectez les directives sur la fixation des dispositifs de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale de la banquette de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides à la place centrale. Des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) ne peuvent être installés à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Sécurité enfants

Chaque fois que vous utilisez le dispositif de sécurité enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Le siège correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 3 cm (1 po).

Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Fixation d'un dispositif de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue



Plusieurs modèles de dispositifs de sécurité enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de sécurité enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de sécurité enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

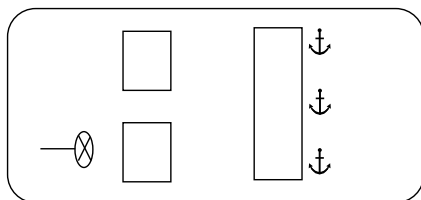
Contactez le fabricant du dispositif de sécurité enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans le véhicule.

La banquette arrière de votre véhicule est dotée de points d'ancrage pour sangle de retenue qui se trouvent derrière la banquette, aux emplacements indiqués dans l'illustration ci-après.

Quatre portes : Les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sous un couvercle sur lequel figure le symbole des pattes d'ancrage (affiché avec le titre).

Cinq portes : Les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sur le panneau arrière du siège arrière.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



E142537

Suivez les étapes suivantes pour fixer un dispositif de sécurité enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque votre siège de sécurité enfant entre à peine en contact avec le siège.

Sécurité enfants

Quatre portes

1. Faites passer la sangle de retenue du dispositif de sécurité enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête.



E144274

2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie.
3. Ouvrez le cache de la patte d'ancrage.



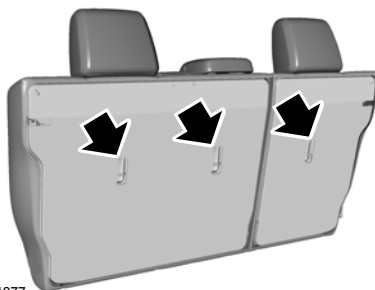
E144275

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré. Si la sangle d'attache est mal fixée, le dispositif de retenue pour enfant peut ne pas être correctement maintenu en cas de collision.
5. Serrez la sangle de retenue du dispositif de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Cinq portes

1. Faites passer la sangle de retenue du dispositif de sécurité enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête.



E164077

2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie.



E142539

Sécurité enfants

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré. Si la sangle d'attache est mal fixée, le dispositif de retenue pour enfant peut ne pas être correctement maintenu en cas de collision.
4. Serrez la sangle d'attache du dispositif de retenue pour enfant conformément aux directives du fabricant.

Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

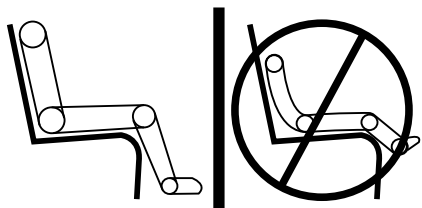
AVERTISSEMENT



Ne mettez pas le boudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le boudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le boudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 124).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Sécurité enfants



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.


Côté droit


Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.


Ceintures de sécurité


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENTS


 Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

 Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.


 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.


 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.


 Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.


 En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique qui se compose d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez la baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez une seule ceinture pour plus d'une personne.

 Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent chauffer lorsqu'un véhicule fermé reste exposé au soleil et peuvent brûler un enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).

Ceintures de sécurité

- Dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant



Témoin et un carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collisions frontales et quasi-frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs s'activent également lorsque le module de sécurité au pavillon est déployé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

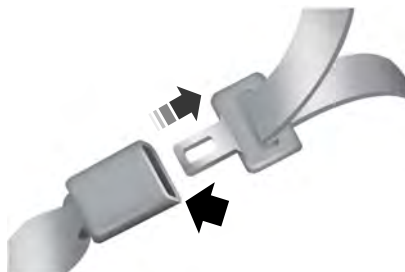
Les places extérieures avant et arrière du véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un dé clic.

Nota : Vérifiez que la languette de la ceinture de sécurité est bien enclenchée dans la boucle de la ceinture de sécurité.



E142588

2. Appuyez sur le bouton pour libérer la languette de la ceinture de sécurité.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

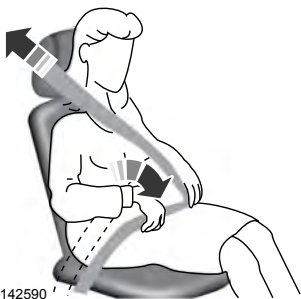
AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée.

Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

Ceintures de sécurité



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit passer au centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, demandez à un technicien qualifié de vérifier que toutes les ceintures de sécurité, y compris le mode de blocage automatique, fonctionnent correctement. Nous recommandons de remplacer tout système qui est endommagé ou ne fonctionne pas correctement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brutal ou de collision.



Remplacez la ceinture de sécurité si le mode de blocage automatique ou toute autre fonction ne fonctionne pas correctement. Si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur, les risques de blessures graves seront plus grands en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue de votre véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager avant latéral et celles des places arrière emploient les deux modes de blocage suivants :

Mode de blocage par inertie

Ce mode, mode de fonctionnement normal de l'enrouleur, laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais il bloque la ceinture en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage ou de virage brusque, ou encore d'une collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour réduire le mouvement vers l'avant des occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité

Utilisation du mode de blocage automatique

Vous devriez utiliser le mode de blocage automatique lorsqu'un siège de sécurité enfant, sauf un rehausseur, est présent sur le siège du passager avant ou un siège arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le boudin et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la ceinture quitte complètement l'enrouleur.
3. Laissez la ceinture se rétracter.

Nota : Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et ramener la ceinture de sécurité au mode de blocage par inertie.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture de sécurité pour que la ceinture de sécurité repose au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du boudin de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



E183582

Pour ajuster la hauteur du boudin :

1. Appuyez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

Ceintures de sécurité

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si	Puis
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que vous n'établissiez le contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Vous, ou le passager avant, n'avez pas bouclé votre ceinture avant que le véhicule ait atteint une vitesse d'au moins 6 mi/h (9,7 km/h) et qu'il s'est écoulé 1 à 2 minutes depuis que vous avez établi le contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant est débouclée pendant environ 1 minute alors que le véhicule roule à au moins 6 mi/h (9,7 km/h) et qu'il s'est écoulé plus de 1 à 2 minutes depuis que vous avez établi le contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Nota : Si vous utilisez une clé MyKey™, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si vous avez précédemment désactivé le dispositif Belt-Minder, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey™. Voir **MyKey™** (page 60).

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré ;
 - Le levier de vitesse est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle) ;
 - Le contact est coupé ;
 - Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
 4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon

l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 261).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ


AVERTISSEMENTS





Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.


Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

 N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

 N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

 N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Les ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de position de siège, côté passager
- Détecteur d'occupation du siège passager avant.
- Témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants.
- Le câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins.


Fonctionnement du système de sécurité personnalisé


Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.


Dispositifs de retenue supplémentaires


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.


 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.


 Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves ou mortelles.


 Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.


 Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Dispositifs de retenue supplémentaires


Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.


Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.


Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

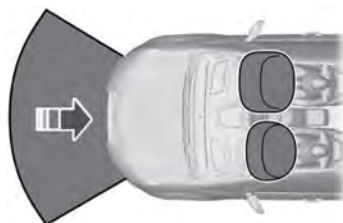
SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

 Ne placez pas vos bras sur le couvercle du sac gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs**

d'impact et témoin de sac gonflable (page 48).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



L'Administration nationale de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une

mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.



Ne rangez pas d'objets dans le vide-poches du dossier du siège ou n'accrochez pas d'objets sur un dossier de siège si un enfant est assis dans le siège passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant ou entre le siège et la console centrale. Vérifiez si le témoin de sac gonflable passager indique qu'il est satisfaisant. Le non-respect de ces directives peut nuire au capteur de poids du passager avant et augmenter le risque de blessures graves.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



E188175

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (ON) soit désactivé (OFF).

Le témoin se trouve sur la partie centrale de planche de bord.

Nota : *Les témoins de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager s'allument brièvement pour confirmer leur bon fonctionnement lorsque vous établissez le contact.*

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est

Dispositifs de retenue supplémentaires

détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière. Le capteur éteint aussi sac gonflable avant de passager lorsque le siège passager est vide.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état activé (ON) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant environ deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin de désactivation reste allumé malgré cette procédure, faites asseoir la personne sur un siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF (désactivé) : Allumé	Désactivé
	ON (activé) : Éteint	
Enfant	OFF (désactivé) : Allumé	Désactivé
	ON (activé) : Éteint	
Adulte	OFF (désactivé) : Éteint	Activé
	ON (activé) : Allumé	

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient affaissé, s'allonge, se tourne sur le côté, est assis à l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou encore pose un ou les deux pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin de sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 48) .

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur ou les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, cela peut indiquer ou non une anomalie du détecteur d'occupation du siège passager avant.

N'essayez pas d'effectuer vous-même les réparations ou l'entretien du système. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Contactez le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 216).

Dispositifs de retenue supplémentaires

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires – sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable, car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Vous devez faire inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte dans certains cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Capteur de poids du passager avant.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 48).

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Dispositifs de retenue supplémentaires

SAC GONFLABLE INFÉRIEUR CONDUCTEUR

Un protège-genoux gonflable conducteur est situé sous le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux gonflable du conducteur selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant le conducteur. Dans certaines conditions de collision et affectant le conducteur, le protège-genoux gonflable du conducteur peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que le sac gonflable pour le genou fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 48).

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



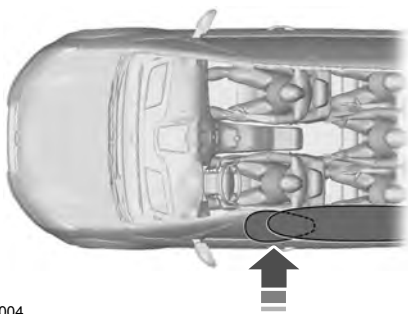
Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.



Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Dispositifs de retenue supplémentaires



E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 48).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux capteurs d'impact et de capteurs de poids qui transmettent des renseignements au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les protège-genoux gonflables, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et le système Safety Canopy. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin sur le tableau de bord indique la disponibilité du système de sécurité. Si ce témoin ne fonctionne pas et que le système n'a aucune autre panne, le tableau de bord pourrait afficher un message de défaillance du sac gonflable. Vous pourriez entendre cinq bips se répéter périodiquement jusqu'à ce que le problème soit réparé, le témoin pourrait s'allumer ou les deux pourraient se produire. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin ne s'allume pas après l'établissement du contact.

- Le témoin clignote ou reste allumé en continu.
- Vous pourriez entendre cinq bips se répéter périodiquement jusqu'à ce que le problème soit réglé.
- Un message peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et le système de retenue supplémentaire sont conçus pour se déployer lorsque votre véhicule subit une décélération frontale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déploie un dispositif de sécurité ou lorsqu'une possibilité de capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de la collision (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité par exemple) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour entrer en fonction lors de collisions frontales, quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux pourraient s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit suffisamment de mouvements latéraux ou de déformation.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les protège-genoux pourraient se déployer selon la gravité de la collision et l'état des occupants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de capotage du véhicule est détecté par le capteur de capotage. Le système de sécurité au pavillon pourrait s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit suffisamment de mouvements latéraux ou de déformation ou une probabilité certaine de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
- Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres transmissions radio à courte distance, comme par exemple : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande et système d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.

Nota : Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.

Nota : La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC : ENTRÉE SANS CLÉ

Clé d'accès intelligent



E162192

Clés et commandes à distance

Panneton de clé

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.



E87964

Pour libérer le panneton :

1. Maintenez les touches enfoncées sur les côtés de la télécommande pour détacher le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton.

Programmation d'une nouvelle télécommande

Pour programmer une télécommande supplémentaire Voir **Sécurité** (page 75).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.



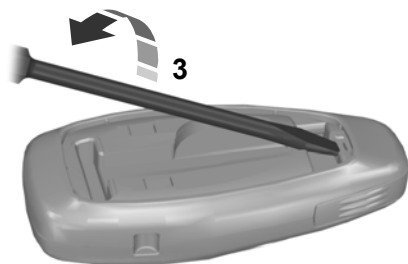
Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.



E87964

1. Maintenez les touches enfoncées sur les côtés de la télécommande pour détacher le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton.

Clés et commandes à distance



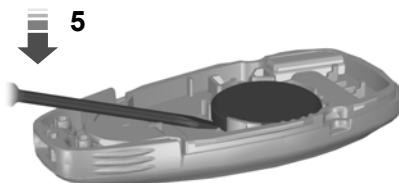
E105362

3. Utilisez un outil adéquat, tel qu'un tournevis, pour séparer délicatement les deux moitiés de la télécommande.



E119190

4. Tournez le tournevis dans la position illustrée pour séparer les deux moitiés de la télécommande.



E125860

Nota : Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.

5. Retirez délicatement la pile à l'aide du tournevis.
6. Installez une pile neuve, côté + orienté vers le bas.
7. Assemblez les deux moitiés de la télécommande.
8. Remettez en place le panneton.

Nota : N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule.

La télécommande devrait fonctionner normalement.

Localisation du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore peut retentir et les clignotants clignotent.

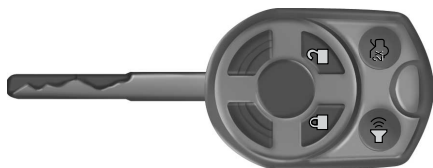
L'avertisseur sonore peut retentir deux fois et les clignotants ne clignotent pas si :

- Le verrouillage n'a pas été effectué ;
- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e) ;
- Le capot est ouvert sur un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un démarrage à distance.

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC : TÉLÉCOMMANDE DE CLÉ INTÉGRÉE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)



E142585

Utilisez le panneton pour faire démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. Les touches de la clé actionnent la télécommande.



E138615

Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Programmation d'une nouvelle télécommande

Pour programmer une télécommande supplémentaire Voir **Sécurité** (page 75).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répéter le processus.

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.



Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écocompatible.

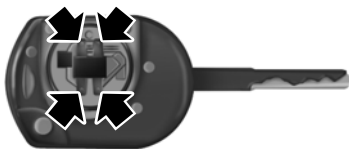
Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.



E138619

Clés et commandes à distance

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau du porte-clés, puis tournez-la pour retirer le couvercle de pile.
2. Retirez la pile.



E138620

3. Installez la pile neuve. Reportez-vous aux symboles à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Poussez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
4. Reposez le couvercle de pile sur la télécommande.

Nota : *N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la batterie n'efface pas la clé programmée du véhicule.*

Localisation du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

L'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas si :

- Le verrouillage n'a pas été effectué.
- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert sur un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un démarrage à distance.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)



Appuyez sur la touche pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur la touche ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC : ENTRÉE SANS CLÉ AVEC DÉMARRAGE À DISTANCE

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)



E138616

Votre clé d'accès intelligent actionne les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. La clé doit se trouver dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Clés et commandes à distance

Panneton de clé

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.



E142431

Faites coulisser le bouton au dos de la télécommande, puis extrayez le panneton.



E138618

Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Programmation d'une nouvelle télécommande

Pour programmer une télécommande supplémentaire Voir **Sécurité** (page 75).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.



Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écoresponsable.

Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.



E142432

Clés et commandes à distance

- Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de pile.



E138622

- Retirez la pile.
- Insérez une pile neuve, côté **+** orienté vers le bas. Poussez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
- Reposez le couvercle de pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Nota : *N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande de votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.*

Localisation du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

L'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas si :

- Le verrouillage n'a pas été effectué.
- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert sur un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un démarrage à distance.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)



Appuyez sur la touche pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur la touche ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Démarrage à distance

AVERTISSEMENT



Pour éviter l'infiltration de gaz d'échappement dans votre véhicule, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.



La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Commande automatique de la température** (page 117).

Clés et commandes à distance

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre État ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

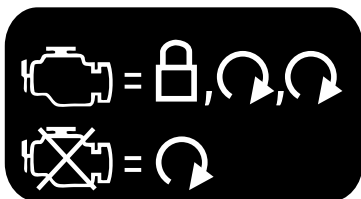
Nota : *N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- Le système d'alarme se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La batterie du véhicule est déchargée.
- Le témoin d'anomalie du groupe motopropulseur était allumé la dernière fois que vous avez conduit le véhicule.

Démarrage à distance du véhicule

Nota : *Vous devez appuyer sur les touches à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur la touche de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur la touche de démarrage à distance. Les clignotants clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Nota : *Si vous avez fait démarrer votre véhicule à distance au moyen d'une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée pour une période de 10 minutes, elle augmente de 10 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 5 minutes

Clés et commandes à distance

après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 20 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Attendez au moins cinq secondes avant d'effectuer un démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur la touche. Les feux de stationnement s'éteignent.

Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le démarrage à distance sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez un concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 75).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez créé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information afin de déterminer :

- Le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : *Établissez le contact pour utiliser le système.*

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés du démarrage par bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une clé administrateur sont présentes, la clé administrateur est reconnue par le véhicule pour le démarrage.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Rappel de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas attachées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. Le message d'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche plus tôt, donnant aux utilisateurs de MyKey plus de temps pour faire le plein.
- Les systèmes d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement et système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite, selon l'équipement.
- Le témoin de pré-collision et de changement de voie s'allume à chaque cycle de démarrage mais peut être éteint par l'utilisateur MyKey.

Réglages configurables

Avec une clé admin, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/de coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement apparaît sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac®, l'antipatinage, la fonction Assistance 911 ou assistance en cas d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé du démarrage à bouton-poussoir, placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de votre fente de secours est décrit dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 132).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

MyKey a été créé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables en procédant comme suit :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Nota : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

Nota : Lorsque vous modifiez vos réglages MyKey, vous changez les réglages de toutes vos clés MyKey. Vous ne pouvez pas modifier les réglages de clés MyKey individuelles.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
MyKey	Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant.

MyKey™

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Nota : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Tous les véhicules

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La clé utilisée pour démarrer le véhicule n'est pas une clé d'administrateur. La clé utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. L'antidémarrage n'est pas programmé pour votre véhicule. Voir Système antivol passif (page 75).
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	La clé utilisée pour démarrer votre véhicule n'est pas une clé d'administrateur.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

MyKey™

Anomalie	Cause probable
	Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61).
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	La clé utilisée pour démarrer votre véhicule n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61).
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 75).
La distance MyKey ne se cumule pas.	La clé MyKey n'est pas utilisée par l'utilisateur désigné. Les clés MyKey ont été effacées et le système MyKey a été réinitialisé.

Véhicules équipés du bouton-poussoir de démarrage

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La télécommande n'est pas dans la fente de secours. Voir Démarrage sans clé (page 133).
Il n'existe pas de mode de conduite MyKey.	Une clé d'administrateur est présente lorsque vous établissez le contact. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61).

Portes et serrures

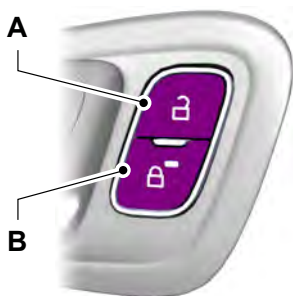
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Nota : Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E184784

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Témoin de serrure de porte

Une DEL située sur la commande de verrouillage électrique des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte.

Elle reste allumée jusqu'à cinq minutes après la coupure du contact.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, les contacteurs de verrouillage des portes se désactivent après environ 11 secondes.

Vous devez déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou mettre le contact pour réactiver les fonctions de ces contacteurs.

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Commande à distance

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Le bouton d'ouverture du hayon ou du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 7 km/h (4 mph).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignent deux fois pour

Portes et serrures

indiquer le passage au mode de déverrouillage. Le mode de porte du conducteur déverrouille uniquement la porte du conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à l'accès intelligent.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignent. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignent si toutes les portes et le hayon ou le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le hayon ou le coffre à bagages est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignent pas.

Ouverture du hayon ou du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le hayon ou le coffre à bagages. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer votre vue ou des objets pourraient s'en échapper.

Fermeture du hayon ou du coffre à bagages

Le hayon ou le coffre à bagages ne se ferme pas complètement si une clé d'accès intelligent est détectée à l'intérieur du coffre à bagages alors que les portes sont verrouillées.

Nota : Si une seconde clé d'accès intelligent se trouve dans la zone de détection du hayon ou du coffre à bagages, celui-ci peut alors être fermé complètement.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée ;
- La pile de la clé d'accès intelligent est déchargée ;
- Les fréquences de la clé d'accès intelligent sont brouillées.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Clés et commandes à distance** (page 51).

Ce système permet de déverrouiller, utiliser et verrouiller votre véhicule sans utiliser de clé ni de télécommande.



E78276

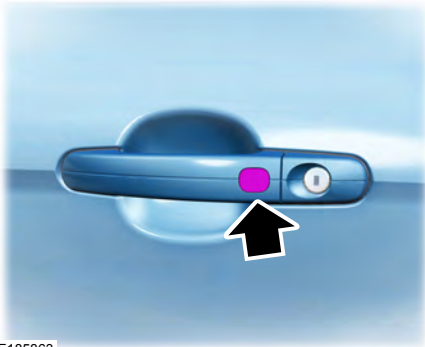
Portes et serrures

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1,5 m (5 ft) de votre véhicule.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé d'accès intelligent se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone mobile.

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Ne touchez pas le capteur de verrouillage situé à l'avant de la poignée.



E185863

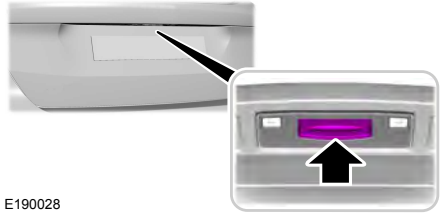
Les capteurs de verrouillage se trouvent sur les poignées des portes avant.

Touchez un capteur de verrouillage pour verrouiller votre véhicule et mettre en veille l'alarme. Il s'écoule un bref délai avant que vous puissiez déverrouiller à nouveau votre véhicule.

Nota : Veillez à la propreté de la poignée de porte pour garantir le bon fonctionnement du système.

Nota : Votre véhicule ne se verrouille pas automatiquement. Si vous ne touchez pas un capteur de verrouillage, votre véhicule restera déverrouillé.

Au niveau du hayon ou du coffre à bagages



E190028

Appuyez sur le bouton d'ouverture situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages.

Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée (selon l'équipement)

Cette fonction aide à éviter de verrouiller le véhicule lorsque vous êtes dehors et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent ; elles se déverrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez verrouiller votre véhicule même si la clé est dans le commutateur d'allumage. Pour ce faire, utilisez le clavier d'entrée sans clé avec la porte conducteur fermée, ou bien appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Portes et serrures

Déverrouillages intelligents pour les clés d'accès intelligent (selon

l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, levier sélecteur en position de stationnement [P] et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Clés d'accès intelligent désactivées

Les clés d'accès intelligent laissées à l'intérieur du véhicule verrouillé sont désactivées.

Le contact ne peut pas être établi avec une clé d'accès intelligent désactivée.

Les clés d'accès intelligent désactivées se réactivent lorsque le contact est établi à l'aide d'une clé valide.

Verrouillage automatique

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.

- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 7 km/h (4 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph).
- Votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : Si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact avec la porte conducteur fermée, la fonction de déverrouillage automatique des portes ne s'active pas.

Pour activer ou désactiver le déverrouillage automatique, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.

Portes et serrures

- Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi ;
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande ;
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez à l'aide de la commande d'éclairage ;
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Pour les véhicules équipés d'une clé à télécommande intégrée, les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous avez fermé toutes les portes, lorsque vous coupez le contact et lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées ;
- Vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage (clé à télécommande intégrée seulement) ;
- Vous appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** (clé d'accès intelligent seulement).

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les plafonniers ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi sans que le moteur soit en marche, la protection antidécharge de la batterie coupe le contact lorsqu'elle détecte une certaine quantité de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Ouverture du hayon ou du coffre à bagages

Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages.

À partir de l'intérieur de votre véhicule

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle



Appuyez deux fois sur le bouton situé sur le panneau de commande d'éclairage dans un délai de trois secondes.

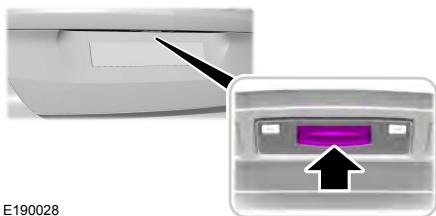
Véhicules avec boîte de vitesses automatique



Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) puis appuyez sur le bouton situé sur le panneau de commande d'éclairage.

Portes et serrures

À partir de l'extérieur de votre véhicule



E190028

Appuyez sur le bouton d'ouverture situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages. Votre véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1,5 m (5 ft) du hayon ou du coffre à bagages.

HAYON À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de tomber à l'extérieur du véhicule. Si vous

AVERTISSEMENTS

devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

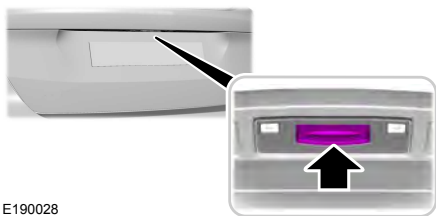
Nota : Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.

Nota : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Ouverture du hayon

Manuellement



E190028

Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le hayon.

Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Portes et serrures

Fermeture du hayon



E155976

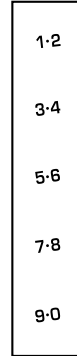
Une poignée située à l'intérieur du hayon facilite sa fermeture.

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il s'allume au toucher afin que vous puissiez voir et actionner les touches appropriées.

Nota: Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.



E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour effectuer les opérations suivantes :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Le code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Portes et serrures

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur la touche **5-6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur la touche **7-8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur la touche **9-0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1-2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes qui suivent l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous saisissez un code inexact à sept reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction d'antibalayage se désactive dans les cas suivants :

- Une minute d'inactivité du clavier.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous mettez votre véhicule sous tension.
- Vous déverrouillez le véhicule au moyen de l'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Verrouillage de toutes les portes

Maintenez les touches **7-8** et **9-0** du clavier enfoncées en même temps, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de préalablement composer un code.

Déverrouillage de toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3-4** du clavier dans un délai de cinq secondes.

Déverrouillage de la porte du conducteur seulement

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres. Les lampes intérieures s'allument.

Nota : *Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 66).*

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR - 4 PORTES

AVERTISSEMENTS



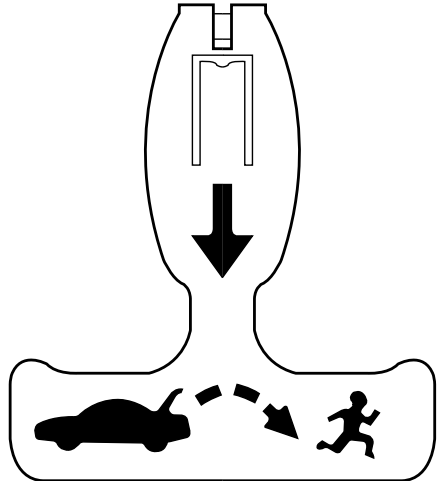
Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de tels dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage du moteur et la perte de protection contre le vol.

Nota : Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé codée accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage, surtout s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez tout contact de ces objets avec la clé codée lors du démarrage du véhicule. Si votre véhicule ne démarre pas, coupez le contact, éloignez de la clé tous les objets présents sur le porte-clés et essayez de démarrer à nouveau.

Nota : Ne laissez pas un double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

SecuriLock

Le système empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé codée programmée pour votre véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si votre véhicule ne démarre pas, il se peut que le système présente une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Le système s'amorce lorsque vous coupez le contact.

Neutralisation automatique

Le système se neutralise lorsque vous établissez le contact avec une clé codée.

Clés de rechange

Nota : Votre véhicule est livré avec deux clés.

La clé d'accès intelligent fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés d'accès intelligent, vous devrez faire remonter votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne disposez pas d'une clé codée supplémentaire. Il faudra effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et programmer de nouvelles clés codées.

Conservez une clé d'accès intelligent de rechange dans un endroit sûr hors de votre véhicule. Pour vous procurer des clés de rechange ou des clés supplémentaires, contactez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés codées conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du véhicule et la partie ouverture à distance de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir deux clés codées déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées.

Sécurité

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer cette procédure. La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés codées pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé codée déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact et retirez la première clé codée du commutateur d'allumage.
4. Dans un délai de 3 à 10 secondes après la coupure du contact, insérez la seconde clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact et retirez la seconde clé codée déjà programmée du commutateur d'allumage.
7. Après au moins 3 secondes, mais moins de 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé codée déjà programmée, placez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé codée nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation de la clé codée a réussi, elle pourra faire démarrer le véhicule et actionner le système d'ouverture à distance.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 8. Si la programmation ne fonctionne toujours pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Attendez 20 secondes et répétez les étapes 1 à 9 de programmation d'une clé supplémentaire.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

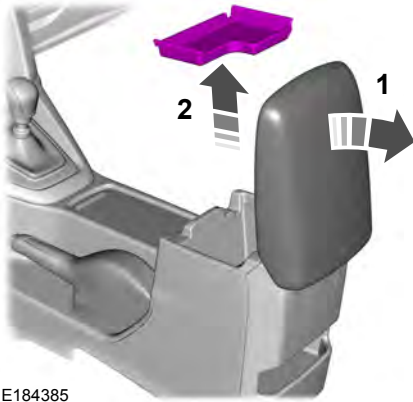
Vous devez avoir deux clés codées déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer cette procédure. Assurez-vous de fermer toutes les portes avant de commencer et de les laisser fermées durant toute la procédure. La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

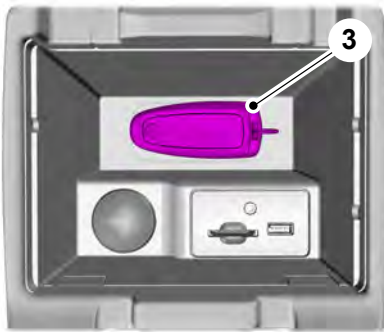
Sécurité

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E184385

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement de la console au plancher.
2. Retirez le plateau de rangement.



E184386

3. Placez la première clé d'accès intelligent programmée à plat sur le symbole situé au fond du bac de rangement de la console au plancher.
4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.
7. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée à plat sur le symbole.
8. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
9. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
10. Retirez la clé d'accès intelligent.
11. Dans un délai de 10 secondes, placez la clé d'accès intelligent non programmée à plat sur le symbole.
12. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 12. Si la programmation ne fonctionne toujours pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 124).



E95178

1. Débloquez la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E95179

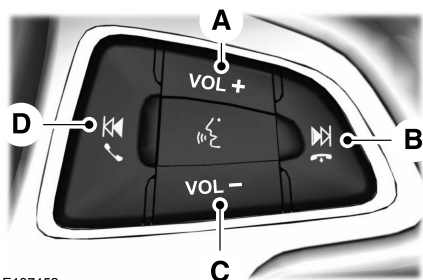
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :

Volant



E187452

- A Augmentation du volume.
- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Réduction du volume.
- D Recherche vers le bas ou précédent.

COMMANDE VOCALE



E186744

Appuyez sur le bouton pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 391).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E144500

Voir **Principes de fonctionnement** (page 181).

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente.
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

Volant

COMMANDE DE L’AFFICHAGE D’INFORMATION



E188902

Voir **Généralités** (page 103).

Appuyez sur ce bouton pour désactiver le système.

Le système contrôle automatiquement la température pour éviter toute surchauffe.

En cas de température élevée dans l'habitacle, vous ne percevrez peut-être pas le réchauffement. Ceci est normal et ne constitue pas un signe d'anomalie.

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)



E189138

Appuyez ce bouton pour activer le système. La diode électroluminescente (DEL) située sur le bouton s'allume lorsque le système est activé.

Nota : Le système ne s'active que si le moteur est en marche.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

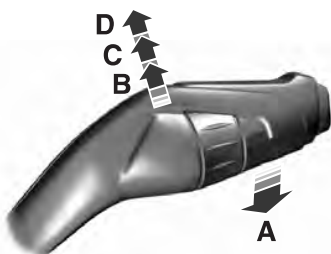
Nota : Veillez à désactiver les essuie-glaces et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto automatique.

Nota : Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir

Vérification des balais d'essuie-glace (page 248). Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Changement des balais d'essuie-glace avant** (page 248).

Nota : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : En balayant sur le verre sec, les essuie-glaces peuvent passer au mode de fonctionnement plus lent (basse vitesse ou intermittent). Le mode de fonctionnement précédent peut reprendre une fois que le pare-brise redevient mouillé.



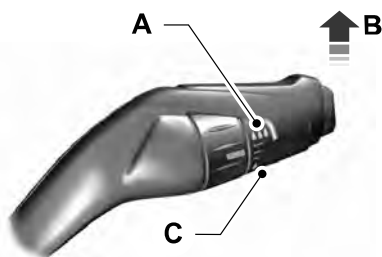
E197525

- A Un seul balayage
- B Balayage intermittent

- C Balayage normal
- D Balayage rapide

Nota : Pour désactiver les essuie-glaces, placez le levier à la position repérée O.

Balayage intermittent



E197526

- A Intervalle de balayage court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage long

Poussez le levier vers le haut pour activer les essuie-glaces, puis réglez l'intervalle de balayage intermittent à l'aide de la bague rotative.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

(Selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

LAVE-GLACES

Nota : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Essuie-glaces et lave-glaces



E197528

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous. Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

(Selon l'équipement)

Essuie-glace arrière

Nota : *Veillez à désactiver l'essuie-glace arrière et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto.*



E197647

- A Balayage intermittent
- B Balayage lent
- C Arrêt

Appuyez sur le haut du bouton situé à l'extrémité du levier pour enclencher le balayage intermittent. Appuyez à nouveau sur le bouton pour passer au balayage à petite vitesse. Appuyez sur la partie inférieure du bouton pour arrêter le balayage.

Après être passé en position de marche arrière (R) et avoir activé les essuie-glaces avant, les essuie-glaces arrière s'activent automatiquement en mode balayage intermittent.

Lave-glace arrière



E197529

Pour utiliser la fonction de lave-glace arrière, poussez le levier loin de vous. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

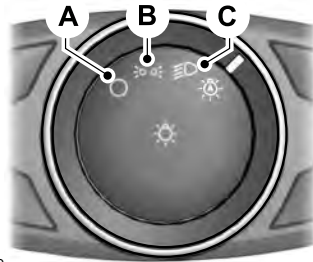
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feux de stationnement

Nota : L'utilisation prolongée des feux de stationnement entraîne la décharge de la batterie.

Nota : Les feux de stationnement peuvent s'éteindre automatiquement. Cela prévient la décharge de la batterie du véhicule.

Coupez le contact.

Sélectionnez la position B sur la commande d'éclairage pour activer les feux de stationnement.

Éclairage

Feux de route



E163718

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier en avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route hors fonction.

Appel de phares



E163719

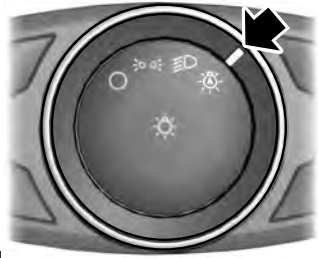
Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Éclairage

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Vous désactivez la commande manuelle d'intensité d'éclairage lorsque vous réglez le paramètre sur Obscurcissement automatique à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Nota : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.



E161902

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares sont doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.

Éclairage

3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).
2. Le contact est établi.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Nota : Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.

Nota : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.

Nota : L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.

Éclairage

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

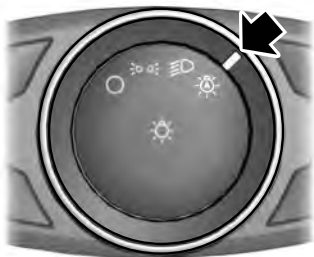
- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Le système éteint les feux de route dans les situations suivantes :

- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche ;
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 44 km/h (27 mph) environ.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).



E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 85).

Neutralisation du système

Écartez le levier de vous pour passer des feux de route aux feux de croisement.

Témoin de feux de route automatiques (Selon l'équipement)



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que l'assistance est prête à fonctionner.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

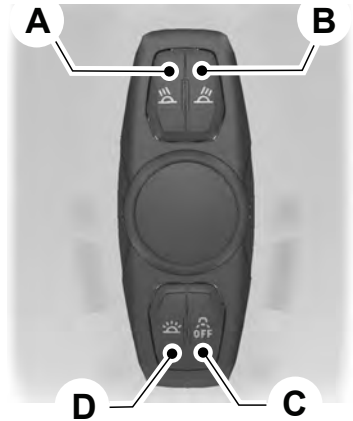
Les lampes s'allument lorsque :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur les boutons des lampes de lecture.

Lampes intérieures avant (selon l'équipement)

Nota : Appuyez sur la touche de fonction de porte pour éteindre les lampes intérieures lorsque vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction de porte est désactivée. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes. Appuyez de nouveau sur cette touche pour réactiver la fonction de porte. Le témoin s'allume en blanc lorsque la fonction de porte est activée. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.

Lampe centrale

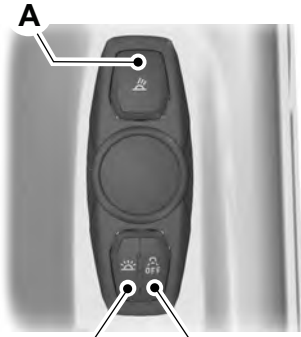


E139420

- A Lampe de lecture gauche.
- B Lampe de lecture droite.
- C Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.
- D Commande d'éclairage de toutes les lampes.

Éclairage

Lampe latérale



E139419

- A Lampe de lecture.
- B Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.
- C Commande d'éclairage de toutes les lampes.

Lampes de lecture



E258312


ÉCLAIRAGE AMBIANT


Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile.

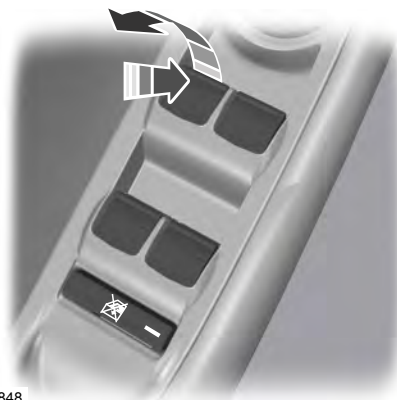
Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E70848

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Nota : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Ouverture rapide (Selon l'équipement)

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Fermeture rapide (Selon l'équipement)

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Verrouillage des glaces



E70850

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement lors de la fermeture. Elle inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Neutralisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Lorsque vous neutralisez la fonction de rebond en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Pour neutraliser cette fonction de protection en cas d'obstruction, durant l'hiver par exemple, procédez comme suit :

1. Fermez la glace deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance, puis laissez-la inverser sa course.
2. Fermez la glace une troisième fois jusqu'au point de résistance. Vous avez désactivé la fonction de rebond et vous pouvez maintenant fermer la glace manuellement. La glace se déplace au-delà du point de résistance et vous pouvez alors la fermer complètement.

Si la glace ne se ferme pas après la troisième tentative, contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

Réinitialisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



La fonction de rebond en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire de rebond en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

1. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.

2. Relâchez la commande.
3. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
4. Relâchez la commande.
5. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
6. Relâchez la commande.
7. Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
8. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
9. Relâchez la commande.
10. Ouvrez la glace et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
11. Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS

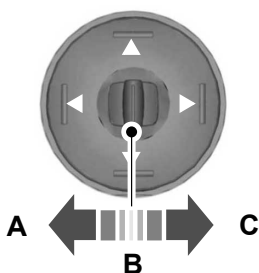
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



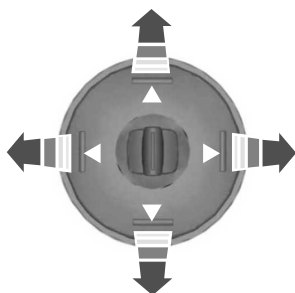
Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E70846

- A Rétroviseur gauche
- B Éteint
- C Rétroviseur droit



E70847

Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 122).

Rétroviseurs grand angle intégrés

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

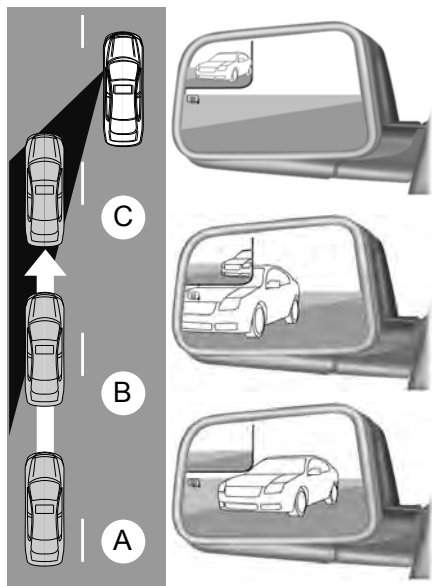


Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs extérieurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs. Ils ont pour but d'augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 189).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



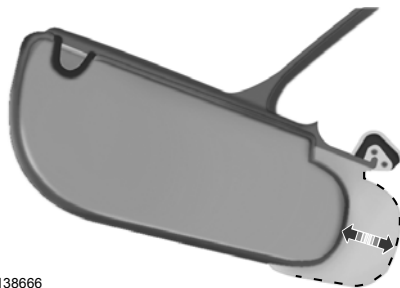
Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

PARE-SOLEIL

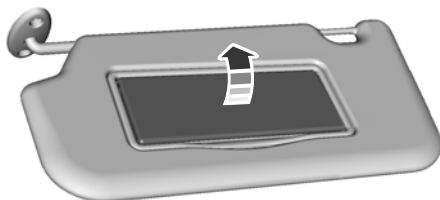


E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Miroir de courtoisie éclairé (selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

La commande du toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant est muni d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour arrêter son mouvement au cours d'un actionnement par impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E138669

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant s'immobilise juste avant la position d'ouverture complète.

Nota : Cette position permet de réduire le sifflement ou grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert. Maintenez la commande enfoncée pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction de rebond

S'il détecte un obstacle, le toit ouvrant s'arrête et s'inverse.

Maintenez enfoncée la partie avant de la commande dans les deux secondes suivant un événement d'inversion pour neutraliser cette fonction. Si le rebond est actif, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois prochains cycles de fermeture.

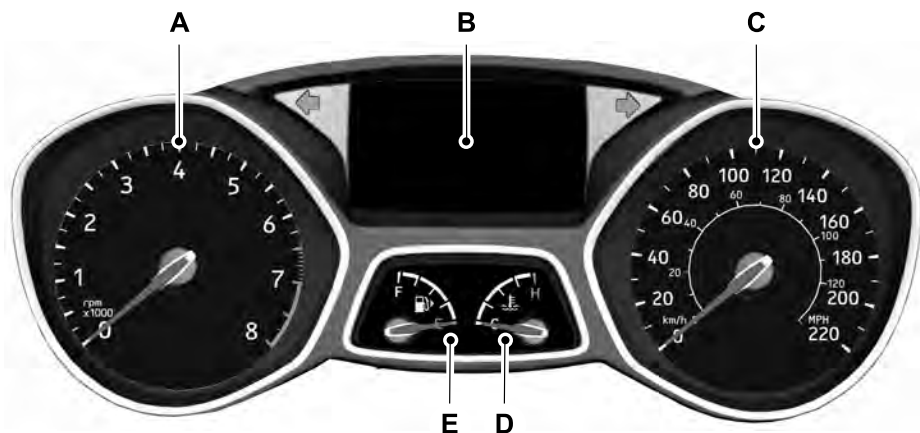
Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour placer le toit ouvrant transparent en position d'aération.

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour fermer le toit ouvrant transparent.

Combiné des instruments

JAUGES



E212417

- A Compte-tours.
- B Écran d'information.
- C Indicateur de vitesse.
- D Thermomètre de liquide de refroidissement.
- E Jauge de carburant.

Écran d'information

Compas (selon l'équipement)

Affiche le sens de déplacement du véhicule.

Compteur

Indique la distance totale parcourue par votre véhicule.

Température extérieure (selon l'équipement)

Indique la température de l'air extérieur.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de voyage** (page 106).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 103).

Thermomètre de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Combiné des instruments

À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la partie centrale.

Nota : *Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir déterminé et corrigé la cause de la surchauffe.*

Si l'aiguille passe dans la zone rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause une fois que le moteur s'est refroidi. Voir

Vérification du liquide de refroidissement (page 240).

Jauge de carburant

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit se déplacer vers F lors du ravitaillement du véhicule. Si l'aiguille indique E après le ravitaillement, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, une variation de la position de l'aiguille est normale.

Nota : *Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente à la station-service.*

Nota : *La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement inférieure ou supérieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente à la station-service.*

Nota : *Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.*

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche au bout de 80 km (50 mi) environ. Le témoin de bas niveau de carburant s'allume, un carillon avertisseur retentit et une fenêtre contextuelle apparaît dans l'affichage indiquant l'autonomie restante. Un autre rappel intervient à 20, 10 et 0 mi.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : *Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.*

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Combiné des instruments

Témoin de sac gonflable



Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin des freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Indicateur de démarrage-arrêt automatique



Il s'allume lorsque le moteur s'arrête automatiquement. Il clignote pour vous indiquer



lorsque le moteur doit être redémarré. Le témoin apparaît sous forme de caractères barrés si le système n'est pas offert.

Voir **Auto-Start-Stop** (page 141).

Témoin d'état de charge de la batterie



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Indicateur de système d'information sur les angles morts

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 189).

Témoin du circuit de freinage

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances avec le frein de stationnement serré peut causer une défaillance des freins et entraîner des risques de blessures.



Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Combiné des instruments

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Témoin de régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 181).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque vous activez un clignotant ou les feux de détresse. Il clignote pendant le fonctionnement. S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.

Témoin de porte ouverte



Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert(e).

Témoins du moteur



Témoin du groupe motopropulseur

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Conduisez modérément (évitéz d'accélérer ou de décélérer lourdement). Si vous continuez à rouler, la puissance peut être réduite ou le moteur s'arrêter. Coupez le contact et essayez de redémarrer le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.



Entretien recommandé du moteur

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une panne du circuit de contrôle des émissions du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de raté pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le pot catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évitéz les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume lorsque vous établissez le contact avant de démarrer le moteur pour vérifier l'ampoule et pour indiquer si votre véhicule est prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Normalement, il s'allume lorsque le moteur est lancé et s'éteint automatiquement s'il n'y a aucune panne. Cependant, si après 15 secondes, il clignote huit fois; cela indique que votre véhicule n'est pas prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M). Voir **Norme d'émission** (page 151).

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Témoin d'antibrouillards avant



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Combiné des instruments

Témoin de feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route.

Témoin de feux allumés



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de croisement ou les feux de stationnement et les feux arrière.

Témoin d'assistance de suivi de voie



Il s'allume lorsque le système s'active.

Témoin de hayon mal fermé



Il s'allume lorsque vous allumez le commutateur et reste allumé si le hayon est ouvert.

Témoin de bas niveau de carburant



S'il s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus (Selon l'équipement)



Il s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est inférieure à la pression de gonflage de pneus appropriée.

Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 288).

Témoins de bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de l'afficheur multimessage



Ce témoin s'allume lorsqu'un nouveau message est mémorisé dans l'écran d'information.

L'indicateur est rouge ou jaune selon la gravité de l'anomalie et reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit éliminée.

Voir **Messages d'information** (page 107).

Témoin de pression d'huile

AVERTISSEMENT



S'il s'allume pendant la conduite, arrêtez-vous, même si le niveau d'huile est correct. Faites contrôler votre véhicule.



S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 238).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage



Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il demeure allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Le système est automatiquement désactivé en cas de dysfonctionnement.

Combiné des instruments

Voir **Contrôle de stabilité** (page 168).
Voir **Antipatinage** (page 167).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Alerte d'entrée sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur alors que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche au bout de 80 km (50 mi) environ. Le témoin de bas niveau de carburant s'allume, un carillon avertisseur retentit et une fenêtre contextuelle apparaît dans l'affichage indiquant l'autonomie restante. Un autre rappel intervient à 20, 10 et 0 mi.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des touches de l'écran d'information situées sur le volant.

L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Commandes de l'écran d'information



E184819

- Appuyez sur les flèches haut et bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour entrer dans un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un sous-menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Structure de menu

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la touche de l'écran d'information.

Nota : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

Trajet 1 et 2¹

Cette option permet d'afficher toutes les valeurs à l'écran.

Vitesse

Compt. journ.

Affichage d'information

Trajet 1 et 2'	
Consom. moy.	ÉcoMode Ford
	Rapports
	Anticipation
	Vitesse
	ÉcoMode Ford
Éco carbur inst	
Autonomie	
Durée conduite	
Tempér. ext.	
Cette option permet de sélectionner l'affichage de navigation.	

* Voir **Ordinateur de voyage** (page 106).

Information
Alerte cond.
MyKey
Info MyKey
Test système

Réglages		
Ass. conduct.	Antipatinage	
	Angle mort	
	Alerte collision	
	Circul. transv.	
	Régul. vitesse	Adaptatif
		Normal
Alerte cond.		

Affichage d'information

Réglages			
	Dém. en côte		
	Surv. pneus		
	Maintien voie		
Param. véhic.	Arrêt moteur autom.	Activé ou désactivé	
	Boussole	Afficher	Activé ou désactivé
		Étalonner	
		Régler zone	
	Carrillons	Place stat.	
		Information	
		Alerte	
	Éclairage	Circul. (D/G)	
		Feux route auto	
		Éclair. pluie	
		Écl. ambiance	
		Feux de jour	
		Régl.luminosité	
		Temp. phares	
	Démarrage à distance	Climatisation	Chauf.-A/C
			Volant chauff.
			Dégivrage AV
			Dégivrage AR
			Siège conduct.
			Siège passager
		Durée	
Démarrage silence			
Conf. usine			

Affichage d'information

Réglages		
	Système	
	Essuie-glace	
	Capteur pluie	
MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey
	Antipatinage	Toujours actif ou au choix de l'utilisateur
	ESC	Toujours actif ou au choix de l'utilisateur
	Assistance 911	Toujours actif ou au choix de l'utilisateur
	Vitesse max	xx mi/h (xx km/h) ou désactivé
	Alerte vitesse	xx mi/h (xx km/h) ou désactivé
	Limit. volume	
	Ne pas dérang.	Toujours actif ou au choix de l'utilisateur
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer toutes MyKeys
Affichage	Info navigation	
	Langue	Choisissez le réglage qui convient.
	Graph. véhicule	Activé ou désactivé
	Distance	Choisissez le réglage qui convient.
	Température	Choisissez le réglage qui convient.

Vérification des circuits

Les avertissements actifs s'affichent en premier. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Utilisez les touches fléchées haut et bas pour faire défiler la liste. Voir **Messages d'information** (page 107).

ORDINATEUR DE VOYAGE

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

Maintenez enfoncée la touche **OK** à l'écran actuel pour réinitialiser le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation moyenne de carburant en question.

Toutes les valeurs

Indique toutes les données sur le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation moyenne de carburant en question.

Affichage d'information

Consommation moyenne de carburant

Cette fonction indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

Carburant instant. (Selon l'équipement)

Indique la consommation de carburant actuelle.

Autonomie restante

Cette fonction indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. L'autonomie de carburant peut varier selon le mode de conduite.

Température extérieure

Indique la température de l'air extérieur.

Compteur journalier

Enregistre la distance parcourue des trajets individuels.

Temps écoulé

Enregistre le temps écoulé des trajets individuels ou la durée totale depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Coussin gonflable Défectuosité Service immédiat	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

MESSAGES D'INFORMATION



E184814

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. L'écran d'information retire automatiquement certains messages après un court moment. Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.



L'indicateur de message s'allume pour accompagner certains messages. L'indicateur est rouge ou jaune selon la gravité de l'anomalie et reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit éliminée. Certains messages sont complétés par un pictogramme spécifique à un système avec un indicateur de message.

Nota : L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.

Affichage d'information

Système d'alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme déclenchée Vérifier véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée suite à un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 77).
Alarme Défectuosité Service requis	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes	Affiche si le moteur va s'éteindre directement.
Arrêt moteur pour économie de carburant	Affiche si le moteur s'éteint automatiquement pour améliorer l'économie de carburant.
Arrêt moteur dans {time:#0} sec. App. OK pr annuler	Affiche si le moteur va s'éteindre directement. Appuyer et maintenir enfoncé la touche OK pour neutraliser le système.

Démarrage/arrêt automatique

Message	Mesure à prendre
Auto StartStop Couper contact	Coupez le contact avant de quitter votre véhicule si le système a arrêté le moteur. Voir Auto-Start-Stop (page 141).
Auto StartStop Défectuosité Service requis	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Auto StartStop Appuyer pédale pr démarrer moteur	Appuyer sur la pédale de frein ou de débrayage. Le moteur doit être redémarré manuellement. Voir Auto-Start-Stop (page 141).
Auto StartStop Mettre au neutre pour démarrer	Affiche un rappel de passer en mode neutre (N). Le moteur doit être redémarré manuellement. Voir Auto-Start-Stop (page 141).
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas et le moteur doit être redémarré manuellement.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Système électrique Surtension Arrêter prudemmm.	Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Batterie faible Voir manuel	S'affiche si le niveau de charge de la batterie est faible ou si la batterie est déchargée. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Syst. angle mort Visibilité basse Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs du système de surveillance des angles morts et du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 189).
Syst. angle mort Défect. capt. droit Service requis	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Syst. angle mort Déf. capt. gauche Service requis	
Syst. angle mort non disponible Remorque attachée	Affiche quand vous joignez une remorque à votre véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 189).
Circul. transversale Véhi- cule venant de la droite	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 189).
Circul. transversale Véhi- cule venant de la gauche	
Circul. transversale Capteur bloqué Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs du système de surveillance des angles morts et du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
	Voir Système d'information sur les angles morts (page 189).
Circul. transversale Défectuosité Service requis	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Circul. transversale non disponible Remorque attachée	Affiche quand vous joignez une remorque à votre véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 189).

Moteur

Message	Mesure à prendre
Moteur Défectuosité Service immédiat	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Moteur Surchauffe Arrêter prudemm.	Ce message s'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir. Si le problème persiste, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Voir Vérification du liquide de refroidissement (page 240).
Puissance réduite pour abaisser température moteur	Affiche lorsque le moteur a une perte de puissance pour aider à réduire la température du liquide de refroidissement.

Circuit d'alimentation

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Faites le plein dès que possible.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Voir Aide au démarrage en côte (page 166).

Affichage d'information

Entrée sans clé

Message	Mesure à prendre
Ford KeyFree Clé dans véhicule	Affiche si vous laissez la clé du véhicule dans le compartiment à bagages et que vous établissez le contact ou que vous essayez de le verrouiller. Voir Démarrage sans clé (page 133).
Ford KeyFree Aucune clé détectée	Affiche quand le système ne peut détecter de clé valide. Voir Démarrage sans clé (page 133).
Ford KeyFree Clé pas dans le véhicule	Affiche quand le système ne peut détecter de clé valide. Voir Démarrage sans clé (page 133).
Pile de clé faible Remplacer bientôt	Affiche quand la batterie de la télécommande doit être remplacée. Voir Télécommande (page 54).
Couper contact Appuyer bouton ENGINE Start/Stop	Affiche si vous établissez le contact sans démarrer le moteur. Voir Démarrage sans clé (page 133).

Système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Maintien de voie Défectuosité Service requis	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Éclairage

Message	Mesure à prendre
Anomalie ampoule Feu de freinage	S'affiche si l'ampoule d'un feu stop grille.
Anomalie ampoule Feu de croisement	S'affiche si l'ampoule d'un feu de croisement grille.
Phares Défectuosité Service requis	S'affiche si le système de phares présente une anomalie électrique. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Affichage d'information

Entretien

Message	Mesure à prendre
Changement d'huile nécessaire	S'affiche lorsque l'intervalle de vidange d'huile est passé et qu'il faut vidanger l'huile de votre véhicule.
Niveau liquide frein bas Service immédiat	S'affiche si le niveau de liquide de frein est bas ou si le circuit de freinage présente une anomalie. Voir Vérification du liquide de frein (page 245). Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif. Voir MyKey™ (page 60).
MyKey Véhicule approche vitesse maximum	Affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que la vitesse de votre véhicule approche une limite de vitesse préétablie.
MyKey Véhicule à vitesse maximum	Ce message s'affiche lorsque qu'une clé MyKey est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
MyKey Vérifier vitesse Conduire prudem.	Ce message s'affiche lorsque qu'une clé MyKey est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
MyKey Boucler ceintures pour activer audio	Affiche quand une clé MyKey est utilisée et que la fonction de rappel de bouclage des ceintures de sécurité est activée.
MyKey Désactiv. aide au stationn. imposs.	Affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'utilisateur essaie d'éteindre l'aide au stationnement.
MyKey ESC ne peut être désactivé	Affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'utilisateur essaie d'éteindre le système de contrôle de stabilité.
La clé est déjà une MyKey	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé qui est déjà désignée comme clé MyKey.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Veillez mettre la clé dans la zone d'identification	Affiche lorsque vous programmez une clé MyKey.
MyKey Vitesse limitée à {mykey speed limit metric:##0} km/h MyKey Vitesse limitée à {mykey speed limit miles:#0} mi/h	Affiche lorsqu'en démarrant votre véhicule, une clé MyKey est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est activée.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Aide au stationn. Défaut Service requis	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationn. serré	Affiche si vous n'avez pas libéré le frein de stationnement et que votre véhicule atteint 5 km/h (3 mph). Si le message d'avertissement persiste après le relâchement du frein de stationnement, le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Démarrage à distance activé	Ce message s'affiche lorsque le démarreur à distance est actif.
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	S'affiche lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein.

Affichage d'information

Rappel de bouclage de ceinture de sécurité

Message	Mesure à prendre
Service requis Beltminder	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur frein pour démarrer	S'affiche lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein.
Temps de démarrage excédé	S'affiche si votre véhicule n'arrive pas à démarrer. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 132).

Direction

Message	Mesure à prendre
Direction Perte de direction Arrêter prudemment.	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.
Direction assistée Défectuosité Service requis	Vous pourriez toujours conduire mais devriez exercer plus de force sur le volant. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Direction Défectuosité Service immédiat	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Basse pression des pneus	S'affiche si la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la pression prescrite.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
	Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 288).
Anomalie de la surveillance de pression des pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie capteur de pression pneus	S'affiche si le système a détecté une anomalie du capteur de pression des pneus ou si le pneu de secours est utilisé. Si le message d'avertissement persiste après que vous avez vérifié les pressions des pneus, le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Antipatinage

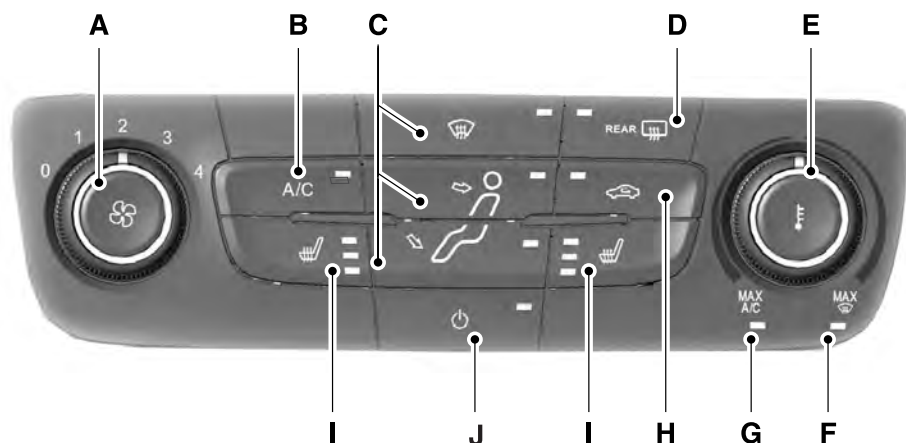
Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous mettez le système hors fonction. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 167).

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses Défectuosité Service immédiat	Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Boîte vitesses Surchauffe Arrêt. prudemm.	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez la boîte de vitesses refroidir.
Boîte vitesses pas sur pos. Park Sélectionner P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de passer en position de stationnement (P).
Appuyer frein pour débarrer levier sélecteur	Appuyez sur la pédale de frein pour déverrouiller la boîte de vitesses.
Levier sélecteur vitesse déverrouillé	Affiche quand le levier sélecteur de boîte de vitesses se déverrouille.

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



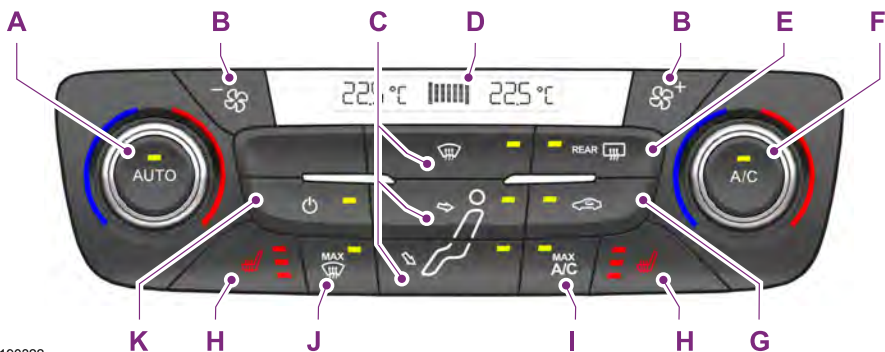
E196989

- A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- B **A/C :** Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- C **Commande de répartition de l'air :** Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
Nota : Au moins une de ces touches reste allumée lorsque le système est activé.
- D **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 122).
- E **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- F **Dégivrage MAXI :** Placez la commande dans cette position pour activer le dégivrage. L'air extérieur passe par les bouches d'air du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Climatisation

- G **MAX A/C** : Placez la commande dans cette position pour maximiser le refroidissement. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction.
- H **Recyclage de l'air** : Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recyclé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- I **Sièges chauffants (selon l'équipement)** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 129).
- J **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



E190322

- A **AUTO** : Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- B **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

- C **Commande de répartition de l'air :** Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- D **Afficheur de climatisation :** L'afficheur indique les températures et la vitesse de ventilateur réglées.
- E **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 122).
- F **A/C :** Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- G **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recyclé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- H **Sièges chauffants (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 129).
- I **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le refroidissement. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- J **Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- K **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.

Climatisation

Commande de la température



E183686

Vous pouvez régler une température entre 15,5°C (60°F) et 29,5°C (85°F). Si vous sélectionnez LO (basse), le système refroidit l'habitacle en permanence. Si vous sélectionnez HI (haute), le système réchauffe l'habitacle en permanence.

Nota : Si vous sélectionnez LO ou HI, le système ne maintient pas une température stable.

Climatisation à une zone

Dans ce mode, la climatisation uniformise le réglage de température côté conducteur et côté passager. Si vous effectuez un réglage au moyen de la commande rotative côté conducteur, le système ajuste la température du côté passager à la même valeur.

Pour revenir à la climatisation à une zone lorsque la climatisation à deux zones est activée, maintenez la touche **AUTO** enfoncée pendant quelques secondes. La température du côté passager passe à la valeur réglée pour la température du côté conducteur.

Climatisation à deux zones

Sélectionnez une température pour le côté passager à l'aide de la commande rotative côté passager. La commande de température à une zone se met automatiquement hors fonction. La température réglée pour le côté conducteur reste inchangée. Vous pouvez donc régler séparément la température pour les côtés conducteur et passager. L'affichage indique les réglages de température pour chaque côté.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas la recirculation de l'air continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

Nota : Pour obtenir un confort optimal par temps très chaud, conduisez avec les glaces complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.

Climatisation

Commande de climatisation manuelle

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition d'air en position bouches d'air du pare-brise.

Commande automatique de climatisation

Nota : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système chauffe ou refroidit automatiquement l'habitacle à la température choisie le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour un fonctionnement efficace du système.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. Le ventilateur peut aussi tourner plus lentement le temps que le moteur se réchauffe.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la vitesse de ventilateur sur la vitesse haute dès que vous sentez de l'air chaud.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Sélectionnez les bouches de plancher au moyen des touches de répartition d'air.	

Climatisation

Réglages de chauffage recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage central.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de plancher au moyen des touches de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température sur MAX A/C (climatisation maximale).	Appuyez sur la touche MAX A/C (climatisation maximale).
2	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.	Conduisez avec les glaces complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.

Réglages de refroidissement recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage central.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de refroidissement intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de planche de bord au moyen des touches de répartition d'air.	

Climatisation

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Sélectionnez les bouches du pare-brise au moyen des touches de répartition d'air.	Appuyez sur la touche de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C .	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Nota : Assurez-vous que le véhicule est en marche avant d'activer les glaces chauffantes.



Appuyez sur cette touche pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive automatiquement après un moment.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)



Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle. Il est situé derrière la console centrale.

Le système de filtre à particules réduit la concentration des particules atmosphériques, comme la poussière, les spores et le pollen, dans l'air diffusé dans l'habitacle.

Climatisation

Nota : Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Une utilisation du système sans filtre pourrait endommager ou dégrader le circuit.

Le système de filtre à particules offre les avantages suivants aux occupants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers.

Consultez un concessionnaire autorisé pour plus de renseignements sur le filtre d'habitacle ou pour le faire remplacer.

DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance. Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Il est maintenant possible de modifier les réglages. Vous devez activer certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- Sièges chauffants.
- Rétroviseurs chauffants.
- Lunette arrière chauffante.
- Volant chauffant.

Vous pouvez effectuer les réglages au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Réglages automatiques

Vous pouvez régler la commande de chauffage-climatisation en mode AUTO (automatique) par l'intermédiaire de l'écran d'information : Remote Start > Climate Control > Heater-A/C > Auto (démar. à dist. > climatisation > chauff.-A/C > automatique). Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température de l'habitacle à 22 °C (72 °F).

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges rafraîchissants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO [automatique] est sélectionnée à l'écran d'information).

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Derniers réglages

Vous pouvez régler la commande de chauffage-climatisation aux derniers réglages utilisés par l'intermédiaire de l'écran d'information : Démarrage à distance > Climatisation > Chauffage-A/C > Dernier réglage. Le système de chauffage et climatisation utilise automatiquement les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du moteur.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Les dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid et les dispositifs rafraîchissants le sont par temps chaud.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



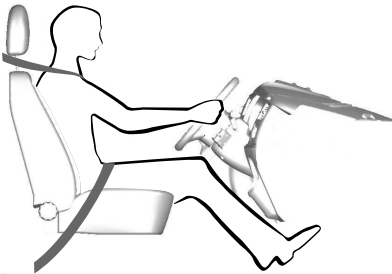
N'inclinez pas le dossier du siège trop vers l'arrière, sinon l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.



Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.



Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier du siège. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Asseyez-vous à la verticale avec la base de votre colonne vertébrale aussi reculée que possible dans le siège.
- N'inclinez pas le dossier du siège vers l'arrière plus de 30°.

- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.



L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

Sièges

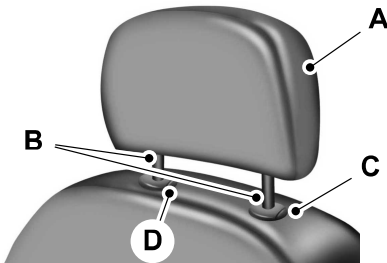
AVERTISSEMENTS



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

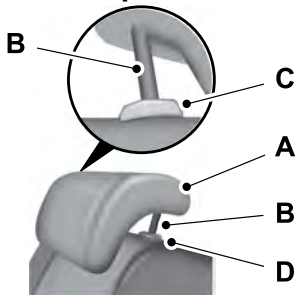
Nota : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête des sièges avant et des places latérales arrière



E138642

Appuie-tête de la place arrière centrale



E198013

Les appuie-tête comprennent les éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de dégageage des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton C.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez de manière prolongée sur les boutons C et D.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : Vous devez peut-être utiliser une clé ou un objet similaire pour débloquer les appuie-tête avant. Insérez une clé dans le bouton de réglage et de dégageage des manchons de guidage pour débloquer l'appuie-tête.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Sièges

Inclinaison de l'appuie-tête (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Procédez comme suit pour incliner l'appuie-tête :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le redresser vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENTS



Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.

Les sièges avant à commande manuelle comprennent :



E197725

- A une barre pour faire reculer ou avancer le siège;
- B un levier pour régler la hauteur du siège;
- C un levier pour régler l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

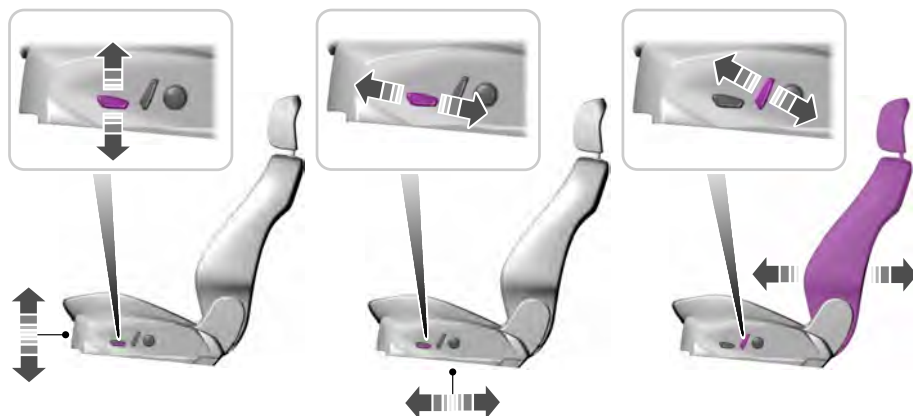


Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque votre véhicule roule peut causer une perte de maîtrise du véhicule.



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Sièges



E194195

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



E187688



E156656

SIÈGES ARRIÈRE

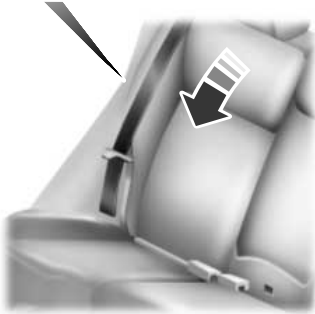
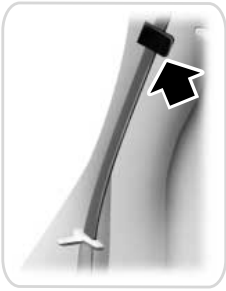
Pour rabattre le dossier du siège

Nota : Avant d'abaisser un dossier de siège, retirez les appui-tête des places latérales. Voir **Appui-tête** (page 124).

Nota : Votre véhicule peut avoir des dossiers de siège divisés rabattables individuellement.

1. Appuyez sur les boutons de déverrouillage vers le bas.
2. Poussez le dossier de siège vers l'avant.

Sièges



E165362

3. Rangez la ceinture de sécurité dans l'agrafe de rangement de ceinture pour éviter que la ceinture de sécurité ne se coince dans le loquet de siège.



E184203

Lorsque vous relevez les dossiers de siège, assurez-vous, par un dé clic audible, que le siège est bien enclenché et qu'aucune partie rouge n'est visible sur le bouton de déblocage des deux côtés.

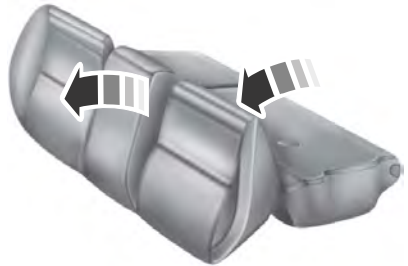
Assises relevables (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier.

Assurez-vous que la ceinture de sécurité ne repose pas sur le loquet de siège. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



E184204

Pour augmenter l'espace de chargement, vous pouvez relever les assises de siège avant de rabattre le dossier. Cette caractéristique est seulement disponible sur les véhicules avec un dossier de siège pliant scindé.

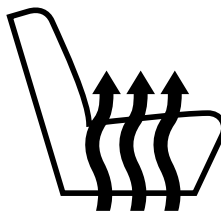
SIÈGES CHAUFFANTS (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des broches, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.



E146941

appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.



N'utilisez pas une prise de courant pour faire fonctionner l'allume-cigares. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : *Après avoir démarré votre véhicule, vous pouvez utiliser cette prise pour alimenter des appareils 12 V ayant une intensité nominale maximale de 15 A.*

L'alimentation électrique fonctionne 11 minutes au maximum après avoir coupé le contact du véhicule.

Nota : *N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise et pourrait griller le fusible.*

Nota : *Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.*

Nota : *N'utilisez pas la prise de courant au-delà de la capacité du véhicule (12 V c.c. et 180 W); cela pourrait griller un fusible.*

Nota : *L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.*

Nota : *Gardez toujours les obturateurs des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.*

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus longtemps que nécessaire après avoir coupé le contact.
- Ne laissez aucun appareil branché toute la nuit ou trop longtemps lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

Emplacement

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

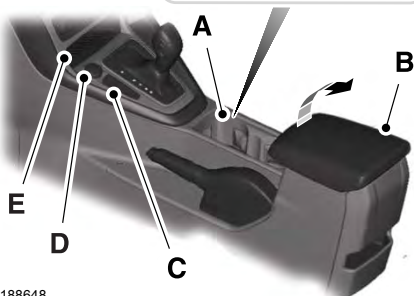
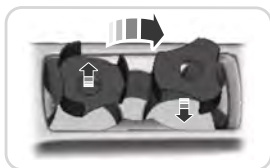
- Sur la console centrale.
- Dans la console centrale
- Dans l'aire de chargement.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les éléments disponibles dans la console sont les suivants :



E188648

- A Porte-gobelet avec poignées et socle de réglage de hauteur. Pour l'utiliser, retournez le fond amovible.
- B Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire et centrale multimédia.
- C Commandes d'aide au stationnement, de démarrage-arrêt automatique et de volant chauffant.
- D Prise de courant auxiliaire
- E Port USB

CONSOLE DE PAVILLON




E131605


Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.


Démarrage et arrêt du moteur


GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

 Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

 Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

 Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

 Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E72128

0 - Le contact est coupé.

Nota : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

I - Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps à cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

II - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

III - Permet de lancer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon

l'équipement)

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone mobile.

Nota : Le contact se coupe automatiquement si vous quittez le véhicule. Cela permet de ne pas laisser la batterie se décharger.

Nota : Une clé codée valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Établissement du contact en mode accessoires



E142555

appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein ou de débrayage. Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Pour couper le contact, appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein ou de débrayage.

Démarrage du véhicule

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le démarrage.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

1. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P).
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
3. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage.

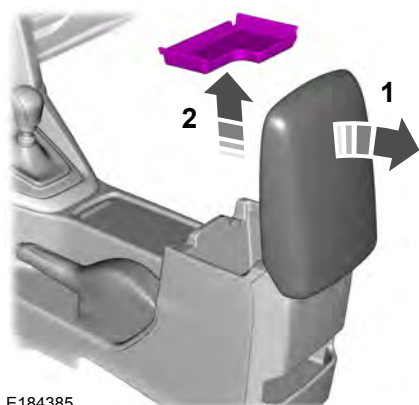
Démarrage impossible

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé codée est déchargée.

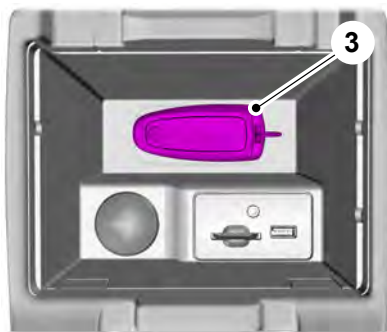
Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :

Démarrage et arrêt du moteur



E184385

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement de la console au plancher.
2. Retirez le plateau de rangement.



E184386

3. Placez la clé codée à plat sur le symbole situé au fond du bac de rangement de la console au plancher.
4. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Si le moteur ne se lance pas alors que vous enfoncez la pédale de débrayage et que vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage, procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale de débrayage et la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le démarrage. Un message s'affiche à l'écran d'information.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

1. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Placez le levier de vitesses en position point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Une fois que le véhicule est immobilisé, placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) puis coupez le contact.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 10 secondes après la coupure du contact même si aucune clé valide n'est détectée.

Dans les 10 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 10 secondes écoulées, vous ne pouvez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même s'il ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé codée valide.

Si vous ouvrez la porte conducteur et si le système ne détecte pas de clé codée valide, vous ne pouvez pas démarrer le véhicule.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota: *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Démarrage et arrêt du moteur

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P).
- Placez le commutateur d'allumage à la position **II**. Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, suivez les instructions suivantes.

Véhicules avec clé de contact

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

1. Enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage.
2. Tournez la clé en position **III** pour démarrer le moteur.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.

Véhicules avec démarrage sans clé

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

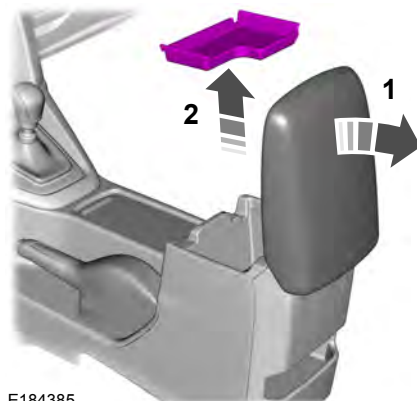
Nota : Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

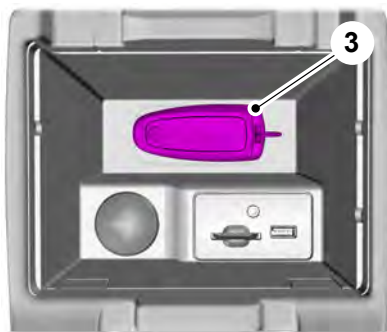
- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est déchargée.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E184385

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement de la console au plancher.
2. Retirez le plateau de rangement.



E184386

Démarrage et arrêt du moteur

3. Placez la clé codée à plat sur le symbole situé au fond du bac de rangement de la console au plancher.
4. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le véhicule.
2. Placez le levier de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Faites démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le véhicule si la clé ne se trouve pas à l'intérieur.

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'est détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.

Arrêt automatique du moteur

Sur les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir, cette fonction arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Démarrage et arrêt du moteur

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez réinitialiser le compte à rebours en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage actuel seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement la fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules avec clé de contact

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Tournez la clé en position **O** (arrêt).
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec démarrage sans clé

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Cela coupe le contact et met hors tension tous les circuits électriques, les voyants et les témoins.

Nota : Si le moteur tourne au ralenti durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules avec clé de contact

1. Passez à la position point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Une fois le véhicule immobilisé, passez en position de stationnement (P) et tournez la clé en position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec démarrage sans clé

1. Passez à la position point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1,0 po).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENTS



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Le chauffe-moteur plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP (Selon

l'équipement)

Cet équipement réduit la consommation de carburant et les émissions de CO2 en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple à un feu tricolore.

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.



Avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer une procédure d'entretien, engagez à fond le frein de stationnement, passez la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et coupez le contact.



Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule. Le redémarrage automatique peut se réactiver en tout temps si le contact est établi.



Lorsque le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Nota : Le témoin de démarrage-arrêt automatique s'allume en vert lorsque le moteur est arrêté. Voir **Témoins et indicateurs** (page 98). Il clignote et devient de couleur ambre pour indiquer au conducteur qu'il doit passer au point mort (N) ou enfoncer une pédale. Voir **Messages d'information** (page 107). S'il s'allume en gris, le système est indisponible.



Utilisation du démarrage-arrêt automatique avec une boîte de vitesses manuelle

Arrêt du moteur

1. Immobilisez votre véhicule.
2. Passez au point mort (N).
3. Relâchez les pédales de débrayage et d'accélérateur.

Redémarrage du moteur

Enfoncez la pédale de débrayage.

Nota : Pour utiliser au mieux ce système, placez le levier de vitesses au point mort (N) et relâchez la pédale de débrayage pour tout arrêt de plus de trois secondes.

Nota : Le système de démarrage-arrêt automatique comprend aussi une fonction de redémarrage en cas de calage du moteur. Si le moteur cale, enfoncez complètement la pédale de débrayage pour le faire redémarrer automatiquement.

Utilisation du démarrage-arrêt automatique avec une boîte de vitesses automatique

Arrêt du moteur

1. Immobilisez votre véhicule avec le levier de vitesses en position marche avant (D).
2. Relâchez la pédale d'accélérateur.
3. Maintenez une pression sur la pédale de frein.

Caractéristiques de conduite uniques

Nota : Si le moteur de votre véhicule a été arrêté par le système de démarrage-arrêt automatique et si vous placez le levier de vitesses en position marche arrière (R) sans appuyer sur la pédale de frein, un message s'affiche sur le tableau de bord. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein dans les 60 secondes, vous devrez passer en position de stationnement (P). Il faudra alors redémarrer manuellement.

Nota : Si le message *SHIFT TO P, RESTART ENGINE* (passer à la position stationnement, redémarrer le moteur) s'affiche et que le témoin de démarrage-arrêt automatique ambre clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Vous devez redémarrer votre véhicule manuellement.

Redémarrage du moteur

Relâchez la pédale de frein ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Restrictions d'utilisation

Dans certaines conditions, le système peut ne pas arrêter le moteur, par exemple :

- Si la température de fonctionnement du moteur est basse ;
- Pour maintenir la température dans l'habitacle ;
- Si la charge de la batterie est faible ;
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- La porte conducteur est ouverte ;
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
- Si la boîte de vitesses est en mode sport ou manuel (boîte de vitesses automatique seulement).

Dans certaines conditions, le système peut redémarrer automatiquement le moteur, par exemple :

- Pour maintenir la température dans l'habitacle, par exemple la climatisation ;
- Si la charge de la batterie est faible ;
- Si votre véhicule se met en mouvement alors qu'il est au point mort ;
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée (boîte de vitesses automatique seulement) ;
- Si la porte du conducteur est ouverte (boîte de vitesses automatique seulement) ;
- La boîte de vitesses passe en marche avant (boîte de vitesses automatique seulement).

Activation et désactivation du système



Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Pour le désactiver, appuyez sur la touche ; le mot "OFF" (désactivé) s'allume. Appuyez de nouveau sur cette touche pour activer le système. Le système ne se désactive que pour le cycle d'allumage en cours.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si vous laissez des équipements électriques branchés alors que le contact est coupé.

Nota : Pour les véhicules équipés du système de démarrage-arrêt automatique, les caractéristiques de la batterie sont différentes. En cas de remplacement, la nouvelle batterie doit avoir exactement les mêmes caractéristiques que l'originale.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

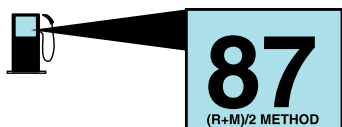
Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

Carburant et remplissage

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 204).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant se trouve dans la boîte à gants.

Carburant et remplissage

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.*

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique.

Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).

- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 144).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

Carburant et remplissage

- Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.



E157452

- Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
- Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
- Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
- Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas

AVERTISSEMENTS

de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.



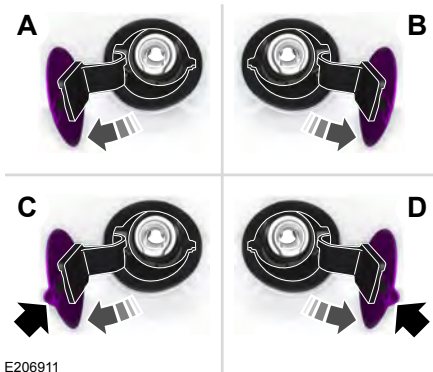
Patiencez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Carburant et remplissage

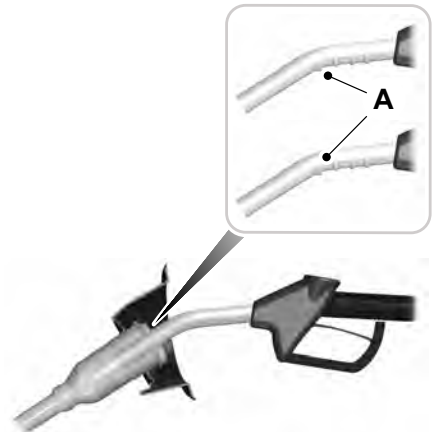
Nota : Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.



E206911

- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

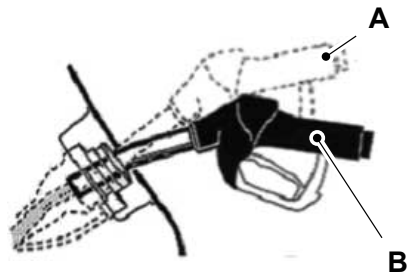
1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.



E139202

Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

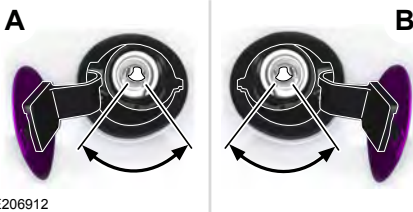
2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



E139203

Carburant et remplissage

- Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



- Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



- Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
- Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissements du système (selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

- Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur.
- Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
- Serrez le frein de stationnement.
- Ouvrez complètement la trappe de carburant.
- Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
- Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.
- Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.

Carburant et remplissage

CONSUMMATION DE CARBURANT

La contenance annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant après une panne sèche. La contenance publiée comprend également la réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisé qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesurer de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Carburant et remplissage

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT



Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Dispositif antipollution

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1^{er} janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.

Dispositif antipollution

- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 213).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

Dispositif antipollution

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 146).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Dispositif antipollution

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

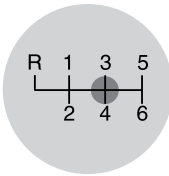
Boîte de vitesses

BOÎTE MANUELLE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE À 6 RAPPORTS (MMT6)

Utilisation de l'embrayage

Nota : Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfonchez pas totalement la pédale de débrayage.

Nota : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. Ce style de conduite use prématurément l'embrayage et pourrait annuler la garantie de l'embrayage.



E144954

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer votre véhicule :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position 3 N (point mort).

3. Démarrez le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : première (1) ou marche arrière (R).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement total de la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Nota : Ne rétrogradez pas en première (1) lorsque votre véhicule se déplace plus vite que 24 km/h (15 mph). pour éviter d'endommager l'embrayage.

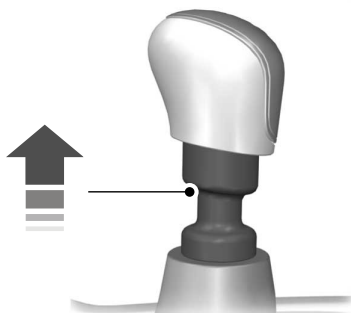
Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	42 km/h (26 mph)
3 - 4	61 km/h (38 mph)
4 - 5	67 km/h (42 mph)
5 - 6	80 km/h (50 mph)

Marche arrière (R)

Nota : Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Boîte de vitesses

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Placez le levier de vitesse au point mort (N).
3. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.



E99067

Nota : Le levier de vitesses ne peut passer en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant de passer en marche arrière. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) lorsque vous sélectionnez première (1).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Régler toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de changement de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond et coupez le contact.
3. Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et amenez le levier de vitesse en première.

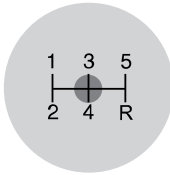
BOÎTE MANUELLE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE À 5 RAPPORTS (MTX-75)

Utilisation de l'embrayage

Nota : Des efforts accrus peuvent être requis pour passer les vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent se produire si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage.

Nota : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez pas de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres réduisent la durée de vie de l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.

Boîte de vitesses



E157512

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Démarrage du moteur

AVERTISSEMENT



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré à fond et amenez le levier de vitesse à la position point mort (N).
2. Enfoncez totalement la pédale de débrayage, puis faites démarrer le moteur.
3. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position première ou marche arrière (R).
4. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement la pédale d'accélérateur.

À chaque changement de vitesse, veillez à enfoncer totalement la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Nota : Ne placez pas le levier de vitesse en première vitesse lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse dépassant 23 km/h (14 mph). Cela endommagerait l'embrayage.

Nous vous recommandons de changer de vitesse conformément aux indications suivantes pour obtenir les meilleurs résultats en matière de consommation de carburant.

Changement de rapport de	Vitesse recommandée
1 - 2	23 km/h (14 mph)
2 - 3	38 km/h (24 mph)
3 - 4	51 km/h (32 mph)
4 - 5	71 km/h (44 mph)

Marche arrière (R)

Nota : N'amenez pas le levier de vitesse en position marche arrière (R) lorsque votre véhicule est en mouvement. Ceci peut endommager la boîte de vitesses.

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Amenez le levier de vitesse en position point mort (N) et attendez au moins trois secondes avant de passer en marche arrière (R).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier de vitesse au point mort (N). Relâchez temporairement la pédale de débrayage, puis débrayez de nouveau et remettez le levier de vitesse en marche arrière (R).

Boîte de vitesses

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Régler toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de changement de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Pour parquer votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond et coupez le contact.
3. Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et amenez le levier de vitesse en première.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

La boîte de vitesses automatique à double-embrayage à 6 vitesses PowerShift™ est conçue pour offrir aux conducteurs à la fois consommation de carburant réduite et agrément de conduite. Cette technologie à double embrayage de la boîte de vitesses utilise des embrayages à commande électronique pour actionner deux boîtes de vitesses séparées dans un pack léger et de petite taille.

Étant donné que le fonctionnement des embrayages et des pignons est basé sur celui d'une boîte manuelle, la boîte de vitesse automatique PowerShift procure une sonorité et une sensation similaires à celles des boîtes de vitesses manuelles sans l'intervention nécessaire du conducteur. Par exemple, la boîte de vitesses peut présenter des bruits mécaniques, des passages durs ou de légères vibrations de l'embrayage lors d'une accélération lente au moment de l'engagement automatique des embrayages. Il s'agit là de caractéristiques normales de conduite.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesse en position de stationnement (P).

Boîte de vitesses



E142628

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position sport (S) :

- Le freinage moteur est augmenté et l'utilisation des rapports inférieurs est prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Les rapports inférieurs sont utilisés davantage dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) sans débrayer.

Pour éviter que le moteur ne tourne à un régime trop bas et qu'il ne cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un surrégime du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

Boîte de vitesses

En revanche, la boîte de vitesses SelectShift n'effectuera pas automatiquement de montée de rapport malgré le danger de surrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur le bouton +.

Si le levier sélecteur comporte un interrupteur à bascule :

- Appuyez sur le bouton + pour passer au rapport supérieur.
- Appuyez sur le bouton - pour passer au rapport inférieur.



E142629

Si le volant de direction est équipé de manettes :

Avec votre véhicule en position de marche avant (D), les palettes fournissent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en plaçant le levier de vitesse en position sport (S).

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (-) pour passer au rapport inférieur.



E144821

Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle temporaire n'est plus utilisé et reprend le mode de commande automatique.

Passez à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour optimiser la consommation de carburant)

Changement de rapport de :

1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné.

Nota : Le système reste en mode de commande manuelle jusqu'à ce que vous sélectionnez un autre rapport, par exemple la marche avant (D).

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Boîte de vitesses

AVERTISSEMENTS



En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



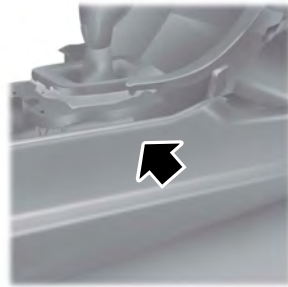
Si vous desserrez entièrement le frein de stationnement et que le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Nota : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de vitesse de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

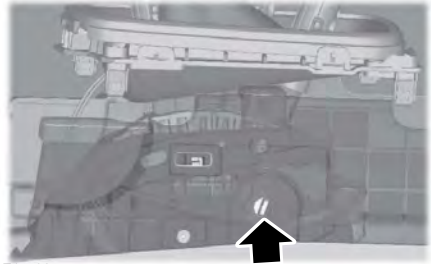
Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 223).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) :



E155984

1. Enlevez le panneau latéral sur le côté droit du levier sélecteur.



E155985

2. Repérez le trou d'accès.



E155983

Boîte de vitesses

3. Insérez le tournevis (ou un outil similaire) dans le trou d'accès, puis maintenez le levier enfoncé vers l'avant tout en passant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position point mort (N).
4. Retirez l'outil et reposez le panneau.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la longévité de la boîte de vitesses et garantir la même qualité de passage des rapports pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Freins

GÉNÉRALITÉS

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Nota : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier cela par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 266).*

Nota : *Selon les lois et règlements en vigueur dans le pays pour lequel votre véhicule a été initialement construit, les feux de freinage peuvent clignoter lors d'un freinage brusque. Les feux de détresse peuvent ensuite clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.*

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si la pédale d'accélérateur est coincée, maintenez une pression constante et fermez sur la pédale de frein pour ralentir votre véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation se présente, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement.

Inspectez la pédale d'accélérateur pour y déceler toute interférence. Si aucune interférence n'est décelée et si le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Il fournit une efficacité de freinage maximale tant que vous appuyez sur la pédale et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Freins

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Le système de freins antiblopage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

FREIN DE STATIONNEMENT

Véhicules à boîte de vitesses automatique

AVERTISSEMENT



Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

AVERTISSEMENT



Serrez toujours le frein de stationnement à fond.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, engagez la première et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, engagez la marche arrière et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Tous les véhicules

Nota : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage lorsque vous tirez le levier vers le haut.

Pour serrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez complètement le levier de frein de stationnement vers le haut.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez le levier.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.



Vous devez rester dans le véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



Le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur à un régime excessif.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système s'active, le véhicule reste immobile en pente pendant quelques secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai permet de déplacer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte. Cette fonction est pratique lorsque vous démarrez en pente, par exemple dans une rampe de stationnement, à un feu de circulation, ou en reculant en pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une position de gamme de marche avant lorsque le véhicule fait face à une montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il fait face à une descente.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est en pente, le système s'active automatiquement.
3. En relâchant la pédale de frein, le véhicule reste immobilisé dans la pente pendant quelques secondes. Ce délai se prolonge si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez comme à l'habitude.

Activation et désactivation du système

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Le système s'active à l'établissement du contact et il n'est pas possible de le désactiver par la suite.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

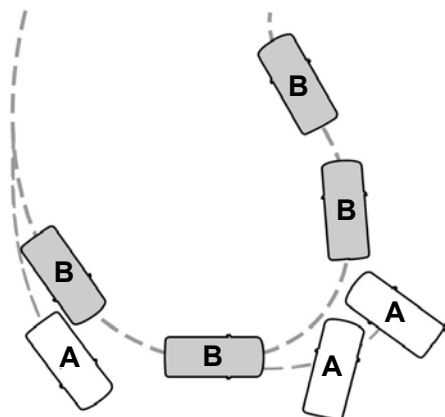
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 167).

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Il ne vous est pas possible de mettre le contrôle de stabilité hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 167).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.



Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Nota : *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 60).*

Nota : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.



Vous pouvez activer ou désactiver le système en appuyant sur le bouton d'aide au stationnement. Si votre véhicule n'a pas de bouton d'aide au stationnement, le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 103).

Aides au stationnement

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 107).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs d'aide au stationnement arrière entrent en fonction lorsque vous passez en marche arrière (R).

L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si le système détecte un objet à plus de 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Si le système détecte un objet qui approche, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette zone de détection est réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs d'aide au stationnement avant entrent automatiquement en fonction lorsque vous passez en marche arrière (R) ou en marche avant.

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 12 km/h (7 mph).



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.

Aides au stationnement

Le système fait retentir un avertissement sonore lorsque des obstacles se trouvent à proximité de l'un des pare-chocs, de la façon suivante :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant de l'avant du véhicule.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant de l'arrière du véhicule.
- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 30 cm (12 po) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 15 cm (6 po) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Un avertissement intermittent retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent aux deux pare-chocs à moins de 30 cm (12 po).

Le système émet une alerte sonore seulement lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

Aide au stationnement en créneau

AVERTISSEMENTS



Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.



Le stationnement actif ne freine jamais.



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Nota : *Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.*

Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle disponible et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores lorsque vous stationnez votre véhicule.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité d'un véhicule ou d'un objet, vous pouvez choisir de neutraliser le système en saisissant le volant ou en appuyant sur le bouton de stationnement actif.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.

Aides au stationnement

- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée. Par exemple, un bus, un camion de remorquage ou un camion à plateau plat.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises. Par exemple, pendant les fortes pluies, la neige ou le brouillard.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Nota : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores. Par exemple, les systèmes d'échappement des motos, les freins de camions ou les avertisseurs sonores pneumatiques.*

Nota : *À la suite d'un changement de taille des pneus, le système doit se recalibrer et le fonctionnement peut être perturbé pendant une courte période.*

Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez installé un objet près des capteurs à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Par exemple, un porte-bicyclette ou une remorque.
- Vous fixez un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs latéraux ou de pare-chocs avant ou arrière.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions. Par exemple, une mini-roue de secours.

Utilisation du stationnement actif – Stationnement parallèle



Appuyez le bouton de stationnement actif une fois pour chercher un emplacement de stationnement en créneau.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Si les clignotants ne sont pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.*

Aides au stationnement



E130107

Nota : Vous pouvez également mettre le stationnement actif en fonction après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertit si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.

Nota : Conduisez le véhicule à 1,5 m (5 ft) en étant aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.

Nota : Le système propose toujours le dernier espace de stationnement qu'il détecte. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.

Nota : Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.

Direction automatique dans un espace de stationnement

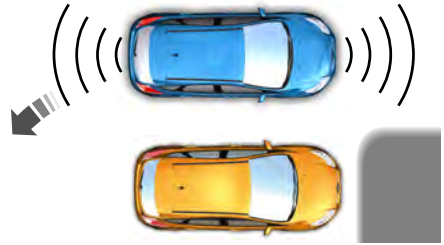
Nota : Si votre véhicule dépasse environ 9 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction et que rien n'entrave son mouvement, votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace (mains libres). Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Aides au stationnement



E130108



Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de le quitter.*

Désactivation de la fonction de stationnement actif

Vous pouvez désactiver manuellement le système de la façon suivante :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.

- Roulez à plus de 35 km/h (22 mph) pendant environ 30 secondes pendant une recherche d'emplacement de stationnement.
- Roulez à plus de 10 km/h (6 mph) environ pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Désactivez l'antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les cas suivants :

- L'antipatinage est activé.
- Activation ou défaillance des freins antiblocage.

En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche, accompagné d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour les anomalies systèmes fréquentes ou récurrentes.

Aides au stationnement

Dépannage du système

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas une place de stationnement.	Vous devez peut-être désactiver le système antipatinage.
	La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.
Le système ne propose pas d'emplacement de stationnement.	Les capteurs peuvent être masqués. Par exemple, en raison d'une accumulation de neige, de glace ou de débris. Des capteurs masqués peuvent nuire au fonctionnement du système.
	L'espace de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.
	Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
	L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 0,4 m (16 po).
	La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph).
	Vous avez récemment débranché et rebranché la batterie. Après un débranchement de la batterie, vous devez rouler brièvement sur une route droite.
Le système ne place pas le véhicule correctement.	Le véhicule roule dans la direction opposée à la position de gamme sélectionnée. Par exemple, il roule vers l'avant alors que la position de marche arrière (R) est sélectionnée.
	L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
	Des véhicules mal stationnés ou des objets empiètent sur l'emplacement.
	Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.

Aides au stationnement

Symptôme	Cause possible
	La taille des pneus ou la pression de gonflage est incorrecte. Par exemple, des pneus mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour le véhicule.
	Une réparation ou une modification altère la fonction de détection.
	Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou une caisse surélevée de camion de déménagement.
	La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets présents change après que le véhicule a dépassé l'emplacement.
	La température autour du véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou le véhicule quitte un poste de lavage.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS



Soyez prudent lorsque le hayon est mal fermé. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne se positionne pas correctement et l'image vidéo est imprécise. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

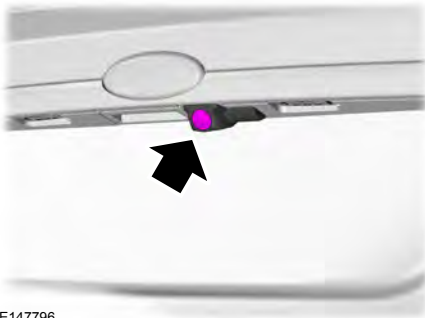


Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul affiche une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran. Elles représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

Aides au stationnement



E147796

La caméra se trouve sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de marche arrière

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous amenez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système propose trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Nota : Si l'image apparaît lorsque la boîte de vitesses n'est pas en mode marche-arrière (T), faites vérifier le système le plus tôt possible.

Nota : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître lorsque le connecteur électrique de la remorque est branché.

Nota : La caméra pourrait ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le soir ou dans les endroits sombres si au moins un des deux feux de recul ne fonctionne pas.
- La caméra est obstruée par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

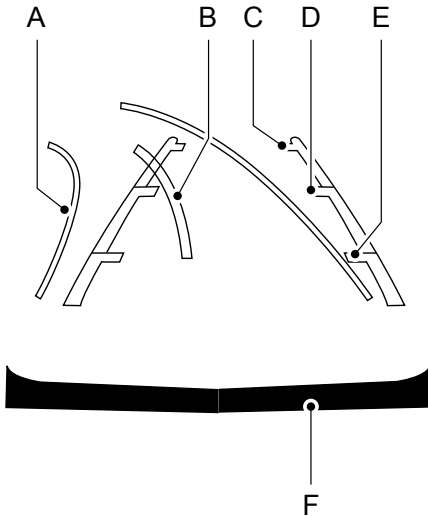
Accédez aux réglages de la caméra de recul à travers l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Après avoir modifié un paramètre du système, l'écran d'affichage présente un aperçu de la fonction sélectionnée.

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage dynamique ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement



E142436

- A Ligne de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent uniquement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant est modifiée pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur pour avoir une meilleure couverture des deux côtés et de l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Nota : Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est actif uniquement lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche arrière (R), le zoom se désactive automatiquement et doit être réactivé manuellement par la suite.

Les réglages possibles pour cette fonction sont + et -. Le paramètre par défaut du zoom manuel est DÉSACTIVÉ.

Aides au stationnement

Temporisation de la caméra de recul (selon l'équipement)

Lorsque la marche arrière (R) est désengagée et qu'un autre rapport est sélectionné, la fonction de temporisation de la caméra de recul est active et l'image s'affiche jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteint une vitesse suffisante;
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est DÉSACTIVÉ.

Aide au stationnement améliorée

Nota : *Le sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 10 km/h (6 mph), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Lorsque le système de détection détecte un objet, il affiche des repères rouges, jaunes et verts en haut de l'image. Les alertes mettent tous les objets détectés en surbrillance.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque vous descendez une pente, la vitesse de votre véhicule pourrait dépasser la vitesse réglée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous montez une pente.



E144500

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON** (réglage+).



Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : Le témoin change de couleur.

Changement de la vitesse programmée

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

- Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
- Maintenir enfoncé **SET+** ou **SET-**. Relâchez le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Programmateur de vitesse

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CAN** ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES** (réglage+).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR

Principe de fonctionnement

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.



Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.



Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques sévères, il arrive que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.



Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Nota : Assurez-vous de maintenir le pare-brise exempt d'obstructions, telles que les déjections d'oiseaux, les traces d'insectes, la neige ou le givre.

Nota : Le système vous assiste à la conduite sur routes principales rapides et sur autoroutes.

Nota : Le système calcule le niveau de vigilance du conducteur aux vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph) environ.

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite.

Le système est conçu pour vous alerter s'il détecte que vous vous assouplissez ou que votre comportement de conduite se dégrade.

Utilisation de l'alerte conducteur

Mise en fonction et hors fonction du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 103).

Nota : Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Le système calcule votre niveau de vigilance à partir de votre comportement de conduite au regard des marquages de voie et d'autres facteurs déterminants.

Avertissements du système

Nota : Le système ne vous avertit pas si le véhicule roule à une vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) environ.

Aides à la conduite

Le système d'avertissement est constitué de deux niveaux :

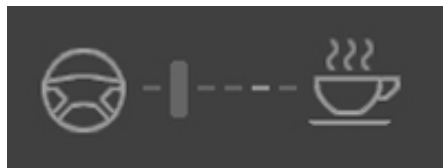
1. Un bref avertissement est émis pour vous recommander de vous reposer. Ce message n'apparaît que quelques instants.
2. Si vous ne faites pas de pause et que le système continue de déterminer que votre comportement de conduite se dégrade, il émet un avertissement supplémentaire. Cet avertissement reste affiché à l'écran d'information jusqu'à ce que vous le supprimiez. Voir **Messages d'information** (page 107).

Appuyez sur la touche **OK** de la commande au volant pour supprimer l'avertissement.

Affichage du système

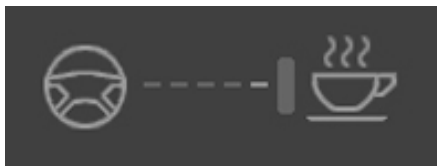
Lorsque le système est actif, il fonctionne automatiquement en arrière-plan et n'émet un avertissement que si nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Vous pouvez connaître quel est votre niveau de vigilance en vous référant à un graphique comprenant six barres verticales dont la couleur change.



E131358

Le niveau de vigilance est bon, le repos n'est pas nécessaire.



E131359

Le niveau de vigilance est critique, vous devriez vous reposer dès qu'il est possible de s'arrêter sans danger.

La barre d'état se déplace de gauche à droite à mesure que votre niveau de vigilance calculé diminue. À mesure que le curseur s'approche du pictogramme de repos, la couleur passe du vert au jaune, puis finalement au rouge lorsque le repos est nécessaire.

- Vert : le repos n'est pas nécessaire.
- Jaune : premier avertissement (temporaire).
- Rouge : second avertissement.

Le niveau de vigilance apparaît en gris dans les cas suivants :

- Le capteur ne parvient pas à détecter les marquages de voie.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) environ.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En arrêtant le véhicule, puis en ouvrant et fermant la porte du conducteur.

Aides à la conduite

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.



Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

AVERTISSEMENTS



Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Le capteur est situé près du rétroviseur.

Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Nota : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est obstrué ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part sur le volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Lorsque la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie, le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

Aides à la conduite

Nota : Si une clé MyKey est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet.

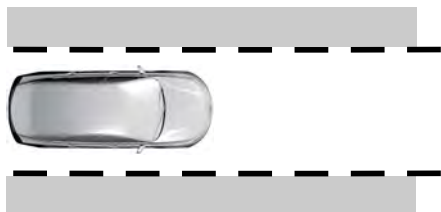


Appuyez sur le bouton placé sur le levier multifonction de la colonne de direction pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

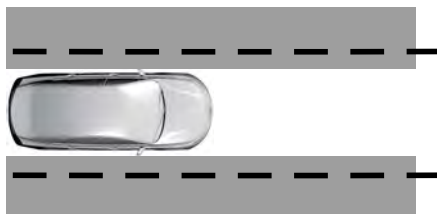
Le système dispose de menus de paramétrage optionnels. Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



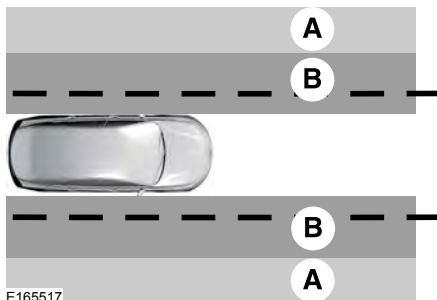
E165515

Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165517

A Alerte

B Aide

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Aides à la conduite

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Normal
- Élevée

Affichage du système



E151660

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marquages routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marquages routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur du marquage de voie change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- La route ne comporte pas de marquages routiers ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué ou la caméra est incapable de détecter les marquages routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres, angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Le système peut être à tout moment temporairement désactivé, lors des situations suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Aides à la conduite

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule est hors de la plage opérationnelle de la fonction
La lentille de la caméra capte les rayons du soleil
Un changement de voie intentionnel rapide a été effectué.
Le véhicule roule trop près des marquages routiers.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Marquages routiers ambigus (surtout dans les zones de construction).
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement.
Décalage soudain des marqueurs routiers.
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac.
Le champ visuel de la caméra est obstrué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé.
Le véhicule qui précède est trop près.
Passage d'une voie avec marquages routiers à une voie sans marquages routiers, ou inversement.
Eau stagnante sur la route.
Marquages routiers à peine visibles (marquages routiers jaunes partiels sur les routes de béton).
Voie trop étroite ou trop large.
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée accidentée.

Aides à la conduite

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait ?

Présence de forts vents latéraux.

Chaussée fortement bombée.

Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé.

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.

Les pneus ont été changés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

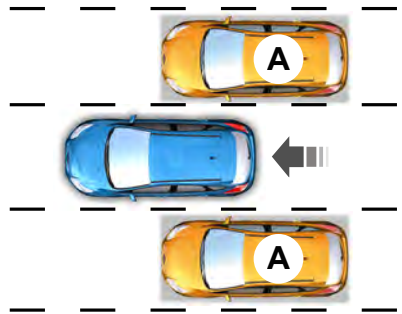
AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



E124788

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière.

Nota : Le système n'empêche pas le véhicule de toucher d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.

Aides à la conduite

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).

Témoins et messages du système

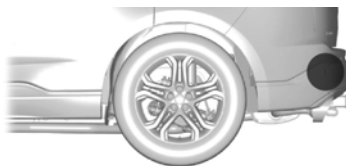


E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 107). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 107).

Aides à la conduite

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 103). Lorsque vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système se souvient de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENTS



Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

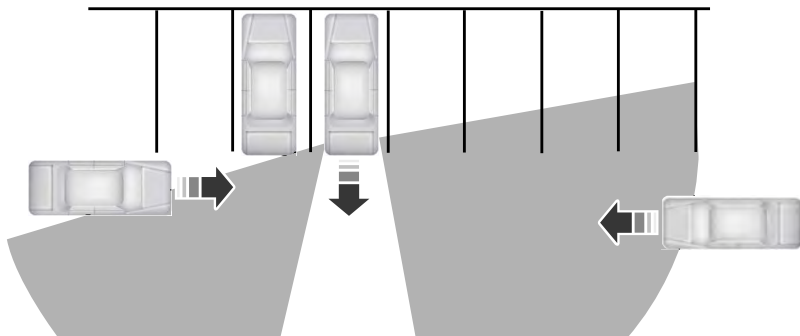
Le système est conçu pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent à une vitesse allant jusqu'à 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

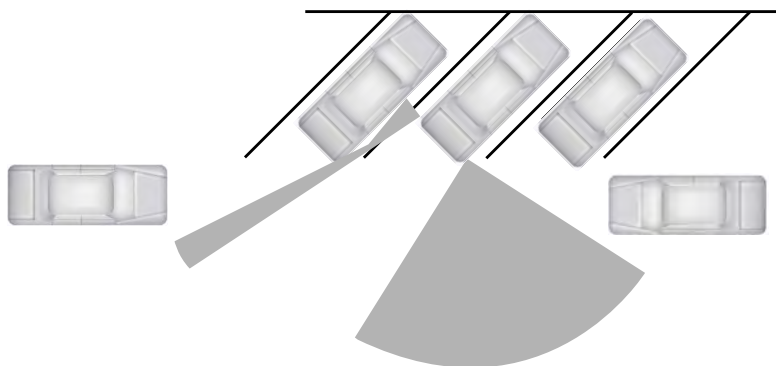
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).

Aides à la conduite



E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.



E142441

Aides à la conduite

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Témoins, messages et alertes sonores du système

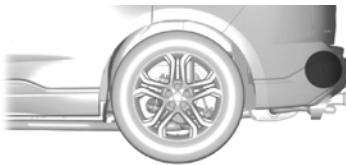


E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule éloigné).

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R). Voir **Messages d'information** (page 107).

Limites du système

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Les capteurs sont obstrués.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Anomalies du système

Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie. Voir **Messages d'information** (page 107).

Aides à la conduite

Activation et désactivation du système

Le système peut être temporairement désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 107). Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 107).

Nota : Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact et passez en mode marche arrière (R). Si vous désactivez le système temporairement, il s'active la prochaine fois que vous établissez le contact.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MODE ÉCO

Ce système vous aide à conduire plus efficacement en contrôlant en permanence les caractéristiques des changements de rapport, l'anticipation des conditions de circulation et les vitesses de conduite.

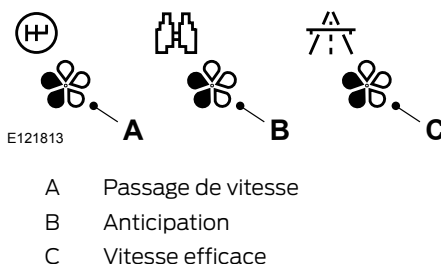
La valeur de ces caractéristiques est représentée par des pétales affichés, cinq pétales représentant la conduite la plus efficace. Plus votre conduite est efficace, meilleur est le score et plus vous économisez du carburant.

Nota : Ces valeurs d'efficacité n'entraînent pas une consommation de carburant définie. Cette dernière peut varier car elle ne dépend pas uniquement de ces habitudes de conduite mais est également influencée par d'autres facteurs tels que trajets courts et démarrages à froid.

Nota : De fréquents trajets courts, pendant lesquels le moteur ne chauffe pas complètement, augmentent également la consommation de carburant.

Vous pouvez accéder au système au moyen de la commande de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 103).

Type 1



Passage de vitesse

Utilisez le rapport adapté aux conditions de conduite le plus élevé pour réduire la consommation de carburant.

Anticipation

Ajustez la vitesse de votre véhicule et la distance aux autres véhicules pour ne pas avoir à freiner ou à accélérer fortement afin de réduire la consommation de carburant.

Vitesse efficace

Réduisez votre vitesse de croisière sur des routes non achalandées pour réduire la consommation de carburant. La conduite à des vitesses élevées augmente la consommation de carburant.

Aides à la conduite

Réinitialisation du Mode économie

Réinitialisez la consommation moyenne de carburant en utilisant la commande d'écran d'information.

Nota : *Un bref délai peut être nécessaire pour calculer les nouvelles valeurs.*

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus,

Aides à la conduite

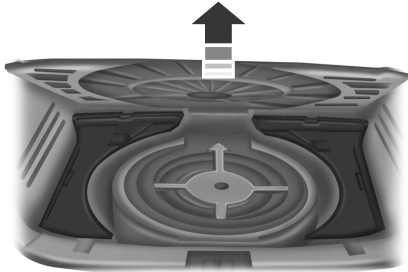
lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système de casiers de rangement

(Selon l'équipement)



E142445

Le système se trouve dans le plancher de l'aire de chargement. Soulevez la poignée pour l'ouvrir.

CACHE-BAGAGES

AVERTISSEMENTS



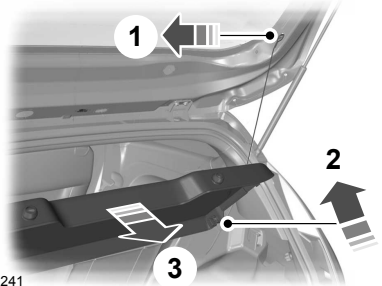
Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le couvre-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.



Ne placez aucun objet sur le couvre-bagages. De tels objets pourraient obstruer votre champ de vision ou être projetés sur des occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Vous pouvez retirer le couvre-bagages pour charger des objets volumineux dans l'aire de chargement.

Retrait du couvre-bagages



E174241

Nota : Ces opérations sont à exécuter des deux côtés du véhicule.

1. Ouvrez le hayon et retirez la sangle en tirant dessus.
2. Faites pivoter le couvre-bagages vers le haut.
3. Tapez vers le haut au niveau de l'axe de pivot, sous le couvre-bagages.

Inversez les étapes pour poser le couvre-bagages.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de

Transport de charge

déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL: 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants, and cargo should never exceed: **385 kg or 850 lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

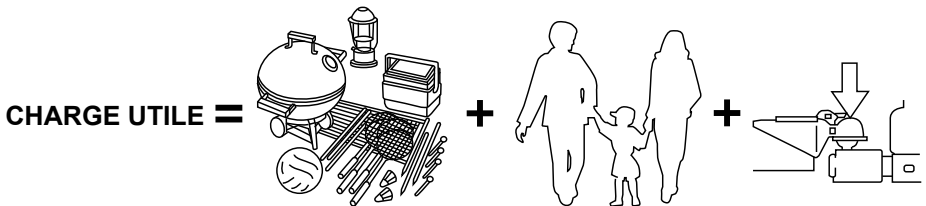
SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES TOTAL: 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg ou 875 lb.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Charge utile



E143816

Transport de charge

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

PMAE (Poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

Transport de charge

Nota : *Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.



Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

Transport de charge

6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf ? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400\text{ lb} - (5 \times 220\text{ lb}) - (5 \times 30\text{ lb}) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150\text{ lb}$. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5\text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile ? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : $1\,400\text{ lb} - (2 \times 220\text{ lb}) - (12 \times 100\text{ lb}) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240\text{ lb}$. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103\text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60\text{ lb}$. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635\text{ kg} - (2 \times 99\text{ kg}) - (9 \times 45\text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32\text{ kg}$.

Transport de charge

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

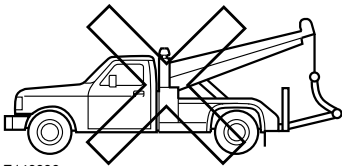
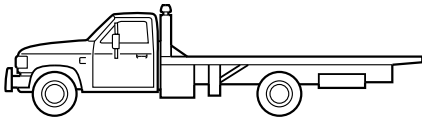
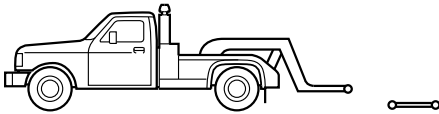
TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT



Votre véhicule n'est pas homologué pour tracter une remorque. Ne tractez jamais une remorque avec votre véhicule.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne pas remorquer le véhicule au moyen d'une élingue. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Si le véhicule est remorqué incorrectement, ou de toute autre façon, il pourra subir des dommages.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Votre véhicule peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées du sol. Nous vous conseillons de placer les roues arrière sur un chariot pour éviter d'endommager l'arrière du véhicule.

Vous pouvez remorquer votre véhicules par l'arrière avec un équipement de levage des roues.

Nota : Les roues avant doivent reposer sur un chariot pour éviter des dommages à la transmission.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Remorquage

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 116).

Vous pouvez remorquer votre véhicule en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur. Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol, suivez les directives ci-dessous :

1. Remorquez le véhicule vers l'avant seulement. Desserrez le frein de stationnement.
2. Placez la boîte de vitesses en position de point mort (N).

Nota : La vitesse maximale de remorquage est de 112 km/h (70 mph).

REMRORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - 1.0L ECOBOOST™, BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration de moteur et boîte de vitesses) votre véhicule en panne (si vous n'avez pas accès à un chariot porte-roues, une remorque porte-voiture ou une dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position de point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 156).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

AVERTISSEMENT



Votre véhicule n'est pas homologué pour être remorqué derrière un véhicule de loisir en ayant les quatre roues au sol.

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Remorquage

Votre véhicule peut être remorqué en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - 2.0L, BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration de moteur et boîte de vitesses) votre véhicule en panne (si vous n'avez pas accès à un chariot porte-roues, une remorque porte-voiture ou une dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, ce qui vous permet de le remorquer vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position de point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 156).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Véhicules avec clé de contact

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 116).

Nota : L'alimentation en tension batterie doit être établie pour permettre le passage des composants internes de la boîte de vitesses à la position de point mort (N) dans l'étape 3. De plus, en engageant la position de point mort (N) sans avoir préalablement établi le contact, vous limitez la capacité de remorquage à 56 km/h (35 mph) et 80 km (50 mi).

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact.
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis placez le levier sélecteur sur la position de point mort (N).
4. Attendez que s'affiche sur l'écran d'information et de divertissement un message indiquant que la boîte de vitesses est prête, puis coupez le contact et relâchez la pédale de frein.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 246).

Nota : Le système antidémarrage est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Nota : La vitesse maximale de remorquage est de 112 km/h (70 mph).

Nota : La distance de remorquage est illimitée.

Remorquage

À la fin du remorquage, faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie.

Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 246).

Véhicules avec démarrage sans clé

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir

Climatisation (page 116).

Nota : L'alimentation en tension batterie doit être établie pour permettre le passage des composants internes de la boîte de vitesses à la position de point mort (N) dans l'étape 3. De plus, en engageant la position de point mort (N) sans avoir préalablement établi le contact, vous limitez la capacité de remorquage à 56 km/h (35 mph) et 80 km (50 mi).

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Établissez le contact en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage, mais sans appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis placez le levier sélecteur sur la position de point mort (N). Relâchez la pédale de frein.
4. Attendez que s'affiche sur l'écran d'information et de divertissement un message indiquant que la boîte de vitesses est prête, puis coupez le contact en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Vous avez besoin de la clé de porte pour verrouiller et déverrouiller les portes lorsque le câble de batterie est débranché. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 246).

Nota : Le système antidémarrage est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Nota : La vitesse maximale de remorquage est de 112 km/h (70 mph).

Nota : La distance de remorquage est illimitée.

À la fin du remorquage, faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie.

Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 246).

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marche-pieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est dérégulée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à -25°C (-13°F).

Conseils de conduite

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS



Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite



E142666

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.

- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance routière, composez le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Dépannage

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP**, ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures corporelles ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.



Utilisez uniquement un câble de grosseur appropriée avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Nota : Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Nota : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Mettez tous les accessoires hors tension.

Dépannage

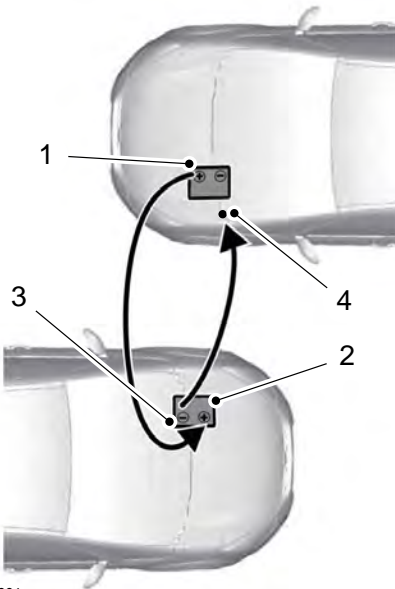
Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENT



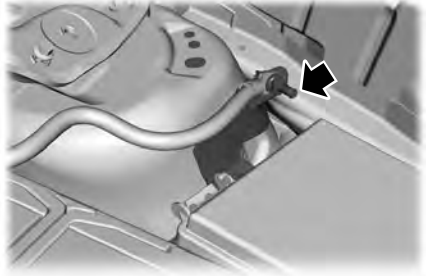
Ne connectez pas les câbles aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de masse. Restez éloigné des pièces mobiles. Pour éviter les connexions à polarité inversée, veillez à correctement identifier les bornes positive (+) et négative (-) à la fois sur le véhicule en panne et sur le véhicule de secours avant de brancher les câbles. L'emplacement des batteries peut être différent.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



E152134

4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, ou branchez le câble négatif (-) au point de connexion de masse, si disponible.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

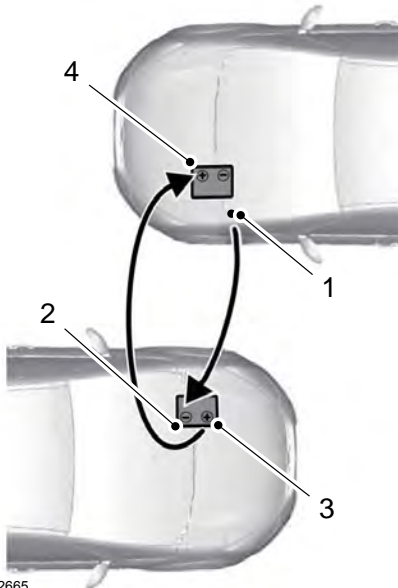
Dépannage

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

1. Débranchez le câble de démarrage de la surface métallique de masse ou du point de connexion, si disponible.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le véhicule en panne démarré et les câbles de démarrage retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

- Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcco@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence

Assistance à la clientèle

fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

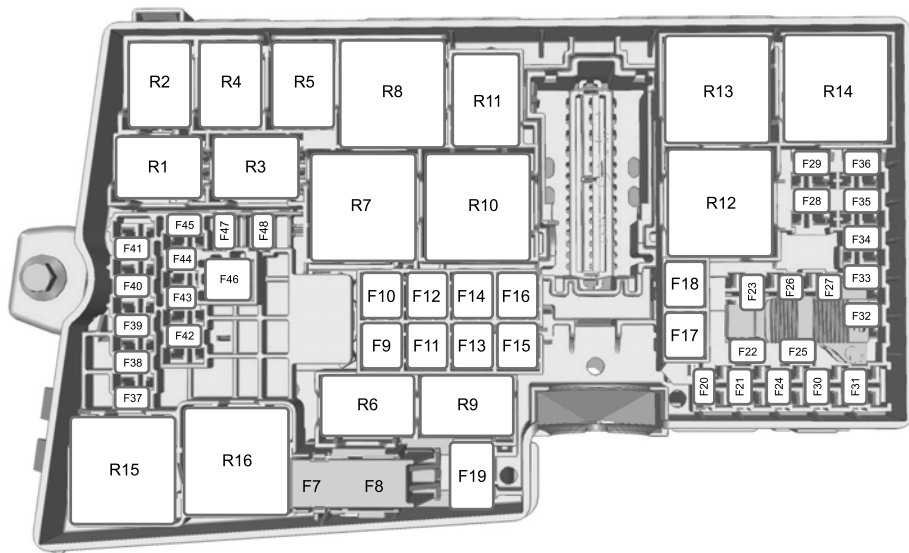
Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E129925

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
F7	40 A	Freins antiblocage. Électrovanne de commande d'antipatinage.
F8	30 A	Électrovanne de commande d'antipatinage.
F9	30 A	Lunette arrière chauffante
F10	40 A	Moteur de ventilateur.
F11	30 A	Démarrage-arrêt automatique.
F12	30 A	Relais de module de commande du groupe motopropulseur.
F13	30 A	Démarrreur.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
F14	25 A	Glaces électriques arrière.
F15	25 A	Module de commande de la boîte de vitesses Motoventilateur de refroidissement (1.0L EcoBoost).
F16	20 A	Capteur de surveillance de la batterie.
F17	-	Non utilisé
F18	20 A	Essuie-glace de pare-brise.
F19	5 A	Module de l'antipatinage.
F20	15 A	Avertisseur sonore
F21	5 A	Contacteur des feux stop.
F22	5 A	Module de commande d'aide au stationnement.
F23	5 A	Bobines de relais du compresseur de climatiseur. Commande d'éclairage.
F24	5 A	Élément de pare-brise chauffant côté droit.
F25	10 A	Rétroviseurs extérieurs.
F26	15 A	Module de commande de boîte de vitesses (2.0L GDI).
	20 A	Module de commande de boîte de vitesses (1.0L EcoBoost).
F27	15 A	Embrayage de climatiseur.
F28	5 A	Caméra de recul.
F29	10 A	Arrêt-démarrage automatique.
F30	-	Non utilisé
F31	5 A	Alimentation prolongée des accessoires.
F32	10 A	Module de commande du groupe motopropulseur. Capteur de position du vilebrequin. Capteur de position de l'arbre à cames.
F33	15 A	Débitmètre d'air massique (2.0L GDI). Bobine d'allumage (1.0L EcoBoost).
F34	10 A	Pompe de liquide de refroidissement. Électrovanne de purge de filtre à charbon actif.

Fusibles

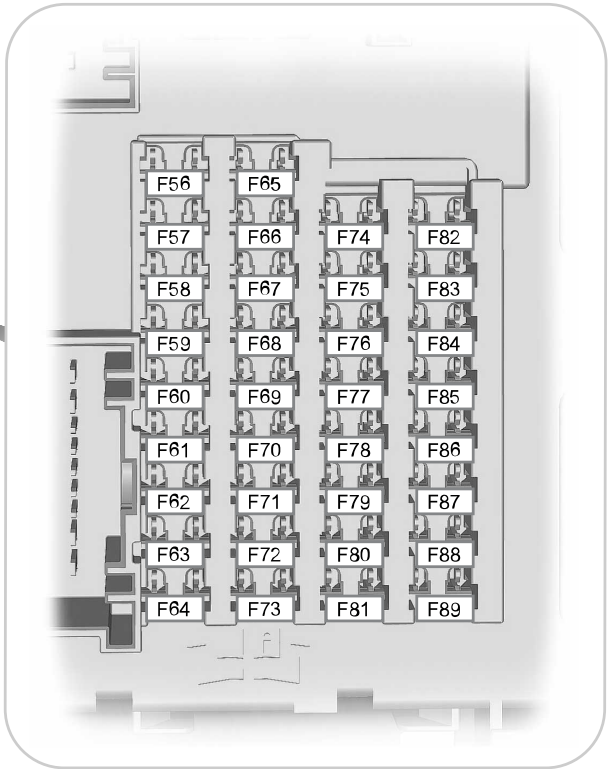
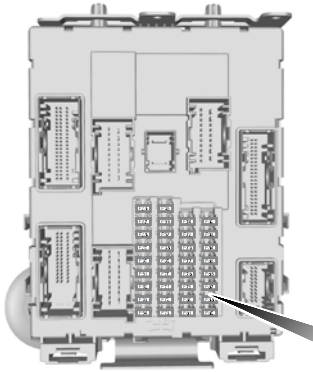
Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
		Valve de l'actionneur Sound symposer. Clapet de dérivation de turbocompresseur. Soupape de décharge. Compresseur de climatisation. Pompe à huile. Électrovanne de turbocompresseur à géométrie variable. Soupape d'admission variable. Compresseur à cylindrée variable à commande externe.
F35	10 A	Capteur de position du vilebrequin. Sonde à oxygène chauffante. Électrovanne de purge de filtre à charbon actif.
F36	5 A	Obturateur actif de calandre.
F37	15 A	Feux de jour. Module de commande des phares.
F38	15 A	Module de commande de la boîte de vitesses
F39	15 A	Siège chauffant conducteur.
F40	5 A	Direction assistée à commande électronique.
F41	20 A	Module de commande de carrosserie
F42	15 A	Moteur d'essuie-glace de lunette arrière.
F43	15 A	Phares.
F44	-	Non utilisé
F45	15 A	Siège chauffant passager.
F46	25 A	Lève-glaces électriques.
F47	7,5 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
F48	-	Non utilisé

Fusibles

Numéro de relais	Composant protégé
R1	Motoventilateur de refroidissement.
R2	Avertisseur sonore
R3	Relais de pare-brise chauffant.
R4	Non utilisé
R5	Essuie-glace de lunette arrière.
R6	Non utilisé
R7	Alimentation prolongée des accessoires.
R8	Alimentation prolongée des accessoires.
R9	Non utilisé
R10	Relais de démarreur.
R11	Embrayage de climatiseur.
R12	Relais du motoventilateur de refroidissement.
R13	Moteur de ventilateur.
R14	Module de commande du groupe motopropulseur.
R15	Dégivreur de lunette arrière.
R16	Allumage.

Fusibles

Boîte à fusibles de l'habitable



E129926

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
F56	20 A	Pompe d'alimentation.
F57	-	Non utilisé
F58	-	Non utilisé
F59	5 A	Système antidémarrage
F60	10 A	Lampe intérieure.

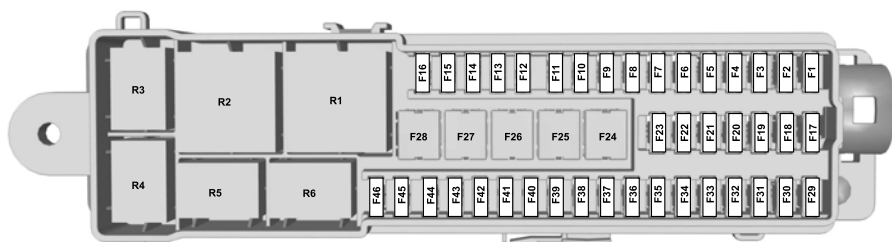
Fusibles

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
		Module d'éclairage ambiant. Toit ouvrant transparent Module de porte avant gauche.
F61	20 A	Allume-cigare. Prises de courant auxiliaires arrière.
F62	-	Non utilisé
F63	-	Non utilisé
F64	-	Non utilisé
F65	10 A	Contacteur de déverrouillage de hayon.
F66	20 A	Serrure de porte conducteur.
F67	7,5 A	Écran d'information et de divertissement. Module de positionnement GPS. Module SYNC.
F68	-	Non utilisé
F69	5 A	Tableau de bord.
F70	20 A	Verrouillage centralisé.
F71	7,5 A	Module de commande de la climatisation.
F72	7,5 A	Module de volant.
F73	7,5 A	Alarme à batterie de secours. Module de commande de diagnostic embarqué secondaire A.
F74	15 A	Feux de route.
F75	15 A	Antibrouillards avant.
F76	10 A	Feu de recul.
F77	20 A	Pompe de lave-glace. Pompe de lave-glace de lunette arrière.
F78	5 A	Commutateur d'allumage par bouton-poussoir.
F79	15 A	Chaîne audio. Contacteur de feux de détresse. Verrouillage électrique des portes.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
F80	20 A	Toit ouvrant transparent
F81	5 A	Récepteur de fréquence radio.
F82	20 A	Pompe de lave-glace. Pompe de lave-glace de lunette arrière.
F83	20 A	Module de commande de suivi et de verrouillage.
F84	20 A	Déverrouillage de la porte du conducteur.
F85	7,5 A	Surveillance de qualité de tension. Embrayage de climatiseur. Caméra d'aide au stationnement avant. Chaîne audio. Toit ouvrant transparent
F86	10 A	Dispositifs de retenue supplémentaires. Système de détection du passager.
F87	15 A	Volant de direction chauffant.
F88	-	Non utilisé
F89	-	Non utilisé

Boîte à fusibles du coffre à bagages



E129927

Fusibles

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
F1	-	Non utilisé
F2	-	Non utilisé
F3	5 A	Système d'entrée sans clé à télécommande.
F4	25 A	Lève-glace électriques côté gauche. Verrouillage centralisé. Rétroviseur extérieur chauffant côté gauche.
F5	25 A	Lève-glace électriques côté droit. Verrouillage centralisé. Rétroviseur extérieur chauffant côté droit.
F6	25 A	Moteur de lève-glace arrière gauche.
F7	25 A	Lève-glace électrique arrière droit.
F8	-	Non utilisé
F9	25 A	Siège à réglage électrique conducteur.
F10	25 A	Amplificateur d'antenne de chaîne audio.
F11	5 A	Système d'entrée sans clé à télécommande.
F12	-	Non utilisé
F13	-	Non utilisé
F14	-	Non utilisé
F15	-	Non utilisé
F16	-	Non utilisé
F17	-	Non utilisé
F18	-	Non utilisé
F19	-	Non utilisé
F20	-	Non utilisé
F21	-	Non utilisé
F22	-	Non utilisé
F23	-	Non utilisé

Fusibles

Emplacement des fusibles	Intensité	Composant protégé
F24	-	Non utilisé
F25	-	Non utilisé
F26	-	Non utilisé
F27	-	Non utilisé
F28	-	Non utilisé
F29	-	Non utilisé
F30	-	Non utilisé
F31	-	Non utilisé
F32	-	Non utilisé
F33	-	Non utilisé
F34	-	Non utilisé
F35	-	Non utilisé
F36	-	Non utilisé
F37	-	Non utilisé
F38	-	Non utilisé
F39	-	Non utilisé
F40	-	Non utilisé
F41	-	Non utilisé
F42	-	Non utilisé
F43	-	Non utilisé
F44	-	Non utilisé
F45	-	Non utilisé
F46	-	Non utilisé

Fusibles

Numéro de relais	Composant protégé
R1	Non utilisé
R2	Non utilisé
R3	Non utilisé
R4	Non utilisé
R5	Non utilisé
R6	Non utilisé

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

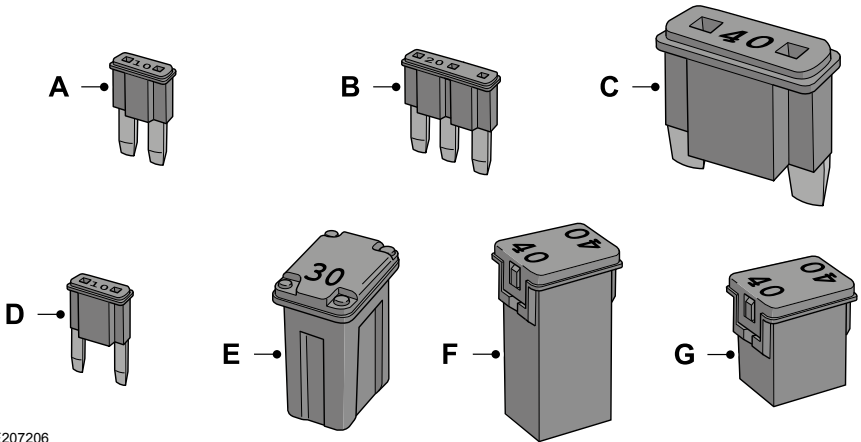


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions


- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT

 Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

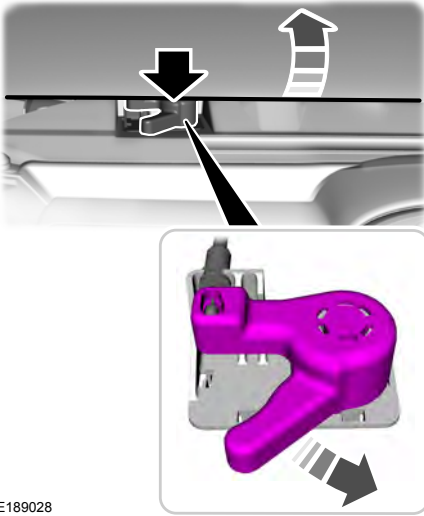
1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.



E142457

Entretien

- Allez à l'avant de votre véhicule, localisez le levier d'ouverture secondaire, sous l'avant du capot, à la gauche du centre, et poussez-le vers votre droite pour ouvrir le capot.



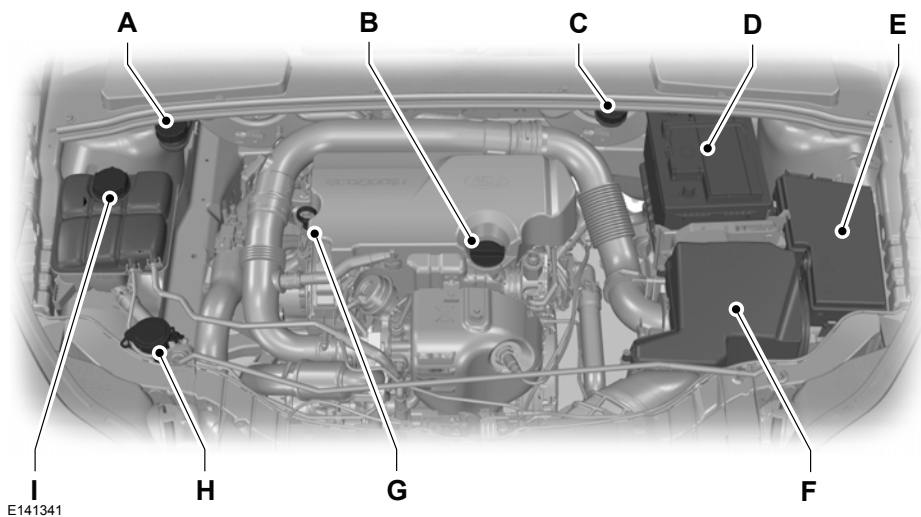
E189028

- Soulevez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.
- Pour fermer le capot, retirez la béquille du capot et accrochez-la correctement.
- Abaissez le capot et laissez-le tomber sur les derniers 20 à 30 cm (8 à 12 po).

Nota : Assurez-vous que le capot est complètement fermé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 1.0L ECOBOOST™

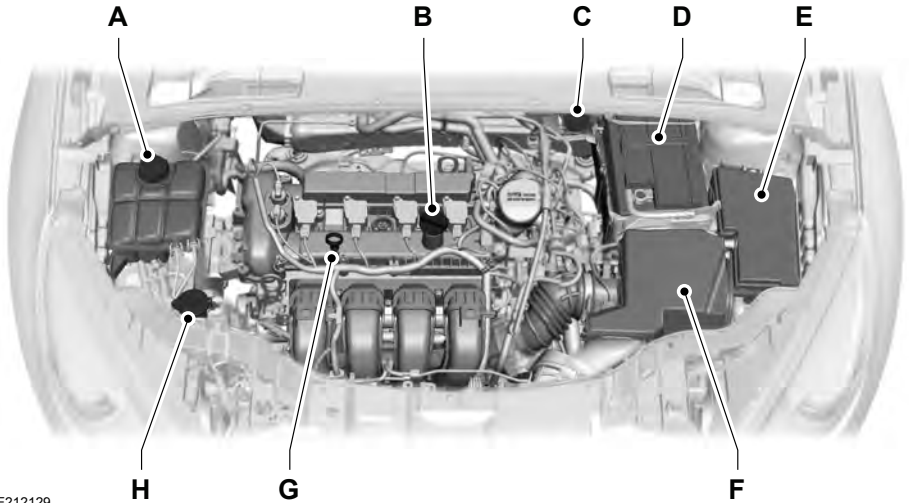


E141341

- A Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (conduite à droite). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 245).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 238).
- C Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (conduite à gauche). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 245).
- D Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 246).
- E Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 223).
- F Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 259).
- G Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 238).
- H Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 246).
- I Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 240).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.0L

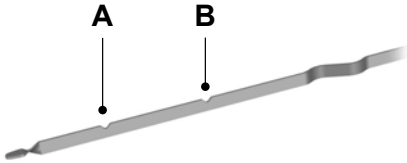


E212129

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 240).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 238).
- C Réservoir de liquide d'embrayage et de frein. Voir **Vérification du liquide d'embrayage** (page 246).
- D Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 246).
- E Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 223).
- F Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 259).
- G Jauge d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 238).
- H Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 246).

Entretien

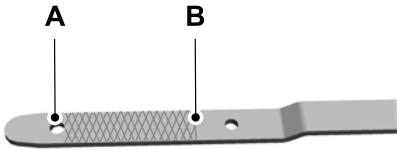
JAUGED'HUILE MOTEUR-1.0L ECOBOOST™



E141337

- A Minimum.
- B Maximum.

JAUGED'HUILE MOTEUR-2.0L



E169062

- A Minimum.
- B Maximum.

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

AVERTISSEMENT



Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière du niveau d'huile moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 234).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 236).
7. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 238).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 304).
9. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 236). Tournez le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 304). Voir **Capacités et spécifications** (page 307). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'ouverture.
4. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.

Nota : Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE (Selon

l'équipement)

Réinitialisation de l'intervalle de vidange d'huile

Ne réinitialisez l'intervalle de vidange d'huile qu'après avoir remplacé l'huile moteur et le filtre à huile.

Entretien

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur.
2. Enfoncez simultanément les pédales d'accélérateur et de frein.
3. Gardez les pédales d'accélérateur et de frein enfoncées à fond.
4. Au bout de trois secondes, un message confirmant que la réinitialisation est en cours s'affiche.
5. Au bout de 25 secondes, un message confirmant que la réinitialisation est terminée s'affiche.
6. Relâchez les pédales d'accélérateur et de frein.
7. Le message confirmant la fin de la réinitialisation n'est plus affiché.
8. Coupez le contact.

VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



Gardez les mains et les vêtements à l'écart du ventilateur de refroidissement du moteur.

Le ventilateur de refroidissement du moteur peut parfois tourner pendant plusieurs minutes après la coupure du contact.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

AVERTISSEMENTS



Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 465).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou du lave-glace de pare-brise dans le réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 298). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 298). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 298).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Entretien

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois.

L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Entretien

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 298).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale



Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

Entretien

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 465). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformé à la spécification Ford.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 245).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Pour ajouter du liquide, utilisez un mélange de liquide de lave-glace et d'eau pour éviter le gel et améliorer la capacité de nettoyage. Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du fabricant.

Nota: Le réservoir alimente les lave-glaces avant et arrière.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Entretien

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Nota : *Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle ou d'un écran protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Nota : *Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.*

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour la remplacer par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Nota : *Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.*

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez à fond la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page

Entretien

310). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 91). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 310).

6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour redémarrer le moteur.
7. Alors que le moteur tourne, appuyez sur la pédale de frein et passez en position de point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Roulez sur au moins 20 km (12 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

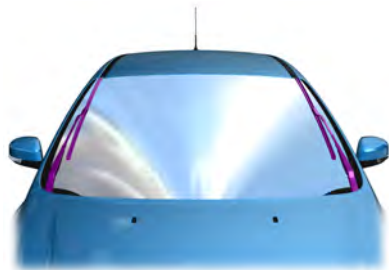
Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuiе-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuiе-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuiе-glace.*

Position d'entretien



E75184

Entretien

Pour changer les balais d'essuie-glaces, placez les essuie-glaces en position d'entretien. Les essuie-glaces reviennent à leur position d'origine lorsque vous établissez le contact.

Nota : Vous pouvez utiliser la position d'entretien en hiver pour pouvoir accéder plus facilement aux balais d'essuie-glace et les dégager de la neige et de la glace. Veillez à ce que le pare-brise soit exempt de neige et de glace avant d'établir le contact.

1. Établissez le contact.



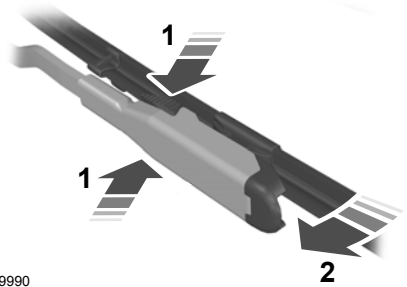
E129986

2. Établissez le contact et, dans les trois secondes, enfoncez et maintenez le levier d'essuie-glaces à la position A.
3. Relâchez le levier d'essuie-glaces lorsque les essuie-glaces ont atteint la position d'entretien.

Nota : Vous pouvez également déplacer manuellement les bras d'essuie-glaces en position d'entretien lorsque le contact est coupé. Ne déplacez pas manuellement les bras d'essuie-glaces en position d'entretien lorsque le contact est établi. Les bras d'essuie-glaces se bloquent lorsque vous établissez le contact.

Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.



E129990

1. Soulevez le bras d'essuie-glace puis pressez l'un contre l'autre les boutons de verrouillage du balai d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

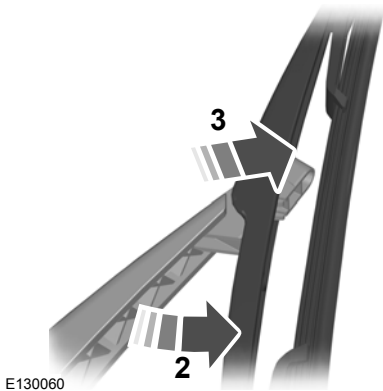
CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

1. Levez le bras d'essuie-glace.

Entretien



2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Dégagez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.
5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

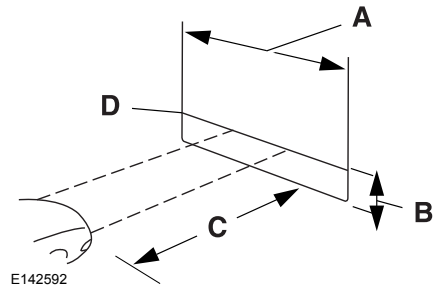
Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares

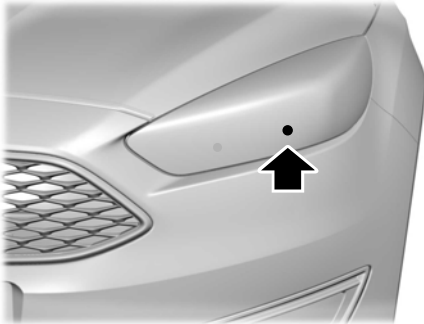


- A 2,4 m (8 pi)
- B Du sol au centre de l'ampoule de feu de croisement du phare
- C 7,6 m (25 pi)
- D Ligne de référence horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Garez votre véhicule sur une surface plane, à environ 7,6 m (25 ft) d'un mur ou d'un écran.
2. Mesurez la distance entre le sol et le centre de l'ampoule de feu de croisement du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 m (8 ft) sur le mur ou l'écran à cette hauteur.

Entretien



E199411

Nota : La lentille présente parfois un repère d'identification permettant de localiser plus facilement le centre de l'ampoule.

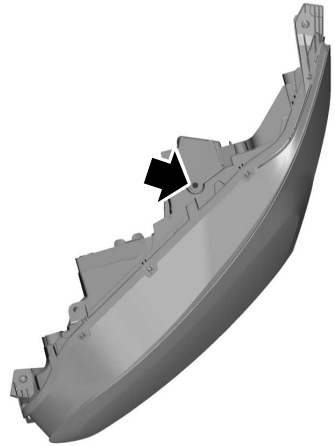
Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer la lumière de l'autre phare.

3. Allumez les feux de croisement et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité au niveau du haut du faisceau lumineux. Si le bord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité plate n'est pas sur la ligne de référence horizontale, réglez le phare.



E164485

5. Repérez le réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un outil approprié tel qu'un tournevis ou une douille hexagonale pour régler le phare dans le sens vertical. Le bord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

La portée horizontale du faisceau de phare de votre véhicule n'est pas réglable.

DÉPOSE D'UN PHARE

1. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 234).

Entretien

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

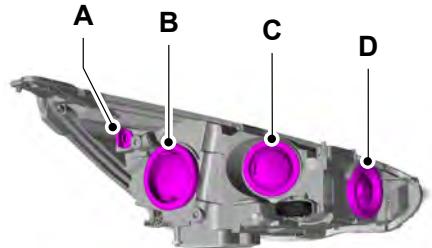
AVERTISSEMENT



Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.

Nota : Si vous touchez accidentellement l'ampoule, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Phare

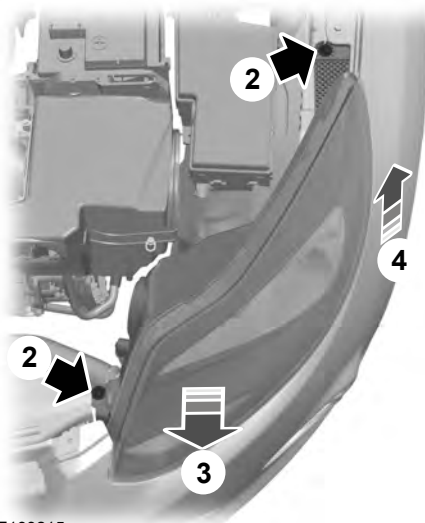


E184152

- A. Ampoule de feu de position latéral.
- B. Ampoule de feu de croisement.
- C. Ampoule de feu de route.
- D. Ampoule de clignotant. Phare de virage.

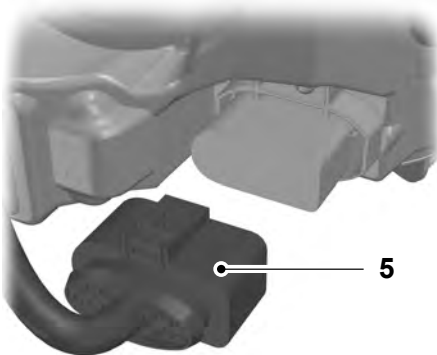
Feu de croisement

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 251).



E133215

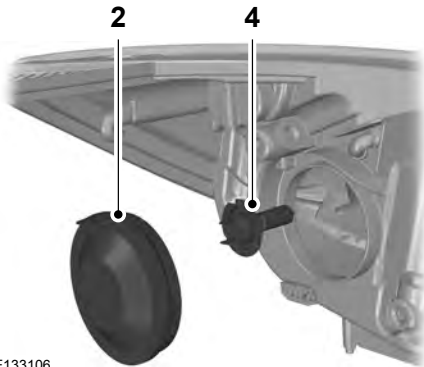
2. Déposez les vis.
3. Tirez le bloc optique aussi loin que possible vers l'avant du véhicule pour le dégager du point de fixation inférieur.
4. Levez la partie extérieure du phare et déposez-le.



E133750

5. Débranchez le connecteur.

Entretien

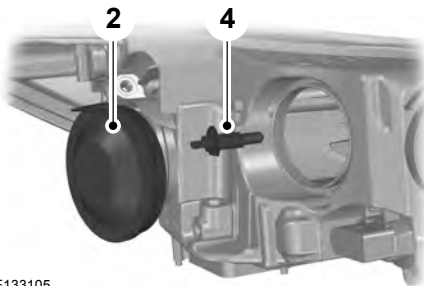


E133106

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Débranchez le connecteur.
4. Détachez le clip et retirez l'ampoule.

Feu de route

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 251).



E133105

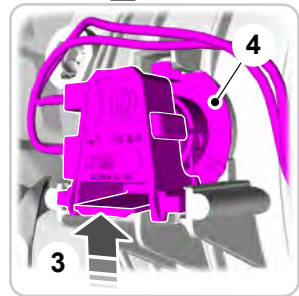
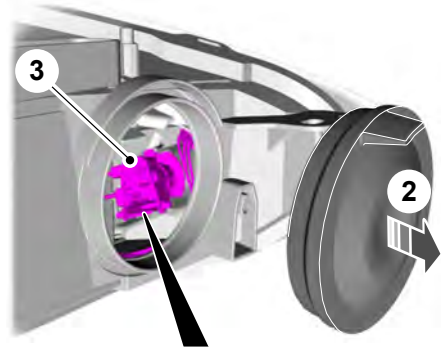
2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Débranchez le connecteur.
4. Détachez le clip et retirez l'ampoule.

Phares avec lampes à décharge

Si votre véhicule est équipé de phares avec lampe à décharge, veuillez noter que ces lampes sont à haute tension. Contactez un concessionnaire autorisé.

Phare de virage (selon l'équipement)

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 251).



E221808

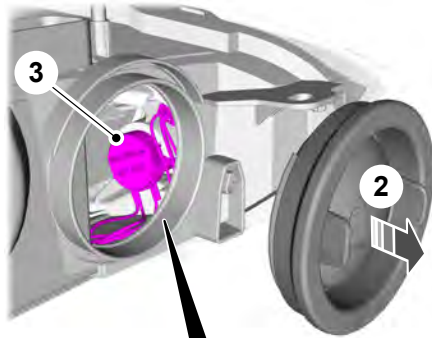
2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Enfoncer l'attache pour retirer le porte-ampoule.
4. Retirez le porte-ampoule en le tirant bien droit.
5. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Entretien

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Clignotant avant

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 251).

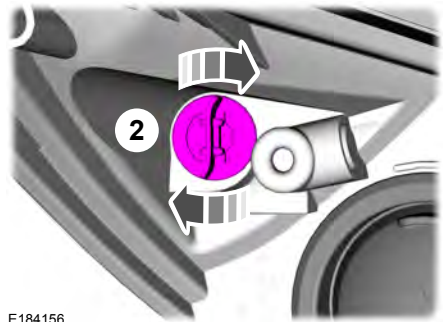


E184153

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Appuyez sur l'ampoule, puis tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Ampoule de feux de position latéraux

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 251).

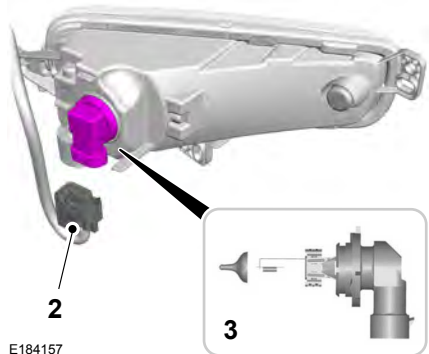


E184156

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Retirez le porte-ampoule en le tirant bien droit.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Antibrouillards avant

1. Retirez la grille d'antibrouillard du bouclier avant, puis dévissez l'antibrouillard.



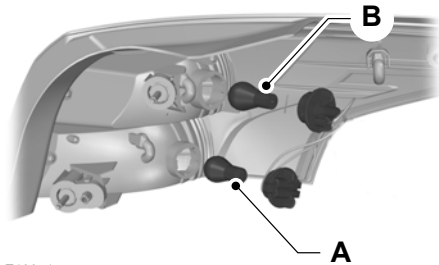
E184157

2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Entretien

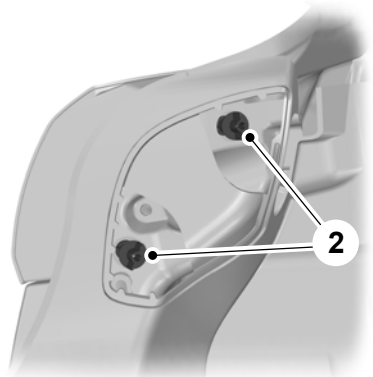
Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule de la douille.

Feux arrière - 4 portes



E133714

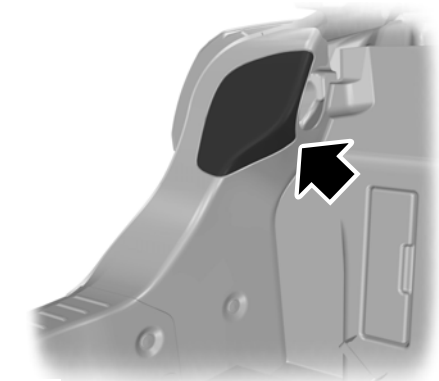
- A. Ampoule de clignotant et de feu arrière
- B. Ampoule de feu stop.



E133703

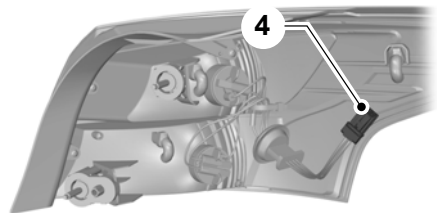
- 2. Déposez les écrous à oreilles et détachez l'attache.
- 3. Déposez la lampe.

Feu stop, feu arrière et clignotant



E133702

- 1. Retirez le couvercle soigneusement.

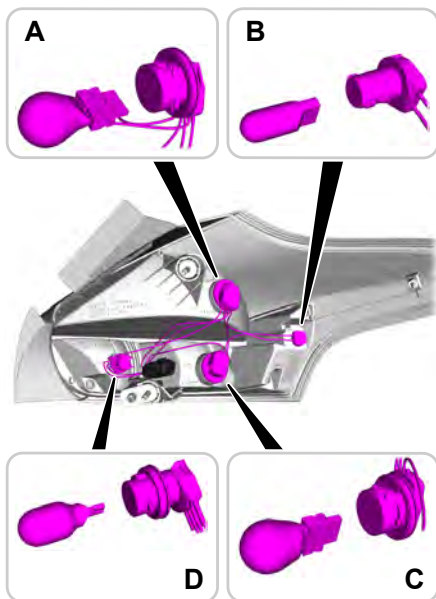


E133713

- 4. Débranchez le connecteur.
- 5. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
- 6. Appuyez sur l'ampoule, puis tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Entretien

Feux arrière - 5 portes



E184159

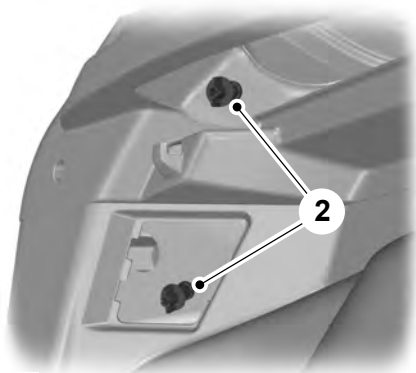
- A. Ampoule de feu stop et feu arrière
- B. Ampoule de feu de position latéral
- C. Ampoule de clignotant
- D. Ampoule de feu de recul

Feu stop, feu arrière et clignotant



E133111

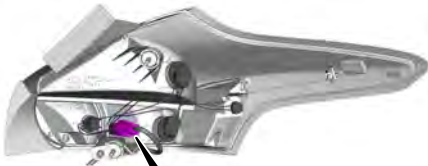
1. Retirez le couvercle soigneusement.



E133112

2. Déposez les écrous à oreilles et détachez l'attache.
3. Déposez la lampe.

Entretien



E184158

- Débranchez le connecteur.
- Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
- Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Feux arrière à DEL (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules d'éclairage de plaque d'immatriculation et de troisième feu stop en hauteur

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonctions	Numéro commercial
Feux de route (halogène)	HILL
* Feux de route (à décharge à haute intensité)	D3S
Feux de croisement (halogène)	H11LL
* Feux de croisement (à décharge à haute intensité)	D3S
Feux de jour	HILL
* Feux de jour (haut de gamme)	DEL
Feu de stationnement - avant	193

Entretien

Fonctions	Numéro commercial
* Feu de stationnement - avant (haut de gamme)	DEL
Clignotant - avant	WY21W
Clignotant - avant (haut de gamme)	PY21W
Antibrouillards	H8
Feu de position latéral - avant	WY5W
Clignotant - arrière (4 portes)	P27/7W
Clignotant - arrière (5 portes)	3757 NAK
Feu arrière et feu stop	P27/7W
Feux arrière (4 portes)	194
* Feu arrière (5 portes, haut de gamme)	DEL
Feux latéraux - arrière (5 portes)	194
* Feux latéraux - arrière (haut de gamme)	DEL
Feu de recul	921
* Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL
* Troisième feu stop	DEL
* Lampes intérieures	DEL

* Pour remplacer ces ampoules, consultez un concessionnaire autorisé.

Faites remplacer les lampes de la planche de bord par un concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



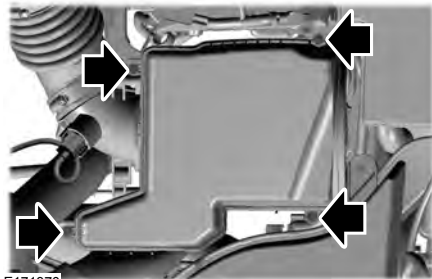
Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez le filtre à air uniquement par un élément de filtre à air figurant dans le tableau de pièces de rechange Motorcraft. Voir **Pièces Motorcraft** (page 301).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

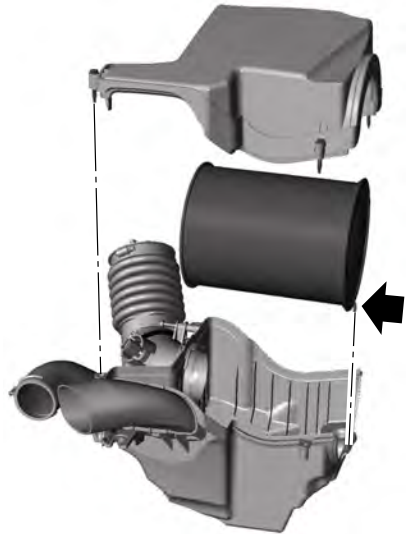
Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 465).

Nota : L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur dus à l'utilisation d'un filtre à air inapproprié.



E171370

1. Desserrez les quatre fixations et déposer le couvercle du filtre à air.
2. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
3. Essuyez les saletés ou débris sur le filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et pour obtenir un joint étanche.



E170433

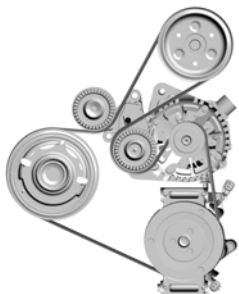
4. Montez un élément de filtre à air neuf. Faites coulisser d'abord l'extrémité ouverte du filtre à air, sous la languette. Repoussez ensuite l'extrémité fermée du filtre à air dans la partie inférieure du boîtier. L'extrémité fermée doit venir se loger dans la rainure du boîtier. La languette de l'extrémité fermée du filtre à air doit être orientée vers le bas et s'insérer entre les rainures du boîtier, comme représenté au niveau de la flèche ci-dessus.

Entretien

Nota : *Veillez à bien aligner la languette de l'élément de filtre à air sur la rainure du boîtier de filtre à air.*

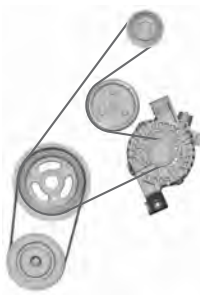
5. Reposer le couvercle du filtre à air et resserrer les quatre fixations.

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 1.0L ECOBOOST™



E163197

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 2.0L



E189146

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42	-
Nettoyant pour métal brillant Motorcraft® ZC-15	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteur Motorcraft® CXC-66-A	-
Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft® ZC-56	WSS-M99P43-B
Nettoyant multi-usage Motorcraft® CXC-101	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft® ZC-54	-
Détachant	-
Nettoie-vitres de qualité supérieure Motorcraft® CXC-100	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

Entretien du véhicule

- Essuyez immédiatement les épandements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Entretien du véhicule

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.

Entretien du véhicule

- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Entretien du véhicule

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 266).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- Produits de nettoyage domestiques;

- Solutions à base d'alcool;
- Solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES (Selon l'équipement)

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

Jantes et pneus

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements importants concernant les jantes et les pneus à taille basse 235/40R18

Si votre véhicule est équipé de pneus 235/40R18, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et jantes confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur conception, ces pneus sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non revêtues, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Nota : *Votre garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les jantes.*

Renseignements sur le Classement uniforme de qualité des pneus



E142542

Les indices de qualité du pneu concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité du pneu se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le département des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité du pneu concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les

pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le département des Transports des États-Unis exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les données telles qu'elles ont été rédigées par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

Jantes et pneus

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

Étiquette de pneu : Étiquette renseignant sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale transportable par le véhicule.

Numéro d'identification de pneu : numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

Pression de gonflage : mesure de la quantité d'air dans un pneu.

Charge standard : classe de pneus P-métriques ou métriques conçus pour transporter une charge maximale à une pression de 2,41 bar (35 lb/po²) [2,5 bar (36 lb/po²) pour les pneus métriques]. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

Charge supplémentaire : Pneus de classe P-métrique ou pneus en dimensions millimétriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

kPa : kilopascal, unité métrique de pression d'air.

lb/po² : livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

Pression de gonflage des pneus à froid : la pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

Pression de gonflage recommandée : la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le

Jantes et pneus

rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

Talon du pneu : partie du pneu adjacente à la jante.

Flanc du pneu : partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

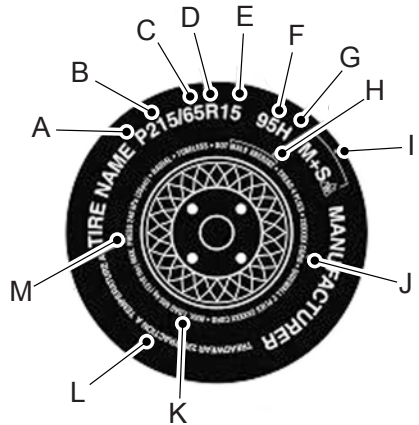
Bande de roulement du pneu : périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

Jante : support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de cote de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et la cote de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de

Jantes et pneus

L'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques (JATMA).

B. 215 : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. 95 : indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre manuel du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Les différentes cotes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Lettre	Cote de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)

Jantes et pneus

Lettre	Cote de vitesse
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Nota : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) : cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : boue ou neige, ou

AT : tous terrains, ou

AS : toutes saisons.

J. Composition des plis et

matières utilisées : indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu.

Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure :** l'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

Jantes et pneus

***Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

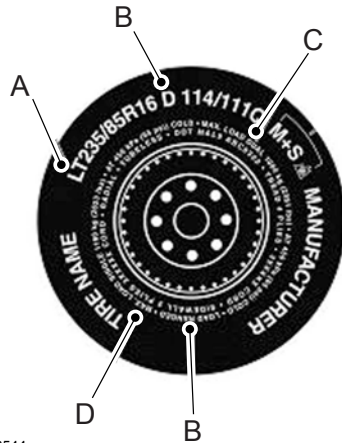
***Température :** les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se

trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT



E142544

Les pneus de type LT comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

Jantes et pneus

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage :

indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale en roues jumelées à une pression kPa (po/lb²) à froid :

indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues couplées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale (kg) en roues simples à une pression po/lb² (kPa) à froid :

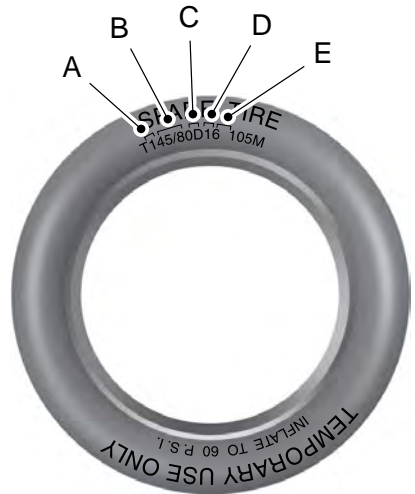
indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

A. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Jantes et pneus

C. **80** : indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression recommandée par Ford.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance au roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Jantes et pneus

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression à laquelle la charge maximale peut être supportée par le pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de gonflage de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression de vos pneus :

Jantes et pneus

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mille), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des roues de secours et pneus de taille différente. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours classiques et de tailles différentes, consultez les renseignements au sujet des roues de secours et pneus de taille différente. Rangez le pneu et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu, qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi l'absence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

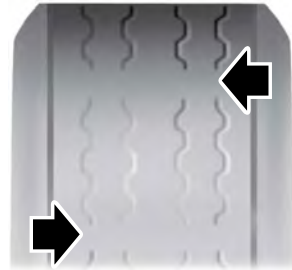
Jantes et pneus

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus en recherchant une usure inégale ou excessive et retirez les cailloux, clous, morceaux de verre, etc. qui auraient pu s'y loger. Recherchez sur les pneus et les corps de valve des trous, des fissures ou des entailles qui pourraient laisser passer de l'air. Le cas échéant, réparez ou remplacez le pneu et remplacez le corps de valve. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifiez les pneus pour déterminer si une intervention ou un remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien insuffisant ou inadéquat du véhicule peut également causer une usure inégale des pneus. Inspectez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Inspectez régulièrement la bande de roulement et les flancs des pneus en recherchant des dommages tels que des renflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures dans les sculptures ou une déchirure de la bande de

Jantes et pneus

roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que les conditions météorologiques, les conditions d'entreposage ou d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

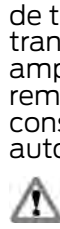
Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, cote de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte

AVERTISSEMENTS



de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
4. Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.


Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.


L'utilisation de jantes ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, votre système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Le pneu de remplacement peut être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Si votre véhicule est enlisé dans la neige, la boue, le sable ou autre, ne faites pas patiner rapidement les roues. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

 Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (30 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

Respectez les limites de vitesse signalisées.

Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.

Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles sur la route.

Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues


Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT

 Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 288).

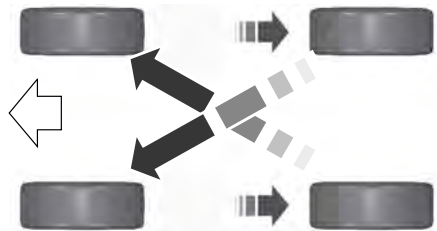
Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert (PTU). Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et altérer le comportement de votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires.

Si vous choisissez d'installer des pneus d'hiver sur votre véhicule, vous devez équiper les quatre roues de pneus de même taille, de même indice de charge et de même indice de vitesse que les pneus d'origine indiqués sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. L'étiquette est apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte conducteur. L'installation de pneus de dimension et de construction différentes sur votre véhicule peut nuire à la tenue de route et au freinage et causer une perte de maîtrise du véhicule.

Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, nous vous conseillons d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type. En effet, les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes :

- Évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des chaînes antidérapantes à petits maillons d'environ 10 mm avec des pneus 215/55R16.
- N'utilisez que des chaînes antidérapantes à petits maillons d'environ 15 mm avec des pneus 195/65R15.
- N'utilisez des chaînes antidérapantes que sur les dimensions de pneu susmentionnées.
- Les chaînes antidérapantes doivent être montées par paires sur l'essieu avant.

Jantes et pneus

- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient solidement fixées et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mph) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires.
- N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus).

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaillon en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.*

Jantes et pneus

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages suivants du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de recharge qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de recharge permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC : » devant le numéro d'accréditation radio signifie que le produit répond aux spécifications techniques d'Industrie Canada.*

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : *Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins mensuellement) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Jantes et pneus

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de sous-gonflage s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de scellant anti-crevaillon car il risque d'endommager le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Un capteur de pression de pneu endommagé peut ne plus fonctionner.

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaillon se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence vers un endroit sûr sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 288). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Jantes et pneus

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours type T : Le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only moulée dans le flanc.

2. Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette : La jante sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : ENSEMBLE JANTE ET PNEU POUR USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph) ;
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation ;
- Tracter de remorque ;
- Utiliser des chaînes antidérapantes sur l'essieu équipé de la roue de secours différente ;
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois ;
- Utiliser les services d'un lave-auto ;
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage ;
- Le confort et le bruit ;
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir ;
- La conduite en hiver ;
- La conduite par temps pluvieux ;
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph) ;
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois ;
- Utiliser les services d'un lave-auto ;
- Monter des chaînes antidérapantes sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

Jantes et pneus

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage ;
- Le confort et le bruit ;
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir ;
- La conduite en hiver ;
- La conduite par temps pluvieux ;
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La traction d'une remorque ;
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping ;
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Ne vous placez pas sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.



Lors de la pose d'une roue, éliminez toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logé sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans contact métal

AVERTISSEMENTS

à métal approprié au niveau des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue lorsque le véhicule est en mouvement et provoquer la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures graves voire mortelles.



Veiller à ce qu'il n'y ait pas de graisse ou d'huile sur les filets ou à l'interface entre les goujons et les écrous de roue. Cela pourrait causer le desserrage des écrous de roue pendant la conduite.



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P).




Pour éviter que votre véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée au niveau de la roue arrière droite.




Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

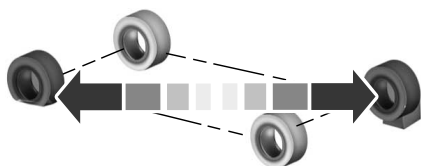
Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

 Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

 Veuillez à ce qu'aucun passager ne demeure dans votre véhicule.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier de la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou de point mort (N) (boîte de vitesses manuelle) et arrêtez le moteur.
3. Retirez le panneau moqueté.
4. Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Retirez la roue de secours de son compartiment.
6. Retirez le boulon de fixation du cric en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
7. Retirez le cric.



E142551

8. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.
9. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les relevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.
10. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement du cric.
Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.



E145908

11. Des creux dans les bas de caisse montrent les emplacements de levage au cric.

Jantes et pneus



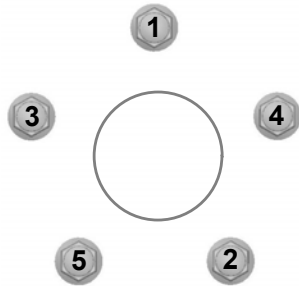
E142553

12. Déposez les écrous de roue et la roue.



E145950

13. Inspectez l'alésage pilote de roue (**A**) et la surface de montage avant la repose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.
14. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
15. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



E75442

16. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Écrous de roue** (page 297).
17. Resserrez les écrous de roue au couple prescrit à 160 km (100 mi) après avoir effectué une intervention quelconque sur une roue. Par exemple : Permutation des pneus, remplacement d'un pneu à plat ou dépose d'une roue.

Rangement de la roue au pneu dégonflé

La roue de dimension normale peut être rangée dans le compartiment de roue de secours.

1. Soulevez le panneau moquetté de la roue de secours en biais pour accéder au compartiment de roue de secours.
2. Placez la roue dans le compartiment de roue de secours avec le corps de valve orienté vers le bas. Utilisez un mini-boulon de secours pour fixer la roue.
3. Remplacez le cric et les outils dans le compartiment de la roue de secours.
4. Remettez en place le panneau moquetté de la roue de secours.

Jantes et pneus

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesse supérieure à 160 km/h (100 mi/h)

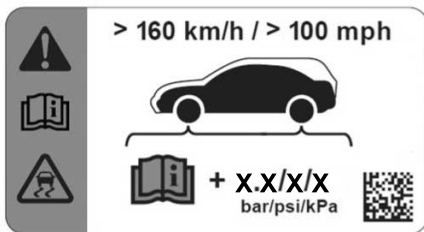
AVERTISSEMENT



Si vous conduisez à plus de 160 km/h (100 mph), pour réduire le risque de défaillance des pneus, qui pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles, augmentez les pressions de gonflage des pneus avant et arrière de la quantité indiquée sur l'étiquette d'avertissement située soit sur le pied milieu soit sur la portière côté conducteur. Ne conduisez à plus de 160 km/h (100 mph) que dans les endroits où cette pratique est légale et si les conditions le permettent. L'étiquette de pression de gonflage des pneus se trouve sur le pied milieu ou sur la porte côté conducteur de votre véhicule.



Avertissement : Le non respect de ces directives peut entraîner la défaillance d'un pneu et l'instabilité du véhicule, et induire un risque de blessures graves voire mortelles. Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.



E184089

Pour les vitesses supérieures à 160 km/h (100 mph), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

ÉCROUS DE ROUE

Taille de boulon	Nm (lb.ft)
M12 x 1,5	135 (100)

Nota : Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 1.0L ECOBOOST™

Moteur	EcoBoost 1 L
Cylindrée (po ³)	61
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-2-3
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,026 – 0,030 in. (0,65 – 0,75 mm)
Rapport volumétrique	10,0:1

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.0L

Moteur	2 L à injection directe d'essence
Cylindrée (po ³)	121
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87 ou E85
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	,034 - ,036 in. (.85 - .95 mm)
Rapport volumétrique	12,0:1

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 1.0L ECOBOOST™

Composant	Référence pièce
Elément de filtre à air	FA-1908
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BAGM-48H6-760
Bougies	SP-538A
Filtre à air d'habitacle	FP-70
Balais d'essuie-glace de pare-brise	WW-2802 (côté conducteur) WW-2803 (côté passager)
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	WW-1295

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 465).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.0L

Composant	Référence pièce
Elément de filtre à air	FA-1908
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle	BXT-96R-500
Batterie - Véhicules avec boîte de vitesses automatique	BXT-96R-590
Bougies	SP-535
Filtre à air d'habitacle	FP-70
Balais d'essuie-glace de pare-brise	WW-2802 (côté conducteur) WW-2803 (côté passager)
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	WW-1295

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 465).

Capacités et spécifications


ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
 WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS IR I AXLE I TR SPR I XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.


DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS IR I AXLE I TR SPR I XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XX =XXX-XXXXXXXX-XX

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Type	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports.	DPS6	W
Boîte de vitesses automatique à six rapports.	6F15	7
Boîte manuelle 5 vitesses.	MTX75	RP
Boîte manuelle 6 vitesses.	B6	BT
Boîte manuelle 6 vitesses.	MMT6	Vi

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1.0L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Contenances

Élément	Quantité
Contenance d'huile moteur, y compris le filtre à huile.	4,6 L (1,2 gal)
Contenance d'huile moteur, hors filtre à huile.	4,4 L (1,2 gal)
Contenance de liquide de refroidissement du moteur.	8,5 L (2,2 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses manuelle.	1,67 L (0,4 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses automatique.	8,6 L (2,3 gal)
Contenance du réservoir de carburant.	47 L (12,4 gal)
Contenance du système lave-glaces.	2,5 L (0,7 gal)
Contenance de frigorigène pour climatisation.	0,59 kg (20,8 oz)
Contenance d'huile pour compresseur frigorifique de climatisation.	207 ml (7,0 fl oz)

Ajout d'huile moteur

Quantité
0,7 L (0,7 pte)

La quantité d'huile moteur requise pour faire monter le niveau indiqué sur la jauge de minimum à maximum.

Spécifications

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford.

L'utilisation d'autres liquides peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C945-A
Huile moteur synthétique Motorcraft®	WSS-M2C945-A

Capacités et spécifications

Appellation	Spécification
CXO-5W20-LFS6	
Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour boîtes embrayage double Motorcraft® XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide pour boîte de vitesses automatique Motorcraft® CXT-10-LV6	MERCON® LV WSS-M2C938-A
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Liquide dégrissant Motorcraft® CXC-51-A	-

Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Nota : N'utilisez pas plus de 1 L (1,1 pte) de l'autre huile moteur entre deux intervalles d'entretien programmés.

Capacités et spécifications

L'utilisation d'une huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- Des périodes plus longues de lancement du moteur;
- Des niveaux d'émissions accrus;
- Un rendement réduit du moteur;
- Une plus forte consommation de carburant;
- Une réduction de la capacité de freinage.

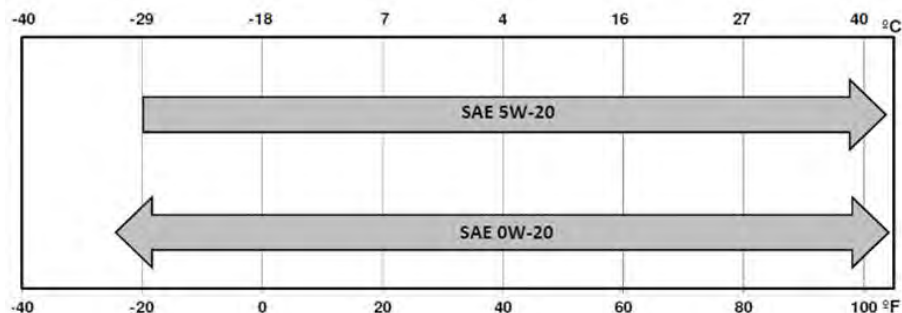
N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22°F) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-20	WSS-M2C947-A



E240522

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.0L

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Contenances

Élément	Quantité
Contenance d'huile moteur, y compris le filtre à huile.	4,3 L (1,1 gal)
Contenance d'huile moteur, hors filtre à huile.	3,9 L (1,0 gal)
Contenance de liquide de refroidissement du moteur.	8,5 L (2,2 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses manuelle.	1,67 L (0,4 gal)
Contenance d'huile de boîte de vitesses automatique.	1,7 L (0,4 gal)
Contenance du réservoir de carburant.	47 L (12,4 gal)
Contenance du système lave-glaces.	2,5 L (0,7 gal)
Contenance de frigorigène pour climatisation.	0,59 kg (20,8 oz)
Contenance d'huile pour compresseur frigorifique de climatisation.	207 ml (7,0 fl oz)

Ajout d'huile moteur

Quantité
0,95 L (1,0 pte)

La quantité d'huile moteur requise pour faire monter le niveau indiqué sur la jauge de minimum à maximum.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C945-A
Huile moteur synthétique Motorcraft®	WSS-M2C945-A

Spécifications

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford.

L'utilisation d'autres liquides peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Capacités et spécifications

Appellation	Spécification
CXO-5W20-LFS6	
Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour boîtes embrayage double Motorcraft® XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Graisse tout usage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Liquide dégrissant Motorcraft® CXC-51-A	-

Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses **MERCON® LV** ne doivent être remplies qu'avec cette huile.



Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Nota : N'utilisez pas plus de 1 L (1,1 pte) de l'autre huile moteur entre deux intervalles d'entretien programmés.

L'utilisation d'une huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- Des périodes plus longues de lancement du moteur;
- Des niveaux d'émissions accrus;
- Un rendement réduit du moteur;

E142732

Capacités et spécifications

- Une plus forte consommation de carburant;
- Une réduction de la capacité de freinage.

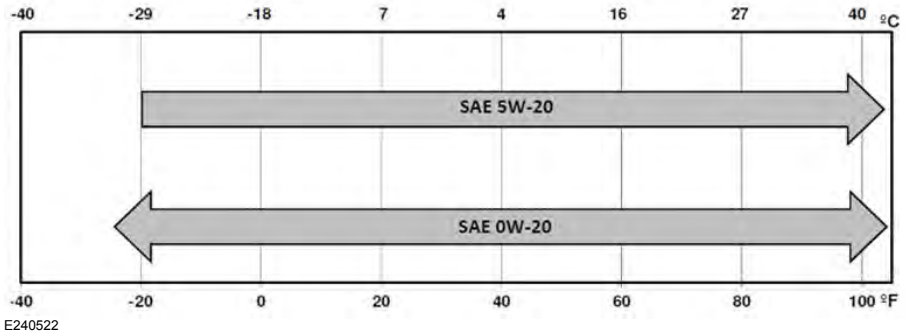
N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-20	WSS-M2C947-A

Huile moteur de recharge pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de recharge suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22°F) ou moins.



Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls

les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC

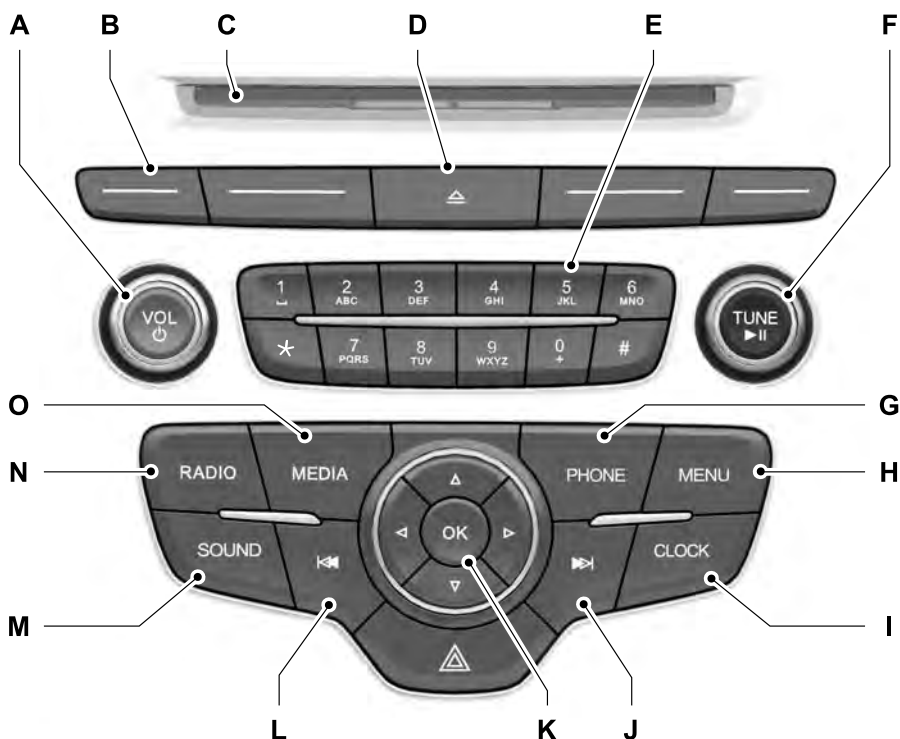
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Chaîne audio



E184901

- A **VOL et Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction. Tournez la commande pour régler le volume.
- B **Touches de fonctions** : Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- C **Fente pour CD** : Vous permet d'insérer un disque compact.
- D **Touche d'éjection ou de mise en sourdine** : Appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact. Appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine la source audio.

Chaîne audio

- E Clavier numérique :** En mode radio, vous pouvez mémoriser vos stations de radio favorites. Pour mémoriser une station radio, syntonisez la station, puis maintenez enfoncé le bouton de préréglage jusqu'au retour du son. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.
- F TUNE et Lecture ou Pause :** En mode radio, tournez ce bouton pour effectuer une recherche sur la bande de fréquences par incréments. Appuyez sur cette touche pour mettre la station en sourdine. En mode média, tournez pour sélectionner une nouvelle piste. Appuyez pour lire ou interrompre momentanément une piste. Ce bouton permet également de mettre les sources radio en sourdine.
- G PHONE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez votre livret de renseignements SYNC.
- H MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Consultez la section **Structure de menu** plus loin dans ce chapitre.
- I CLOCK :** Si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher la montre.
- J Recherche et avance rapide :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station suivante de la bande de fréquences. Maintenez cette touche enfoncée pour avancer rapidement, puis relâchez-la pour vous arrêter sur la prochaine station disponible. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste suivante. Maintenez le bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste en cours de lecture.
- K Bouton OK et touches fléchées :** Appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections de menu. Appuyez pour faire défiler les menus disponibles.
- L Recherche et retour :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquences. Maintenez cette touche enfoncée pour reculer rapidement, puis relâchez-la pour vous arrêter sur la station précédente disponible. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- M SOUND :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : Aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

Chaîne audio

- N **RADIO** : appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour sélectionner une bande radio. Maintenez-la enfoncée pour sélectionner la fonction de mise en mémoire automatique. Appuyez pour revenir à l'écran principal de la bande radio active.
- O **MEDIA** : appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD, à un appareil de média SYNC ou faire défiler les sources média à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AUDIO DE SONY

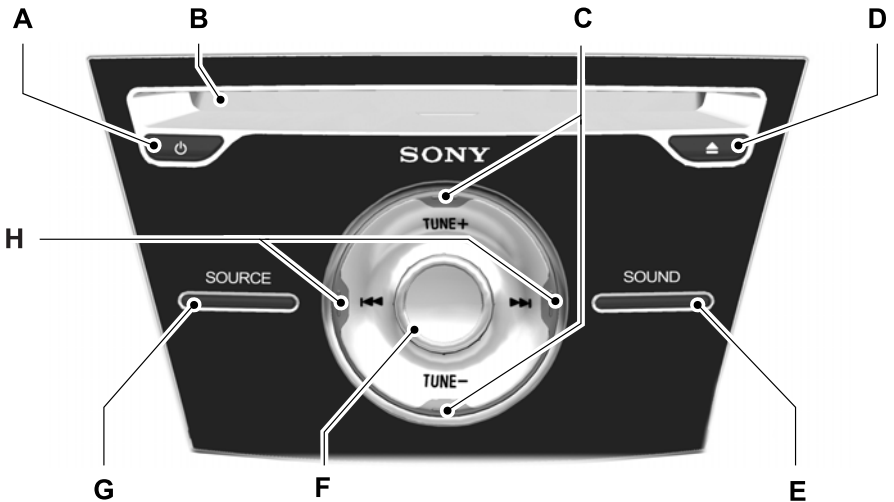
Nota : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Reportez-vous à l'information MyFord Touch.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio



E184903

- A **Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.
- B **Fente de CD** : Vous permet d'insérer un disque compact.
- C **Recherche manuelle « TUNE »** : en mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquence. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- D **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- E **SOUND (son)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- F **VOL (volume)** : tournez ce bouton pour régler le volume.

Chaîne audio

- G SOURCE :** Appuyez pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM et CD.
- H Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), appuyez sur cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.

Structure de menus

Nota : En fonction du système, l'affichage de certaines options peut différer légèrement.

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches haut et bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche droite pour entrer dans un menu. Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Radio	
MANUAL TUNE (syntonisation manuelle)	Utilisez les touches fléchées gauche et droite pour parcourir la bande de fréquences vers le haut ou vers le bas.
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
AST	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
SET PTY CATEGORY (sélection du type de programme)	Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple).
Système de radiodiffusion de données/Système RDS	Sélectionnez cette option pour afficher des données de diffusion supplémentaires (texte radio), si disponibles. Cette fonction est désactivée par défaut. Le système de radiodiffusion de données (RBDS) doit être activé pour que vous puissiez sélectionner une catégorie ou afficher le texte et le nom de la radio écoutée.

Chaîne audio

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
SHOW ESN (afficher n° ESN)	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec Sirius pour activer, modifier ou procéder au suivi de votre compte d'utilisateur de radio satellite.
CHANNEL GUIDE (guide des stations)	Sélectionnez cette option pour afficher les stations de radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station : TUNE CHANNEL (syntoniser la station), SKIP CHANNEL (sauter la station) ou LOCK CHANNEL (verrouiller la station). Lorsque vous sautez ou verrouillez une station, vous ne pouvez y accéder qu'en appuyant sur le bouton Direct, puis en saisissant le numéro de la station. Vous devez fournir votre NIP pour verrouiller ou déverrouiller une station.
SET SIRIUS CATEGORY (définir la catégorie Sirius)	Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou nouvelles, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
Notific.	Sélectionnez cette option pour désactiver ou activer des alertes concernant les plages musicales, les artistes ou les équipes. Le système vous alerte lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
UNLOCK ALL STATIONS (déverrouiller toutes les stations)	À l'aide de votre code NIP, déverrouillez les stations précédemment verrouillées.
SKIP NO STATIONS (ne pas sauter de station)	Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant.
PARENTAL LOCK (PIN) (contrôle parental [NIP])	Sélectionnez cette option pour créer un code NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234.

Chaîne audio

AUDIO SETTINGS (réglages audio)	
Volume asservi à la vitesse	Cette fonction ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système de 0 à +7.
Son	Sélectionnez cette fonction pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode d'occupat.	Sélectionnez cette option pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position du siège choisie.
DSP	Choisir entre les modes stéréo.

CD SETTINGS (réglages en mode lecteur de CD)	
SCAN ALL (balayage de toutes les pistes)	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toutes les sélections de disque.
SCAN FOLDER (balayage du dossier)	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toute la musique dans le dossier de MP3 en cours de lecture.
CD COMPRESSION (compression de disque compact)	Sélectionnez cette option pour uniformiser les passages musicaux forts et ceux moins forts afin d'homogénéiser le volume d'écoute.

CLOCK SETTINGS (réglage de l'horloge)	
SET TIME (réglage de l'heure)	Sélectionnez cette option pour régler l'heure.
SET DATE (réglage de la date)	Sélectionnez cette option pour régler la date du calendrier.
24H MODE (mode 24 h)	Sélectionnez cette option pour afficher l'heure en mode 12 ou 24 heures.

Chaîne audio

DISPLAY SETTINGS (paramètres d'affichage)	
DIMMING (réglage d'intensité)	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour afficher la langue en Anglais, Français ou Espagnol.
TEMP. SETTING (réglage de température)	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

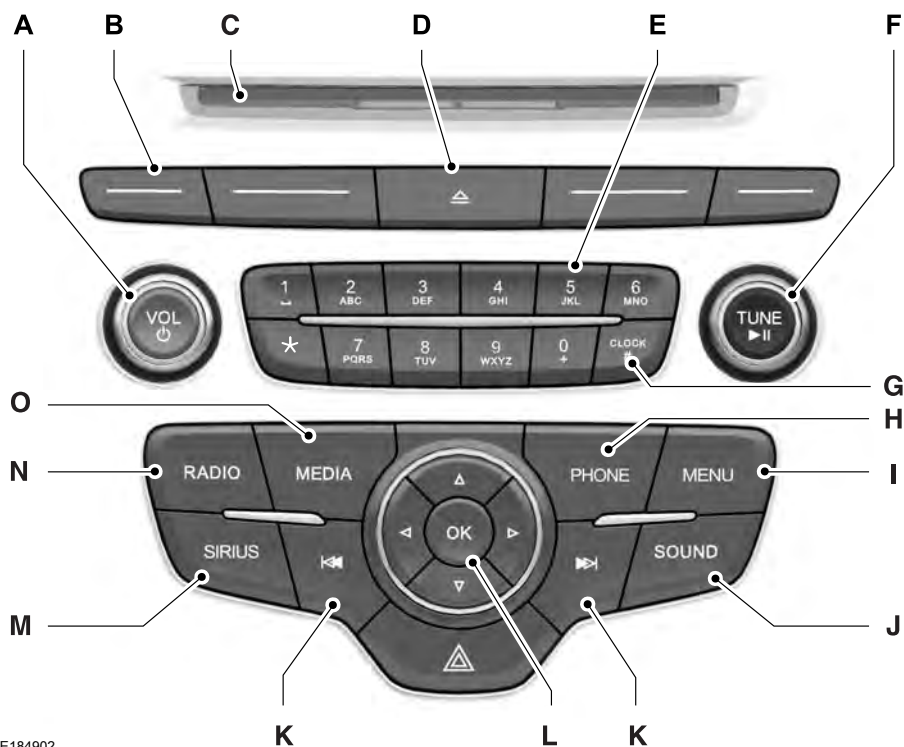


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Nota : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Chaîne audio



E184902

- A **Vol et Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.
- B **Touches de fonction :** Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- C **Fente pour CD :** Vous permet d'insérer un disque compact.
- D **Touche d'éjection ou de mise en sourdine :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact. Appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine la source audio.

Chaîne audio

- E Clavier numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station radio, syntonisez la station, puis maintenez enfoncé le bouton de pré-réglage jusqu'au retour du son. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.
- F TUNE et Lecture ou Pause :** En mode radio, tournez ce bouton pour effectuer une recherche sur la bande de fréquences par incréments. Appuyez sur cette touche pour mettre la station en sourdine. En mode média, tournez pour sélectionner une nouvelle piste. Appuyez pour lire ou interrompre momentanément une piste. Ce bouton permet également de mettre les sources radio en sourdine.
- G Clock :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de réglage de la montre. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge. Si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher l'heure.
- H PHONE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez votre livret de renseignements SYNC.
- I MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Voir **Structure de menus**.
- J SOUND :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : Aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- K Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si une catégorie particulière est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez ce bouton pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez le bouton enfoncé pour, selon le cas, faire avancer ou reculer rapidement la piste actuelle.
- L Flèches et OK :** Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter.
- M SIRIUS :** Appuyez sur cette touche pour écouter la radio satellite SIRIUS.

Chaîne audio

- N **RADIO** : Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de radio.
- O **MEDIA** : Appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD, à un appareil de média SYNC ou faire défiler les sources média à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaye pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Chaîne audio

Nota : Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Chaîne audio

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION... » pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, sintonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Sintonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PORT USB



E176344

Le port USB est situé dans la console centrale.

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **SYNC™** (page 329).

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

Vous pouvez placer la centrale multimédia à l'intérieur de la console centrale ou sur la planche de bord.

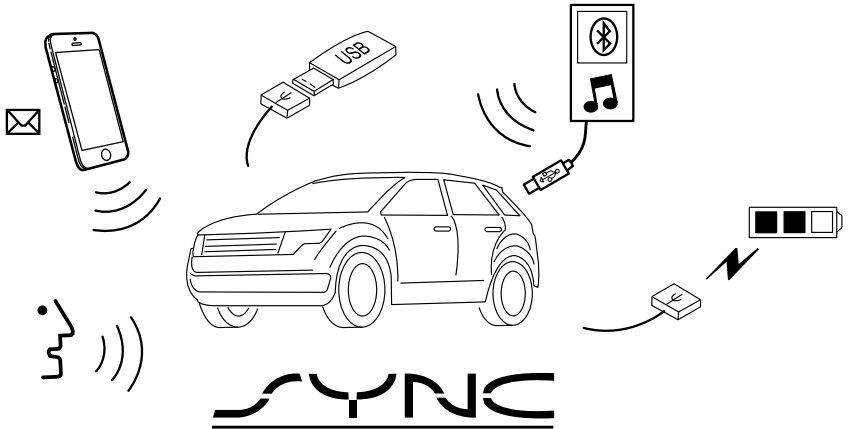
Chaîne audio



E211463

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS



E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Spotify et Glympse au moyen de SYNC AppLink.
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 349).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
(annuler terminer)	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus.
aide	Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives.
(menu principal recommencer)	Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
messages [guide] de confirmation désactivés	Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
messages [guide] de confirmation activés	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des options suivantes :	
confirmation de téléphone activée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
confirmation de téléphone désactivée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

Option de menu
SYNC-Réglages
Param. voix

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant.
- Fin d'appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Utilisation de la chaîne audio

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**. Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
(jumeler (téléphone Bluetooth [audio]) ajouter [un] téléphone)	Suivez les instructions sur l'écran audio.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Nota : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Nota : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

Commande vocale
(téléphone Blackberry iPhone)
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
appeler ____
appeler ____ à la maison
appeler ____ au (travail bureau)
appeler sur le (cell cellulaire mobile téléphone mobile)
appeler ____ sur (un autre l'autre) (numéro [[de] téléphone])
composer [[un le ce] numéro] ¹
([aller à] mode confidentiel privé [sur] transférer au téléphone) ²
(appel en attente mettre l'appel en attente) [activé] ²
(conférencer l'appel conférence téléphonique) ²
touche discrétion [activée] ²
touche discrétion désactivée ²
(activer la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie activée)
(désactiver la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie désactivée)

Commande vocale
(messages message) [texte] ³
aide

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

³ Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales
411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un)
700 (sept cent)
800 (huit cent)
900 (neuf cent)
Effacer (supprime tous les caractères entrés)
Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés)
Numéro <0-9>
Plus
Dièse (#)
Étoile (*)

Nota : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

Pour accéder aux messages dites :

Commande vocale
(messages message) [texte]
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
(écouter lire) (message ligne [texte])
acheminer (ce message le message les messages [texte])
répondre au (message [texte])
appeler [destinataire]

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyez sur :

Option de menu
Écoute

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites :

Commande vocale	
(connecter appareil dispositif) —	Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod ». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio).

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	
appeler [nom]	
composer [[un le ce] numéro]	SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire :

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

Commande vocale	
(composer envoyer)	Ceci démarre l'appel.
(supprimer corriger)	Ceci efface les chiffres énoncés.

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Refuser

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Mic.Off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option.
Confid.	Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
Attente	Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composition	Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe).
Joindre appels	Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus .

Option de menu	Description et mesure à prendre
	3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK .
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

Affichage	Description et mesure à prendre
Composition	Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio.
Répertoire	Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire.

Affichage	Description et mesure à prendre
	<p>3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Histor. appels	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p> <p>2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.</p> <p>3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Comp.abrégée	Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé.
Messages texte	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Appareils BT	Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression).
Réglag. appareil	Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone.

Messages texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : Cette fonction, asservie à la vitesse, est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 5 km/h (3 mph) ou moins.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
(écouter lire) (message ligne [texte])	Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte.

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

Option de menu	Description et mesure à prendre	
Ignorer	Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes.	
Affich.	Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez :	
	Plus...	Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes :
	Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
	Appeler expéd.	Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message.
	Transférer msg	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Nouv.	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
Affich.	Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message.
Suppr.	Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir.
Plus...	Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire.

Envoi d'un message texte

Nota : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Nota : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Régler maître	Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth.
État téléphone	Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité.
Notif. Msg Text	Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous.

Option de menu	Préférences de répertoire	
Ajout contacts	Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire.	
Suppr.	Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone.	
Téléch. imméd.	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système.	
Télécharg. auto	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement.	
	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC.	
	Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité.	
Préf. tri	L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner :	
	Prénom/nom	Nom/prénom

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Ajouter	<p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Sauter l'étape suivante. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non.

Option de menu	Description et mesure à prendre
	5. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.
Suppr.	Sélectionnez l'option Supprimer et confirmez lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler.
Maître	À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix.
Relier	Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth.
Dissoc.	Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage.

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option.
Régl. val. défaut	Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio.
Réinitialisation	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut.
Installation app.	Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB.
Infos système	Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.
Param. voix	Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 331).
Rechercher USB	Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Spotify et Glympse (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 40). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 211). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur Menu puis Sélectionner

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNC-Applications	
911 Assist	Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt.

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rappel vocal activé	Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Rappel désactivé	Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.*

Nota : Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.

Nota : Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCApplications	
App. mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez :
	Rech. nouv. app.

Nota : Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC.
(lister établir une liste liste) des (applications [[pour] (téléphone mobile portable GSM téléphone portable téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps applications mobiles)	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
(trouver rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM] apps applications mobiles)	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
aide	
Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC.	

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCAppllications	
Applis mobiles	
Toutes les app.	Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Màj requise	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.
Déjà à jour	Aucune mise à jour n'est requise.
MAJ en cours...	Le système tente de recevoir une mise à jour.

Paramètres de mise à jour

Option de menu	Mesure à prendre et description
Demander MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire.
Désactiver MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Nota : *Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.*

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Nota : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.*

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias.

Les mots entre parenthèses [] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée.

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

Message
Lire tout
Sélections
Pistes
Artistes

Message
Albums
Genres
Rechercher USB
Réinitialiser USB

Commandes vocales multimédias



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commande	Description et mesure à prendre
pause	Suspend la lecture par l'appareil.
(Jouer [tout] lecture en cours)	Reprend la lecture par l'appareil.
jouer [album] ___ [de ___]	

Commande	Description et mesure à prendre
jouer tout	Lire tous les supports sur le dispositif multi-média, de la première à la dernière.
jouer [artiste] ___	
jouer [genre] ___	
(jouer sélectionner) [liste d'écoute] ___	
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)	Joue la piste suivante du support actuel.
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)	Joue la piste précédente du support actuel.
((jouer naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) (similaire semblable) dans le même (genre style))	Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé.
jouer [chanson piste titre track] ___ [de ___]	
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)	
répéter (une sélection une chanson une piste un morceau) [activé]	Répète la piste actuelle.
lecture aléatoire [tout] [activée]	Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils).
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée	
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)	À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer Bluetooth Audio, appuyez sur la touche MEDIA puis sélectionnez :

Option de menu
BT Stéreo

Puis une des commandes suivantes :

Commande vocale
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Options	Ceci conduit au menu multimédia.

Puis une des commandes suivantes :

Message	Description et mesure à prendre
Lect. aléatoire	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Répéter piste	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Mus. similaire	Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide.
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste.

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique.* Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Genres	Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Rechercher USB	Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.

Affichage	Description et mesure à prendre
	2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK .
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) artiste

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ___

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ___

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) tous les albums

(naviguer | afficher | rechercher) tous les artistes

(naviguer | afficher | rechercher) tous les (genres | styles)

(naviguer | afficher | rechercher) toutes les listes d'écoute

(naviguer | afficher | rechercher) (toutes [les] chansons | toutes [les] pistes | tous [les] morceaux)

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) album ___

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
USB 1
USB 2

Nota : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 335).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
(système (musique audio divertissement) (musique audio divertissement) [système])
Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser.
[syntoniser aller à] AM

Commande vocale
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
Bluetooth [audio]
jouer (disque compact [lecteur] CD)
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM
[syntoniser aller à] FM 2
Radio
(syntoniser aller à) SAT *
Sirius *
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3
((c'est est qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)
aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
Radio
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
[syntoniser aller à] AM
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
[syntoniser aller à] (AM ___ ___ [AM])
[syntoniser aller à] (AM pré-réglage pré-réglage AM) ___
[syntoniser aller à] (AM pré-réglage pré-réglage AM) 1 ___
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
[syntoniser aller à] (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM pré-réglage ___
[syntoniser aller à] FM 2
[syntoniser aller à] (f m ___ ___ [(f m)])
[syntoniser aller à] (FM pré-réglage pré-réglage FM) ___
___ HD ___ *
[syntoniser aller à] (FM pré-réglage pré-réglage FM) 2 ___
HD ___ *
[syntoniser aller à] pré-réglage ___

Commande vocale

Syntoniser radio

aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)



Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales

Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Commandes vocales
(syntoniser aller à) SAT
[syntoniser aller à] SAT 1
[syntoniser aller à] SAT 2
[syntoniser aller à] SAT 3
[syntoniser aller à] pré-réglage ___
[syntoniser aller à] SAT 1 pré-réglage ___
[syntoniser aller à] SAT 2 pré-réglage ___
[syntoniser aller à] SAT 3 pré-réglage ___

Commandes vocales	
(syntoniser aller à) [Sirius]	
Aide	
[syntoniser aller à] Sirius [canal] ___	Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
jouer (disque compact [lecteur] CD)
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
[jouer] ([le] morceau suivant [la] (piste chanson) suivante)
[jouer] ([le] morceau précédent [la] (piste chanson) précédente)

Commande vocale
[jouer changer] (piste morceau chanson) [numéro] ___
(répéter rejouer) (morceau piste chanson)
(répéter rejouer) (dossier fichier liste de chansons liste d'écoute)
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)
(lecture aléatoire mix) [pistes chansons morceaux] [activée]
lecture aléatoire du disque [activée]
lecture aléatoire ([du] (dossier fichier) [de la] liste de chansons) [activée]
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
<p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p>	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Bluetooth Audio n'est pas disponible.	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>L'appareil n'est pas connecté.</p>	<p>Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.</p> <p>Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.</p>
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<p>Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.</p> <p>Le fichier est peut-être corrompu.</p> <p>La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.</p>	<p>Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.</p> <p>Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</p> <p>Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.</p>
<p>SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> <p>Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.</p> <p>Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> <p>Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p>	<p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

Problèmes liés à AppLink

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.</p>	<p>Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.</p>	<p>Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>
<p>Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p>	<p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p>	<p>Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p>
<p>Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.</p>	<p>Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.</p>	<p>Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford vous recommande fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Ford déconseille l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de chauffage et de climatisation, et de navigation, ainsi qu'avec l'application SYNC AppLink de votre téléphone.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton se met en surbrillance lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3



E207614

E

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages textes.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous l'actionnez, vous retournez à l'écran d'accueil.
C	Montre	L'heure actuelle est affichée ici. Vous pouvez régler la montre manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 429).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température extérieure actuelle.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez appuyer sur l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

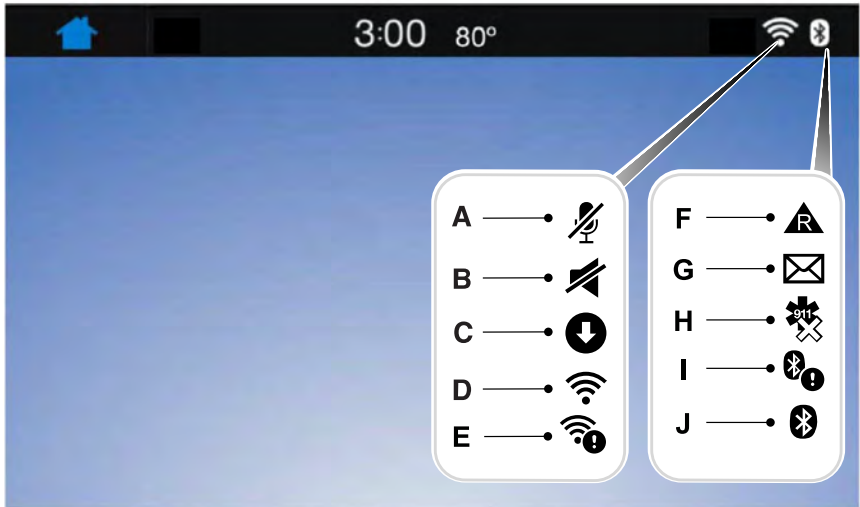
SYNC™ 3

L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide de la barre d'état et de celle de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction vous permettant d'avoir accès aux commandes et fonctions audio jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (si aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E223058

SYNC™ 3

Référence	Élément	Description
A	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
B	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque la chaîne audio est mise en sourdine.
C	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 a reçu une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
D	Wi-Fi	Cette icône s'affiche lorsque le système est connecté à un réseau Wi-Fi.
E	Réseau Wi-Fi à portée	Cette icône s'affiche lorsqu'un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
F	Itinérance	Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire utilise la fonction d'itinérance.
G	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
H	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
I	Alerte Bluetooth	Cette icône s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active.
J	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et la radio satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté.
Navigation (selon l'équipement)	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles avec SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez nettoyer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore des saletés ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou un type de solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales vous permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages vocaux).

Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 391).

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : permet de commander le volume audio.

MUTE (sourdine) : interrompt le volume du média en cours de lecture.

VOICE (commande vocale) : Appuyez sur ce bouton pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

SEEK NEXT (prochaine recherche automatique) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

SEEK PREVIOUS (recherche automatique précédente) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

PHONE ACCEPT (accepter appel) :

Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

PHONE REJECT (rejeter appel) :

Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : Sur certains modèles, l'option **SEEK NEXT** (prochaine recherche automatique) peut être associée à **PHONE REJECT** (rejeter appel) et **SEEK PREVIOUS** (recherche automatique précédente) peut être associée à **PHONE ACCEPT** (accepter appel).

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 79).

Utilisation des commandes du panneau

En fonction de votre véhicule et des options choisies, votre planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt** : Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL** : Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique et Syntonisation** : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Eject (éjecter)** : Permet d'éjecter un CD de la chaîne audio.
- **SOURCE** (source) ou **MEDIA** (média) : Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes multimédias.
- **SON** : Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6** : Maintenez appuyé pour mémoriser ou appuyez pour sélectionner un préséglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 310).
- **DISP** : Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation** : commande la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de climatisation. Voir **Climatisation** (page 116).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENTS



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
www.owner.ford.com
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre Manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 429).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible avec SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure de passer un appel au moment de l'accident.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, lesquels sont les critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible précédemment couplé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone au volant enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC passe l'appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford vous recommande fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Ford déconseille l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois en vigueur sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Écartez les cordons et les câbles pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le mode d'emploi de votre dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

SYNC™ 3

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système peuvent être trop difficiles à utiliser lorsque vous roulez; elles ne sont donc disponibles que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinémas ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages textes	Affichage des messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Accéder à l'assistance à la clientèle pour obtenir des réponses à toutes vos questions.
- Gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

SYNC Connect (Selon l'équipement)

Avec un véhicule équipé de SYNC® Connect, vous pouvez utiliser FordPass® pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. SYNC Connect est une fonction disponible en option sur certains véhicules année-modèle 2017. FordPass® est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

- FCC : LHJ-FAN
- IC : 2807E-FAN

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne les conditions requises minimales. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation de votre système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Veillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour activer les mises à jour automatiques au moyen d'une connexion Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il vous faudra peut-être saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 429). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 445).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, votre système vérifie périodiquement les mises à jour du logiciel. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements du logiciel peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans ce menu de sélection, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 20h00, HNE.

Dimanche, de 10 heures 30 à 19 heures 30, heure normale de l'est.

États-Unis : 1-800-392-3673.

Au Canada : 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire

n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous vendez ou transférez votre véhicule, Ford recommande d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 429). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes sont susceptibles de demander l'accès à cette information.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E207616

État	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation *	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination.

SYNC™ 3

Écran	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
		Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

* Selon l'équipement.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le système SYNC 3 vous permet d'utiliser des commandes vocales, de commander des fonctions telles que les commandes audio et le téléphone. Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de ne pas quitter la route des yeux.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 à travers une variété de commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant de direction et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité tel que l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Vous fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour la fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Téléphone - Liste de commandes
	Navigation - Liste de commandes

SYNC™ 3

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Vous indique les commandes disponibles que vous pouvez utiliser sur l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ *	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ».
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple « The Pulse ».	
AM ___ FM ___	Vous permet de syntoniser sur une fréquence FM ou AM spécifique telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ».
___ HD ___ *	Vous permet de syntoniser à une fréquence HD spécifique telle que « 88,7 FM HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher The Beatles » ou « Rechercher folk ».

* Cette option peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement.

Commandes vocales de téléphone

Couplage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour coupler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 429).

SYNC™ 3

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les

commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ____	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à son domicile ».
Composer ___	Vous permet de composer un numéro spécifique tel que « Composer le 867-5309 ».

Veillez vous assurer que vous énoncez le nom du contact exactement tel qu'il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages

Pour accéder aux options des messages, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de POI ou une adresse.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie de POI que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver restaurants ».
Trouver un POI	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche de point d'intérêt.
Trouver une intersection	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'intersection.
Destination ____ à proximité	Définissez le nom de la catégorie de POI proches que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver les restaurants les plus proches ».
Trouver une destination précédente	Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destination mon domicile	Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile.

SYNC™ 3

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Vous permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Montre la route actuelle.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi d'aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque l'application fonctionne sur SYNC 3.

SYNC™ 3

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

pas être disponibles dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'accidents de la circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de l'essence.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour la semaine.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes disponibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

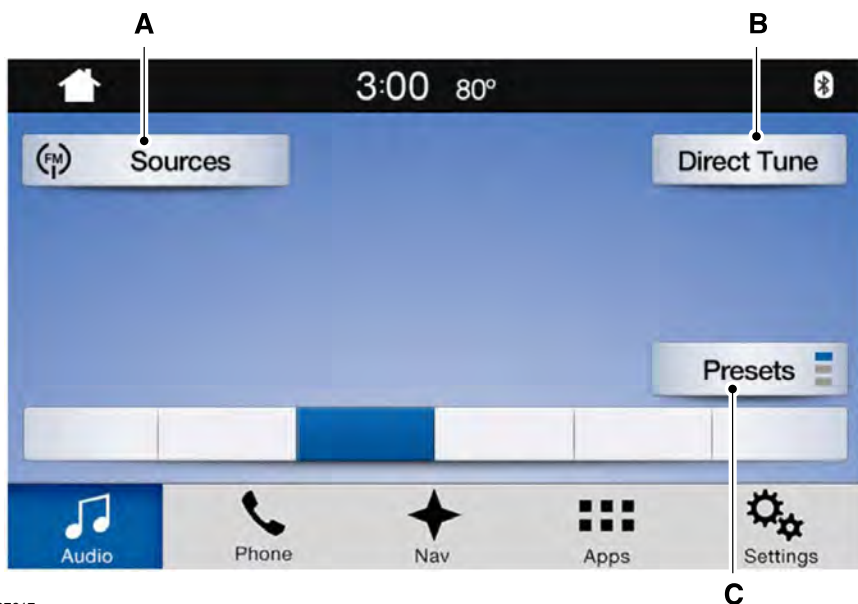
SYNC™ 3

Vous pouvez utiliser la commande du volume pour ajuster le volume des messages vocaux du système. Lorsque la commande est active, ajustez la commande du volume selon votre réglage désiré.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E207617

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Option de menu	
AM	
FM	
SIRIUS	*
CD	

SYNC™ 3

Option de menu	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applica- tions	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

* Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur le bouton de préréglage. Le voyant sur le bouton de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.



E234451

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour obtenir plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés) et le lecteur multimédia en ligne, une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, de réorganiser, d'ajouter ou de supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification des tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur ce bouton pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle, et la diffusion de la station en cours continue.
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rejouer	Effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes, pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.
	En direct
Alerte	Mémoriser la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe actuel(le) en tant que favori. Le système vous avertit lors de la relecture de la chanson sur une des chaînes. Ce bouton permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 429).

Préréglages en mémoire

Pour définir un pré réglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations pré réglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de pré réglages, appuyez sur le bouton de pré réglage. Le voyant sur le bouton de pré réglage indique quelle banque de pré réglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique (ESN) pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 429).

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence, et le système audio peut être mis en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Station introuvable	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez un autre bouton de présélection.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone se dégage.

SYNC™ 3

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut prendre jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés.

Pour activer HD Radio, consultez les Paramètres de la radio dans le chapitre Paramètres. Voir **Paramètres** (page 429).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles pour tous les marchés.

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions

analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD s'affiche en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orangé lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte HD Radio s'affichent sous forme de bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton enclenche le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer une station active comme préréglage. Appuyez sur un bouton de préréglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

SYNC™ 3

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNC™ 3

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un pré réglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'un bouton de présélection est sélectionné ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. *

SYNC™ 3

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de DTS Inc. Brevets américains et étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS Inc. Ford Motor Company et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

* Le formulaire se trouve à l'adresse :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

CD

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les informations audio en cours s'affichent à l'écran.

Les boutons suivants sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser le bouton de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur ce bouton, le chiffre un s'affiche en petit pour indiquer que la piste sera répétée. Pour les CD MP3, ce bouton permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un s'affiche en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier s'affiche).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les boutons suivants sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (bouton éteint), Répéter activé (bouton mis en surbrillance) et Rejouer chanson (bouton mis en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

SYNC™ 3

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces boutons permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Tout en lisant un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si disponible, affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option disponible dans la navigation permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
Compositeurs	
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre particulière à afficher dans la catégorie consultée.
Expl. USB	Si disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, telles que Pandora ou iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 426).

Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédia numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédia, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédia indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

SYNC™ 3

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

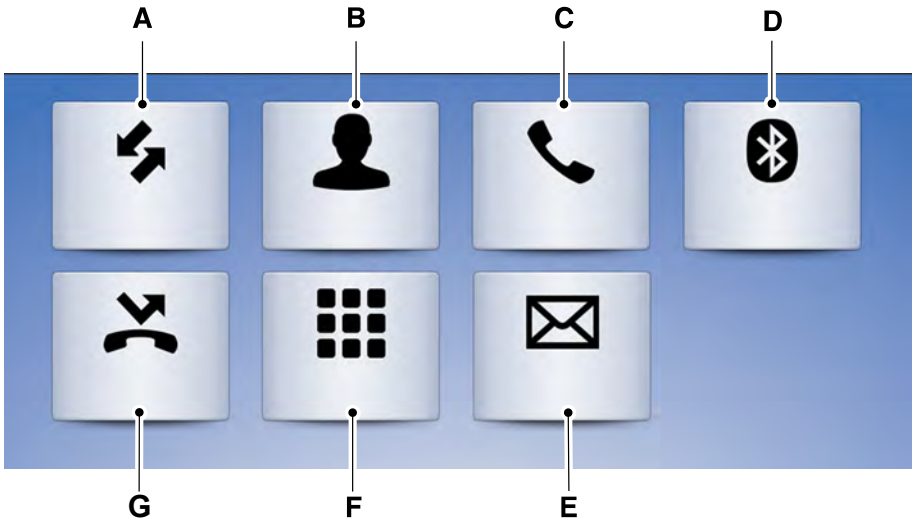
Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sites Web
owner.ford.com

Sites Web
www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.



E251249

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste.

SYNC™ 3

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
		Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir : Tous Entrants Sortants Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphones'affichent par ordre alphabétique. Sauter A - Z La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.
C	Réglages du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes.
D	Changer l'appareil	Donne accès à la liste des appareils Bluetooth jumelés ou connectés pour permettre de changer ou de sélectionner un appareil.
E	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.
F	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres. Appeler Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.
G	Ne pas déranger	Touchez ce bouton pour rejeter automatiquement tous les appels entrants. Les notification de message texte ne s'affichent pas à l'écran. Toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 391). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 429).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

SYNC™ 3

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le micro-

Élément	
	phone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez faire votre choix parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.

SYNC™ 3

- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 327).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour le préparer (cela suppose une utilisation des données mobiles).

Nota : L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 327).
3. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Activer Android Auto

Nota : L'application Android Auto doit être activée une fois branchée à votre appareil.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.

Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.



Vous pouvez régler l'affichage par incréments prérégés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

3D



Mode d'affichage de carte 3D

Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la

carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés

soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 429).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple " 12 Mainstreet Dearborn MI "
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez

SYNC™ 3

Option de menu	Description						
	<p>Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir " 6N340 Fairway Lane " ou " 340 Fairway Lane ".</p> <p>Ville (nom ou code postal)</p> <p>Point d'intérêt (nom ou catégorie)</p> <p>Intersection (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)</p> <p>Latitude et longitude (##.##### , ##.#####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.</p> <p>Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.</p>						
Destinations précédentes	<p>Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.</p> <table border="1" data-bbox="277 955 1002 1020"> <tr> <td data-bbox="277 955 378 1020">Eff. Tout</td> <td data-bbox="378 955 1002 1020">Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.</td> </tr> </table>	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.				
Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.						
Maison	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :</p> <table border="1" data-bbox="277 1154 1002 1297"> <tr> <td data-bbox="277 1154 378 1219">Maison</td> <td data-bbox="378 1154 1002 1219">Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="277 1219 378 1264">Oui</td> <td data-bbox="378 1219 1002 1264">Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="277 1264 1002 1297">Sauvegard.</td> </tr> </table>	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :	Sauvegard.	
Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :						
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :						
Sauvegard.							

SYNC™ 3

Option de menu	Description														
Bureau	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :</p> <table border="1" data-bbox="253 342 970 486"> <tr> <td data-bbox="253 342 348 402">Bureau</td> <td data-bbox="348 342 970 402">Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 402 348 442">Oui</td> <td data-bbox="348 402 970 442">Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 442 970 486">Sauvegard.</td> </tr> </table>	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :	Sauvegard.									
Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :														
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :														
Sauvegard.															
Favoris	<p>Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :</p> <table border="1" data-bbox="253 550 970 768"> <tr> <td data-bbox="253 550 348 635">Ajouter un favori</td> <td data-bbox="348 550 970 635">Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 635 348 698">Rechercher</td> <td data-bbox="348 635 970 698">Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 698 348 768">Sauvegard.</td> <td data-bbox="348 698 970 768">Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.</td> </tr> </table> <p>L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.</p>	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.								
Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.														
Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.														
Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.														
Catégories de points d'intérêt (PI)	<p>Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :</p> <table border="1" data-bbox="253 917 970 1267"> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 917 970 957">Restauration</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 957 970 997">Carbur.</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 997 970 1037">Hôtel</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 1037 970 1077">Guichet automatique</td> </tr> <tr> <td data-bbox="253 1077 348 1169">Voir tous</td> <td data-bbox="348 1077 970 1169">Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 1169 970 1228">Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="253 1228 970 1267">Près d'ici</td> </tr> </table>	Restauration		Carbur.		Hôtel		Guichet automatique		Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :		Près d'ici	
Restauration															
Carbur.															
Hôtel															
Guichet automatique															
Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.														
Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :															
Près d'ici															

SYNC™ 3

Option de menu	Description
	Le long de l'itinéraire
	Près de ma destination
	Dans une ville

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	<p>Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination.</p> <p>Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule.</p> <p>La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination.</p> <p>SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.</p>

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte

et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter
Liste de circl.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.	
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 429).	

SYNC™ 3

Bouton				
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.			
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :				
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.			
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.			
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.			
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.			
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.			
	<table border="1"><tbody><tr><td>Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :</td><td>Optimiser ordre</td></tr><tr><td>Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :</td><td>Aller</td></tr></tbody></table>	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre			
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller			

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

SYNC™ 3

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

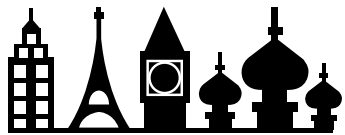
Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 426).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce bouton indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

SYNC™ 3

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile.

Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. Les autres applications vous permettent de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons de le faire à la maison ou à l'extérieur de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement via Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Pour utiliser une application avec SYNC 3, l'application doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.

Nota : Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 429).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.

Nota : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.

Nota : Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.
Circulation près d'ici	
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

L'appui sur ce bouton vous permet de régler les éléments suivants :

Paramètres de son	
Réinitialiser	Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux paramètres d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.

SYNC™ 3

Paramètres de son	
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. L'appui sur le bouton vous permet d'accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres parlés. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'albums des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'albums correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'albums enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour accéder à des métadonnées comme le genre, l'artiste et l'album.		

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracernote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracernote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Efface l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM (matin) ou PM (après-midi).

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélectionner l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, l'horloge se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, l'horloge du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux paramètres.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions.

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Se reporter à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil.
Déconnecter	
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Appuyez sur l'icône info à côté du nom de l'appareil pour voir les données du téléphone et de l'appareil.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Gérer la liste de contacts	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :
	Prénom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. La suppression de la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Sélectionnez ce bouton pour modifier le paramètre d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source multimédia active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (en fonction de la source radio actuelle, si disponible)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source multimédia active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Préregl.automémorisés (AST)	Rafraîchir La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préreglées de la station actuellement choisie.

Sirius XM (selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Établir catég. pour rechercher	Après avoir sélectionné une catégorie, la fonction de recherche ne s'arrête que sur les stations de cette catégorie.
Verrouillage parental	Sélectionnez cette option pour créer un numéro d'identification personnel (PIN). Cela vous permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234.
Révision alertes	Sélectionnez cette option pour activer, désactiver ou supprimer les alertes.

Vous pouvez également afficher votre numéro de série électronique sur cet écran. Ce numéro est nécessaire pour communiquer avec Sirius afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire un suivi.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de carte de navigation	
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3 dimensions.
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher 3 icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation. Une icône POI d'aire de repos peut s'afficher sur la carte sans égard à ce réglage.
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Choisir d'afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours —	Ignorer l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible.		
Éviter autoroutes	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter routes à péage	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter traversiers/trains voitures	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Voix et tonalités	Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales.
Voix seulement	Seules des instructions vocales sont fournies.
Tonalité	Seule une tonalité retentit comme invite.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Toutes les applications mobiles ne seront peut-être pas compatibles.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Activez ou désactivez l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description		
	La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Cela donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez : Demander MAJ
Toutes applications	Accordez ou refusez les autorisations à toutes les applications à la fois.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accordez ou refusez à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

SYNC™ 3

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche panel	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile.
À propos de SYNC	Information appartenant au système et à son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les paramètres personnels et les données personnelles sont effacés.

Point d'accès et Wi-Fi

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule.
Réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté.

Point d'accès pour le véhicule (selon équipement)

Vous avez accès à ce qui suit :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi	Permet d'activer et de désactiver le point d'accès.
Réglages	Vous permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe.
Utilisation des données	Vous permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule.
Gestion des appareils	Vous permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès.

Nota : Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut demeurer actif lorsque le contact est coupé.

Nota : Les services de point d'accès du véhicule sont fournis par le fournisseur réseau du véhicule, assujetti à votre contrat de fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service.

Nota : Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Les données, p. ex., le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre Ford et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de points d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.

Nota : Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.

Nota : Ford peut devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.

Nota : Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez sur la couleur active une fois ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : Il se peut que votre véhicule ne soit pas équipé de toutes ces fonctions.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs paramètres à jour.

Code de clavier de porte (selon l'équipement)

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres réglé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

SYNC™ 3

Paramètres de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Aide stationnement améliorée	Lorsque le système de détection en marche arrière détecte un objet, il affiche des repères rouges, jaunes et verts en haut de l'image.
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul figurant dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

N° série de modem embarqué (ESN)

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Luminosité	Augmente ou réduit la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
	Arrêt	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, tapez simplement sur l'écran.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé.

Mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode valet, une fenêtre contextuelle apparaît et vous prévient qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode valet. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode valet. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé et si vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673
Au Canada : 1 800 565-3673

Pour activer le mode valet, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

SYNC™ 3

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford.

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth. • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. Répondre aux messages à l'aide de SYNC 3 n'est pas pris en charge par iPhone. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p>
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	<p>Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.</p>
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	<p>Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.</p>

SYNC™ 3

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
	L'appareil n'est pas connecté.	
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 et d'avoir démarré le lecteur multimédia de votre appareil.
	Le fichier est peut-être altéré.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
		Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

SYNC™ 3

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 399).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 429).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veuillez définir le réseau comme visible et réessayer.
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau), si SYNC 3 indique bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un signal d'accès et la force du signal est excellente mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Connecter applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'appli-

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>cation voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Connecter applications mobiles » sur SYNC 3.</p> <p>Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.</p>
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, -, ou +.	
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur l'option des touches programmables pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	<p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p>

SYNC™ 3

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Réinitialisation de SYNC 3
Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncées la touche de mise en marche de la radio et la touche SEEK UP (recherche automatique vers le haut >>). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Ford.

SYNC™ 3

Assistance Ford	
Centre de relation avec la clientèle	Aux États-Unis : 1 800 392-3673
	Au Canada : 1 800 565-3673
Site Web	owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Les accessoires Ford pour votre véhicule sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit votre accessoire d'origine Ford selon la garantie la plus avantageuse :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Graphisme.
- Déфлекteur de capot.*
- Entrée sans clé.
- Déфлекteurs de glace latérale*
- Pare-boue.
- Becquets.

- Roues.
- Protecteur de pare-chocs.

Apparence intérieure

- Tapis toutes saisons.
- Protecteurs d'aire de chargement.
- Casiers de rangement.
- Enjoliveurs de seuil de porte.
- Nécessaire d'éclairage intérieur.
- Garniture intérieure.
- Tapis en moquette de qualité supérieure.
- Pommeaux de levier sélecteur.
- Pédales sport.

Mode de vie

- Cendrier amovible et ensembles fumeurs.
- Lecteur multimédia portatif.*
- Porte-bagages et supports.*
- Support de tablette.*

Tranquillité d'esprit

- Capteur de stationnement monté sur le pare-chocs.*
- Trousse de premiers soins.*
- Bâches pour véhicule.*
- Bouchon de réservoir verrouillable.
- Démarrage à distance.
- Système de sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.
- Trousses d'assistance dépannage.*

Accessoires

Note en bas de page

*Accessoire sous licence Ford. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, mais ne crée ni ne teste ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford. Contactez un concessionnaire Ford

Note en bas de page

autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires, de l'équipement, des passagers et des bagages :

- Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivols qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être installé par un concessionnaire autorisé.

Accessoires

- Un concessionnaire autorisé doit installer les appareils de communication mobiles. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.

3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage (le cas échéant).
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant).
- Remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement)

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 298).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile.

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).

Niveau de liquide lave-glace.

À vérifier tous les six mois

Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.

Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.

Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.

Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.

Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide ¹ ; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage ² .
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

¹ Freins, vase d'expansion, boîte automatique et lave-glace

² Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasion sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un Intelligent Oil-Life Monitor® (indicateur de durée de l'huile intelligent) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et

à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
7 500-10 000 mi (12 000-16 000 km)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5 000-7 499 mi (8 000-11 999 km)	Intense
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
3 000-4 999 mi (4 800-7 999 km)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien de votre véhicule

Périodicité normale d'entretien

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information ¹
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ²
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (si le véhicule est équipé d'une jauge). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures, les flexibles de frein et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez les soufflets d'arbres de roue.
Vérifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension et les embouts de biellette de direction. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

¹ Ne dépassez pas un an ou 16 000 kilomètres (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

² Réinitialisez l'indicateur de durée de l'huile intelligent (Intelligent Oil-Life Monitor) après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 238).

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Vérifiez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidange du liquide de boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).
	Remplacez la courroie de distribution et de pompe à huile (moteur 1 L).

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant le dernier remplacement de l'huile et du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes, vous devez effectuer l'entretien supplémentaire indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez un conseiller technique ou un technicien de votre établissement concessionnaire.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment indiqué ou à moins de 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : le message **VIDANGE D'HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : le message **CHANGEMENT D'HUILE NÉCESSAIRE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur Intelligent Oil-Life Monitor a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Utilisation d'une galerie porte-bagages

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non revêtues ou poussiéreuses)

Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non revêtues ou poussiéreuses)	
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

*L'indicateur de durée de l'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 238).

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

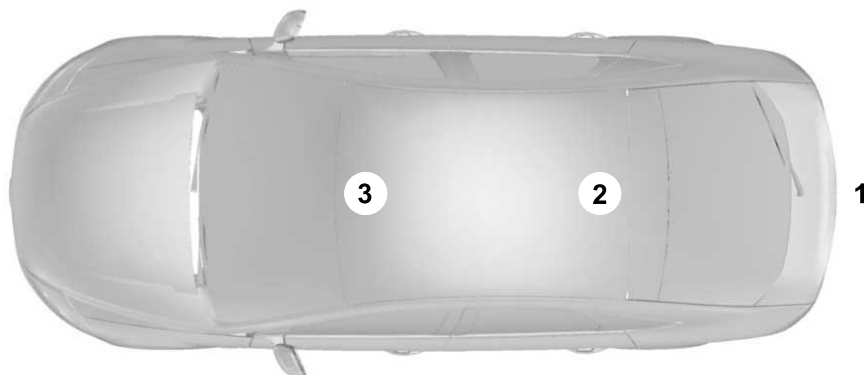


Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Voiture

Nota : Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.

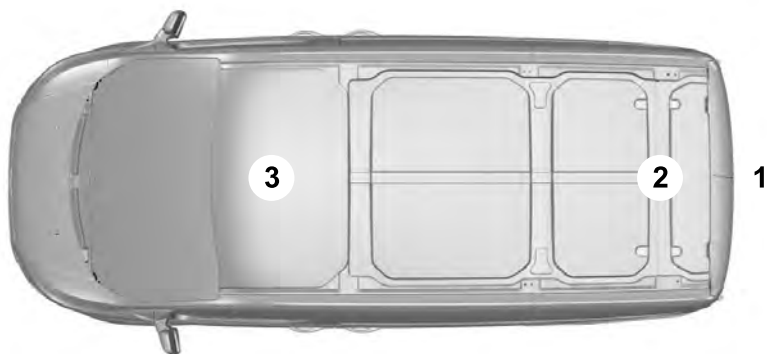
Nota : Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.



E239120

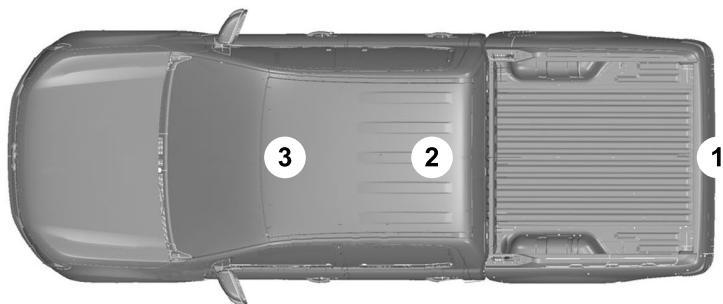
Appendices

Fourgonnette



E239122

Camion



E239121

Appendices

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2,3
68-88	50	2,3
142-176	50	2,3
380-512	50	2,3
806-870	10	2,3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques

:

- Avec contact établi.
- Avec le moteur qui tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (" Vous " ou " Votre " selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (" APPAREILS ") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (" FORD MOTOR COMPANY "). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (" LOGICIEL ") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (" CLUF "), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (" Composants supplémentaires "). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention " À seules fins de mise à niveau " ou " À seules fins de récupération ", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et " applet " intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains

dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUIÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

Appendices

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (" Guide du propriétaire "). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI " TEL QUEL " ET " TEL QUE DISPONIBLE ", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous

pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

(a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

l. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

Appendices

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRE, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINES ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (" Telenav ") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (" NAV2 "), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un " article commercial " au sens défini au 48 C.F.R. (" FAR ") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'" Avis d'utilisation " suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Appendices

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (" Données de tierce partie "), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN ") :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : " Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN "). Ces données sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemnifiera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (" INEGI ") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant :
" Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- " INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 "
" source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® "

Guade-
loupe,
Guyane
Fran-
çaise et
Marti- " Fuente : INEGI (Instituto
nique Nacional de Estadística y
Mexique Geografía) "

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie " © Royal Jordanian Geogra-
phic Centre ". L'exigence
d'avis précédant pour les
données de la Jordanie est
une clause substantielle du
contrat. Si un client ou l'un de
ses titulaires de sous-licence
autorisés (le cas échéant) ne
satisfait pas à cette exigence,
HERE a le droit de résilier la
licence du client relativement
aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et
ses titulaires de sous-licence autorisés
(le cas échéant) ne peuvent octroyer ou
autrement distribuer la base de données
de HERE pour la Jordanie (" Données de
la Jordanie ") aux fins d'utilisation dans
des applications d'entreprise aux (i)
entités non jordaniennes pour l'utilisa-
tion des données de la Jordanie unique-
ment en Jordanie ou (ii) clients basés
en Jordanie. De plus, le client, ses titu-
laires de sous-licence autorisés (le cas
échéant) et les utilisateurs finaux ne
peuvent utiliser les données de la
Jordanie dans les applications d'entre-
prise si une telle partie est (i) une entité
non jordannienne utilisant les données
de la Jordanie uniquement en Jordanie,
ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux
fins des présentes, " Applications
d'entreprise " signifient les applications
de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : " les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. "

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative-ment à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	" © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen "
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	" © EuroGeographics "
France	" source : © IGN 2009 – BD TOPO ® "
Allemagne	" Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen "

Grande-Bretagne	" Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 "
Grèce	" Copyright Geomatics Ltd. "
Hongrie	" Copyright © 2003; Top-Map Ltd. "
Italie	" La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. "
Norvège	" Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority "
Portugal	" Source : IgeoE – Portugal "
Espagne	" Información geográfica propiedad del CNIG "
Suède	" Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. "
Suisse	" Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. "

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelomatics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : " Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. "

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE " PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT " INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS,

EMPLOYÉS, SUCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CÉ SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

Appendices

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RÉTARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGER TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

Appendices

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfait pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Appendices

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

Appendices

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo " Powered by Gracenote™ " sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (" Gracenote ").

Le logiciel de Gracenote (le " Logiciel Gracenote ") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (" données Gracenote ") de serveurs en ligne (" serveurs Gracenote ") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (" contenu Gracenote "), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage

personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Appendices

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS " TELS QUELS " SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L
Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme " IC " avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Appendices

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelmatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelmatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Appendices

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**Fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité

des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

APPROBATION DE TYPE

Homologación: H-13832

E207834

Appendices

Homologación: H-13972

E207823

Canada

Type Approval No.: TRC/LPD/2014/165
Equipment Type: Low Power Device
(LPD)

E207829

Jordanie

CMIIT ID: 2014DJ5037

E207827

Chine

RLV-COA2140373

E207833

Mexique



E206304

Union européenne

AGREE PAR L'ANRT MAROC
MR 9522 ANRT 2014
08/08/2014

E207831

Maroc

[KR586013500] Certificate No: 37054/
SDPPV/2014

E207828

Indonésie



MSIP-RRM-TAL-86013500

E206301

Corée du Sud

Appendices

Complies with
IDA Standards
[KR586013500] Registration Number:
N3499-14
Ford Dealer License Number: DA 00461



CCAB14LP4770T0

E207832

Singapour



TA-2014/1357

Approved

E206302

Taiwan



023

E206300

Afrique du Sud



CCAB14LP4760T0

E206305

Ukraine

E206303

FCC-ID:KR586013500

E207830

États-Unis

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	116
ABS	
Voir : Freins.....	164
Accessoires.....	459
Apparence extérieure.....	459
Apparence intérieure.....	459
Mode de vie.....	459
Tranquillité d'esprit.....	459
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
Affichage d'information.....	103
Généralités.....	103
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	103
Aide au démarrage en côte.....	166
Activation et désactivation du système.....	166
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....	166
Aide au stationnement arrière.....	171
Aide au stationnement avant.....	171
Aides à la conduite.....	183
Aides au stationnement.....	170
Principes de fonctionnement.....	170
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	77
Alarme antivol.....	77
Activation de l'alarme.....	78
Désactivation de l'alarme.....	78
Alerte conducteur.....	183
Principe de fonctionnement.....	183
Utilisation de l'alerte conducteur.....	183
Alerte de circulation transversale.....	191
Activation et désactivation du système.....	194
Anomalies du système.....	193
Capteurs obstrués.....	193
Limites du système.....	193
Témoins, messages et alertes sonores du système.....	193
Utilisation du système d'alerte de circulation transversale.....	191
Antipatinage.....	167
Principes de fonctionnement.....	167
Aperçu sous le capot - 1.0L	
EcoBoost™.....	236
Aperçu sous le capot - 2.0L.....	237
Appendices.....	484
Applications.....	426
.....	426
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	428
Applications et services du système	
SYNC™.....	349
Applications mobiles SYNC.....	351
Assistance 911.....	349
Approbation de type.....	516
Appui-tête.....	124
Inclinaison de l'appui-tête.....	126
Réglage de l'appui-tête.....	125
À propos de ce manuel.....	7
Assistance à la clientèle.....	216
Assistance dépannage.....	211
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	212
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....	212
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	212
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	211
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	211
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony.....	314
Structure de menus.....	316
Autoradio - Véhicules avec : Radio satellite.....	319
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....	311
Auto-Start-Stop.....	141
Activation et désactivation du système.....	142
Restrictions d'utilisation.....	142
Utilisation du démarrage-arrêt automatique avec une boîte de vitesses automatique.....	141
Utilisation du démarrage-arrêt automatique avec une boîte de vitesses manuelle.....	141

Index

Avis spéciaux.....	13
Directives spéciales.....	13
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Prise de diagnostic embarqué.....	13

B

Balais d'essuie-glace arrière	
Voir : Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	249
Balais d'essuie-glace avant	
Voir : Changement des balais d'essuie-glace avant.....	248
Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	248
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V.....	246
Boîte de vitesses automatique.....	159
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....	163
Boîte de vitesses automatique SelectShift™.....	160
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	161
Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique.....	159
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	163
Boîte de vitesses.....	156
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	156
Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports (MTX-75).....	157
Marche arrière (R).....	158
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	158
Stationnement de votre véhicule.....	159
Utilisation de l'embrayage.....	157
Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 6 rapports (MMT6).....	156
Marche arrière (R).....	156
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	156
Stationnement de votre véhicule.....	157
Utilisation de l'embrayage.....	156

C

Cache-bagages.....	197
Retrait du couvre-bagages.....	197
Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision.....	177
Caméra de rétrovision.....	177
Aide au stationnement améliorée.....	180
Utilisation du système de caméra de marche arrière.....	178
Capacités et spécifications - 1.0L	
EcoBoost™.....	304
Contenances.....	304
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	306
Spécifications.....	304
Capacités et spécifications - 2.0L.....	307
Contenances.....	307
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	309
Spécifications.....	307
Capacités et spécifications.....	298
Capteur de poids du passager avant.....	43
Caractéristiques de conduite uniques.....	141
Carburant et remplissage.....	143
Ceintures de sécurité.....	31
Principes de fonctionnement.....	31
Centrale multimédia.....	327
Chaîne audio.....	310
Généralités.....	310
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	287
Changement des balais d'essuie-glace avant.....	248
Position d'entretien.....	248
Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise.....	249
Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	249
Chauffage	
Voir : Climatisation.....	116
Chauffe-moteur.....	139
Utilisation du chauffe-moteur.....	140
Cirage.....	263
Clés et commandes à distance.....	51
Clignotants.....	89

Index

Climatisation.....	116	Consignes de sécurité.....	143
Climatisation		Console centrale.....	131
Voir : Climatisation.....	116	Console de pavillon.....	131
Combiné des instruments.....	97	Consommation de carburant.....	149
Commande audio.....	79	Calcul de la consommation de	
Recherche, Suivant ou Précédent.....	80	carburant.....	149
Commande automatique de la		Remplissage du réservoir de	
température.....	117	carburant.....	149
Climatisation à deux zones.....	119	Contacteur de démarrage	
Climatisation à une zone.....	119	Voir : Commutateur d'allumage.....	132
Commande de la température.....	119	Contrat de licence de l'utilisateur	
Commande d'éclairage.....	84	final.....	487
Appel de phares.....	85	CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR	
Feux de route.....	85	FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE	
Feux de stationnement.....	84	(CLUF).....	487
Commande d'éclairage du tableau de		Contrôle de stabilité.....	168
bord.....	86	Principes de fonctionnement.....	168
Commande d'un Guide du propriétaire		Convertisseur catalytique.....	152
additionnel	221	Préparation pour les contrôles d'inspection	
Pour obtenir une copie du Guide du		et d'entretien (I/M).....	154
propriétaire en français.....	221	Système de diagnostic embarqué	
Commande de l'affichage		(OBD-II).....	153
d'information.....	81	Coupeure de carburant	212
Commande manuelle de la		Couvre-plancher.....	209
température.....	116	Création d'un dispositif MyKey.....	61
Commande vocale.....	80	Programmation ou modification des	
Commutateur d'allumage.....	132	réglages configurables.....	62
Compatibilité électromagnétique.....	484		
Conduite à grande vitesse	297	D	
Conduite dans l'eau.....	209	Déclaration des défauts compromettant	
Conduite économique.....	208	la sécurité (Canada seulement)	222
Conseils de conduite avec l'ABS		Déclaration des défauts compromettant	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins		la sécurité (É.-U. seulement)	221
antiblocage.....	165	Démarrage à distance.....	123
Conseils de conduite.....	208	Derniers réglages.....	123
Conseils sur la conduite à l'aide de freins		Dispositifs chauffants et	
antiblocage.....	165	rafraîchissants.....	123
Conseils sur la régulation de la		Réglages automatiques.....	123
température dans l'habitacle.....	119	Démarrage d'un moteur à essence.....	135
Chauffage rapide de l'habitacle.....	120	Arrêt automatique du moteur.....	137
Conseils généraux.....	119	Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est	
Désembuage des glaces latérales par		immobile.....	138
temps froid.....	122	Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se	
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	121	déplace.....	138
Réglages de chauffage		Démarrage impossible.....	137
recommandés.....	121	Information importante concernant la	
Réglages de refroidissement recommandés		ventilation.....	139
.....	121		

Index

Précautions contre les gaz d'échappement.....	139
Véhicules avec clé de contact.....	136
Véhicules avec démarrage sans clé.....	136
Démarrage et arrêt du moteur.....	132
Généralités.....	132
Démarrage sans clé.....	133
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	134
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	135
Démarrage du véhicule.....	133
Démarrage impossible.....	133
Établissement du contact en mode accessoires.....	133
Redémarrage rapide.....	135
Démarrage-secours du véhicule.....	213
Branchement des câbles de démarrage.....	214
Débranchement des câbles de démarrage.....	215
Démarrage-secours.....	215
Préparation du véhicule.....	213
Dépannage.....	211
Dépannage de SYNC™ 3.....	445
Dépannage du système SYNC™.....	366
Dépose d'un phare.....	251
Dépose du phare	
Voir : Dépose d'un phare.....	251
Désignation du code de boîte de vitesses.....	303
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	48
Diagnostic de panne MyKey.....	64
Direction.....	195
Direction assistée à commande électrique.....	195
Dispositif antipollution.....	151
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	40
Principes de fonctionnement.....	40
Divertissement.....	399
Apps.....	410
Bluetooth Audio ou USB.....	408
CD.....	408
Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge.....	410
Ports USB.....	410
Radio AM/FM.....	400
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif).....	401
Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement).....	404
Sources.....	399
Dossier d'entretien périodique	474
DRL	
Voir : Feux de jour.....	86
E	
Éclairage ambiant.....	90
Éclairage.....	84
Généralités.....	84
Éclairage intérieur.....	89
Lampes intérieures avant (selon l'équipement).....	89
Écran d'accueil.....	390
Écrous de roue.....	297
Ecrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	292
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	292
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	62
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	144
En Californie (États-Unis seulement)	217
Enregistrement de données	9
Enregistrement des données d'entretien.....	9
Enregistrement des données d'événement.....	10
Enregistrement des données d'événement	
Voir : Enregistrement de données	9
Entrée sans clé.....	72
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....	72
Entreposage du véhicule.....	267
Au terme de l'entreposage.....	268
Batterie.....	268
Carrosserie.....	267
Circuit d'alimentation.....	268
Circuit de refroidissement.....	268

Index

Divers.....	268	Essuie-glace et lave-glace de lunette	
Freins.....	268	arrière.....	83
Généralités.....	267	Essuie-glace arrière.....	83
Moteur.....	268	Lave-glace arrière.....	83
Pneus.....	268	Essuie-glaces.....	82
Entretien des ceintures de sécurité et		Balayage intermittent.....	82
des dispositifs de retenue pour		Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	82
enfants.....	37	Essuie-glaces et lave-glaces.....	82
Entretien des pneus.....	270	Étiquette d'homologation du	
Adhérence AA A B C.....	271	véhicule.....	303
Renseignements importants concernant		F	
les jantes et les pneus à taille basse		Feux de détresse.....	212
235/40R18.....	270	Feux de jour.....	86
Renseignements moulés sur le flanc du		Type 1 - Conventionnel (Non	
pneu.....	273	configurable).....	86
Renseignements sur le Classement		Type 2 - Configurable.....	87
uniforme de qualité des pneus.....	270	Feux de route automatiques.....	87
Température A B C.....	271	Activation et désactivation du	
Terminologie du pneu.....	272	système.....	88
Usure de la bande de roulement.....	271	Neutralisation du système.....	88
Entretien de votre véhicule.....	465	Témoin de feux de route	
Entretien du véhicule.....	261	automatiques.....	88
Généralités.....	261	Filtre à air d'habitacle	122
Entretien.....	234	Filtre à air	
Généralités.....	234	Voir : Remplacement du filtre à air	259
Entretien périodique — conditions de		Ford Credit.....	12
conduite rigoureuses.....	471	É.-U. uniquement.....	12
Exceptions.....	473	Ford Protect.....	462
Entretien périodique normal.....	469	Programme d'entretien prolongé Ford	
Indicateur Intelligent Oil-Life		Protect (CANADA SEULEMENT).....	463
Monitor™.....	469	Programmes d'entretien prolongé	
Périodicité normale d'entretien.....	470	Ford Protect (É.-U. seulement).....	462
Entretien usuel — Généralités.....	465	Frein à main	
Inspection multipoint.....	468	Voir : Frein de stationnement.....	165
Pourquoi assurer l'entretien de votre		Frein de stationnement.....	165
véhicule?.....	465	Tous les véhicules.....	165
Pourquoi assurer l'entretien de votre		Véhicules à boîte de vitesses	
véhicule chez votre		automatique.....	165
concessionnaire?.....	465	Véhicules à boîte de vitesses	
Protégez votre investissement.....	465	manuelle.....	165
Vérifications et procédures d'entretien par		Freins.....	164
le propriétaire.....	467	Généralités.....	164
Environnement	15	Fusibles.....	223
Équipement de communication			
mobile.....	14		
Espaces de rangement.....	131		

Index

G	
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	91
Glaces à commande électrique.....	91
Fermeture rapide.....	91
Fonction de rebond.....	91
Ouverture rapide.....	91
Temporisation des accessoires.....	92
Verrouillage des glaces.....	91
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	122
Lunette arrière chauffante.....	122
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	122
Glossaire des symboles.....	7
H	
Hayon à commande manuelle	71
Fermeture du hayon.....	72
Ouverture du hayon.....	71
Hayon	
Voir : Hayon à commande manuelle	71
I	
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	102
Alerte d'entrée sans clé.....	102
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	102
Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage.....	102
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	102
Carillon avertisseur de phares allumés.....	102
Rappel de bas niveau de carburant.....	102
Installation de sièges d'enfant	18
Dispositifs de sécurité enfant.....	18
Utilisation des ceintures-baudrier.....	18
Utilisation des sangles de retenue.....	23
Utilisation du système de points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant (LATCH).....	21
Introduction.....	7
J	
Jantes et pneus.....	270
Jauge d'huile moteur - 1.0L EcoBoost™.....	238
Jauge d'huile moteur - 2.0L.....	238
Jauges.....	97
Écran d'information.....	97
Jauge de carburant.....	98
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	97
L	
Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	261
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	261
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	82
Lave-glaces.....	82
Limite de charge.....	197
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	197
Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	203
M	
Messages d'information.....	107
Mise au rebut de l'airbag.....	50
Mode Éco.....	194
Réinitialisation du Mode économie.....	195
Type 1.....	194
Montage de la courroie d'entraînement - 1.0L EcoBoost™.....	260
Montage de la courroie d'entraînement - 2.0L.....	260
MyKey™.....	60
Principes de fonctionnement.....	60
N	
Navigation.....	417
cityseeker.....	424
Menu de navigation.....	422
Mises à jour des cartes de navigation.....	425
Mode d'affichage de carte.....	417
Mode de destination.....	418
Points de cheminement.....	423
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	425

Index

SYNC AppLink.....	424	Remplissage d'un bidon de carburant.....	145
Nettoyage de l'extérieur.....	261	Paramètres.....	429
Bandes décoratives ou graphismes.....	262	Affichage.....	443
Compartment moteur.....	263	Applications mobiles.....	438
Éléments extérieurs chromés.....	262	Assistance 911.....	434
Éléments extérieurs en plastique.....	262	Bluetooth.....	431
Nettoyage des phares.....	262	Commande vocale.....	444
Soubassement de carrosserie.....	263	Éclairage ambiant.....	442
Nettoyage de l'habitacle.....	264	Généralités.....	440
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	265	Lecteur multimédia.....	430
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	264	Mode valet.....	444
Nettoyage des roues.....	266	Montre.....	431
Nettoyage des sièges en cuir.....	266	Navigation.....	436
Nettoyage du moteur.....	263	Point d'accès et Wi-Fi.....	440
Norme d'émission.....	151	Radio.....	435
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....	152	Son.....	429
Modifications du dispositif antibruit.....	151	Téléphone.....	432
Numéro d'identification du véhicule.....	302	Véhicule.....	442
O		Pare-soleil.....	94
Options uniques d'exportation.....	14	Miroir de courtoisie éclairé.....	95
Ordinateur de voyage.....	106	PATS	
Autonomie restante.....	107	Voir : Système antivol passif.....	75
Carburant instant.....	107	Perchlorate.....	12
Compteur journalier.....	107	Personal Safety System™.....	39
Consommation moyenne de carburant.....	107	Fonctionnement du système de sécurité personnalisé.....	39
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	106	Phares à extinction temporisée.....	86
Température extérieure.....	107	Phares antibrouillards avant.....	88
Temps écoulé.....	107	Phares antibrouillards avant	
Toutes les valeurs.....	106	Voir : Phares antibrouillards avant.....	88
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur - 4 portes.....	74	Phares automatiques.....	85
Ouverture et fermeture du capot.....	234	Phares activés par les essuie-glaces.....	85
P		Pièces de rechange recommandées.....	12
Panne de carburant.....	145	Entretien périodique et réparations mécaniques.....	13
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	145	Garantie sur les pièces de rechange.....	13
		Réparation en cas de collision.....	13
		Pièces Motorcraft - 1.0L	
		EcoBoost™.....	300
		Pièces Motorcraft - 2.0L.....	301
		Pneus	
		Voir : Jantes et pneus.....	270
		Portes et serrures.....	66
		Port USB.....	327
		Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
		Positions assises appropriées.....	124

Index

Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	219
Pour obtenir les services nécessaires	216
À l'extérieur.....	216
Précautions à prendre par temps froid.....	208
Prises de courant auxiliaires.....	130
Emplacement.....	130
Prise de courant 12 V c.c.....	130
Produits de nettoyage.....	261
Programmeur de vitesse.....	80
Principes de fonctionnement.....	181
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	181
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	181
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	218
Proposition 65 de la Californie.....	12
Protection de l'environnement	15
Q	
Qualité du carburant - Essence.....	144
Choix du carburant approprié.....	144
R	
Radio numérique	322
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	323
Radio par satellite.....	325
Dépannage.....	326
Facteurs de réception du signal radio satellite.....	325
Numéro de série électronique de la radio satellite.....	326
Service de radio satellite SIRIUS®.....	326
Rallonge de ceinture de sécurité.....	37
Rangement sous le plancher arrière	197
Système de casiers de rangement.....	197
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	35
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....	35
Ravitaillement.....	146
Avertissements du système.....	148
Réglage des phares.....	250
Réglage horizontal.....	251
Réglage vertical.....	250
Réglage des phares	
Voir : Réglage des phares.....	250
Réglage du volant.....	79
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	34
Rehausseurs.....	25
Types de rehausseur.....	26
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	239
Réinitialisation de l'intervalle de vidange d'huile.....	239
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 1.0L EcoBoost™, Boîte de vitesses automatique.....	205
Remorquage d'urgence.....	205
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	205
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 2.0L, Boîte de vitesses automatique.....	206
Remorquage d'urgence.....	206
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	206
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte de vitesses manuelle.....	204
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	205
Remorquage par une dépanneuse	
Voir : Transport du véhicule.....	204
Remorquage.....	204
Remplacement d'une ampoule.....	252
Antibrouillards avant.....	254
Feux arrière - 4 portes.....	255
Feux arrière - 5 portes.....	256
Feux arrière à DEL.....	257
Phare.....	252
Remplacement des ampoules d'éclairage de plaque d'immatriculation et de troisième feu stop en hauteur.....	257
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	59

Index

Remplacement d'une roue.....	292	Sièges arrière.....	127
Procédure de remplacement d'une		Pour rabattre le dossier du siège.....	127
roue.....	294	Sièges chauffants.....	129
Renseignements au sujet des roues de		Sièges.....	124
secours de taille différente.....	293	Spécifications du moteur - 1.0L	
Remplacement d'un fusible.....	232	EcoBoost™.....	298
Fusibles.....	232	Spécifications du moteur - 2.0L.....	299
Remplacement de la batterie de 12 V		Spécifications techniques	
.....	246	Voir : Capacités et spécifications.....	298
Remplacement du filtre à air	259	Stationnement actif.....	172
Renseignements généraux sur les		Aide au stationnement en créneau.....	172
radiofréquences.....	51	Dépannage du système.....	176
Réparation de dommages mineurs à la		Désactivation de la fonction de	
peinture.....	266	stationnement actif.....	175
Rétroviseur intérieur.....	94	SYNC™ 3.....	377
Rétroviseurs extérieurs.....	92	Généralités.....	377
Rétroviseurs extérieurs à commande		SYNC™.....	329
électrique.....	92	Généralités.....	329
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	93	Système antidémarrage	
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	93	Voir : Système antivol passif.....	75
Rétroviseurs grand angle intégrés.....	93	Système antivol passif.....	75
Système d'information sur les angles		SecuriLock.....	75
morts.....	94	Système d'information sur les angles	
Rétroviseurs		morts.....	189
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	91	Activation et désactivation du	
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	122	système.....	191
Rodage.....	208	Anomalies du système.....	190
Rodage		Utilisation du système d'information sur les	
Voir : Rodage.....	208	angles morts.....	190
S		Système de maintien de trajectoire	
Sac gonflable inférieur conducteur	47	185
Sacs gonflables du conducteur et du		Activation et désactivation du	
passager.....	41	système.....	185
Enfants et sacs gonflables.....	42	Système de surveillance de la pression	
Position assise appropriée pour le		des pneus.....	288
conducteur et le passager avant.....	42	Changement de pneus équipés du système	
Sacs gonflables latéraux.....	46	de surveillance de la pression des	
Safety Canopy™.....	47	pneus.....	289
Sécurité enfants.....	16	Fonctionnement du système de	
Généralités.....	16	surveillance de la pression des	
Sécurité.....	75	pneus.....	290
Sièges à commande électrique.....	126	Système d'alerte après impact.....	215
Support lombaire à réglage		T	
électrique.....	127	Tableau de spécifications des	
Sièges à commande manuelle.....	126	ampoules.....	257

Index

Tableau de spécifications des fusibles.....	223
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	227
Boîte à fusibles du coffre à bagages.....	229
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	223
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé avec démarrage à distance.....	55
Clé d'accès intelligent.....	55
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	57
Démarrage à distance.....	57
Localisation du véhicule.....	57
Programmation d'une nouvelle télécommande.....	56
Remplacement de la pile de la télécommande.....	56
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....	56
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé.....	51
Clé d'accès intelligent.....	51
Localisation du véhicule.....	53
Programmation d'une nouvelle télécommande.....	52
Remplacement de la pile de la télécommande.....	52
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....	52
Télécommande - Véhicules avec :	
Télécommande de clé intégrée.....	54
Clé à télécommande intégrée.....	54
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	55
Localisation du véhicule.....	55
Programmation d'une nouvelle télécommande.....	54
Remplacement de la pile de la télécommande.....	54
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....	54
Téléphone.....	410
Connectivité du téléphone intelligent.....	415
Couplage initial de votre téléphone cellulaire.....	411
Établissement des appels.....	413
Lors d'un appel téléphonique.....	414
Menu du téléphone.....	412
Messagerie texte.....	415
Réception d'appels.....	414
Témoïn et carillon de ceinture de sécurité.....	35
Conditions de fonctionnement.....	35
Témoins et indicateurs.....	98
Clignotant.....	100
Indicateur de démarrage-arrêt automatique.....	99
Indicateur de système d'information sur les angles morts.....	99
Témoïn d'antibrouillards avant.....	100
Témoïn d'assistance de suivi de voie	101
Témoïn d'état de charge de la batterie.....	99
Témoïn de bas niveau de carburant.....	101
Témoïn de bouclage de ceinture de sécurité.....	100
Témoïn de contrôle de stabilité et d'antipatinage.....	101
Témoïn de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés.....	102
Témoïn de faible pression des pneus.....	101
Témoïn de feux allumés.....	101
Témoïn de feux de route.....	101
Témoïn de hayon mal fermé.....	101
Témoïn de l'afficheur multimessage.....	101
Témoïn de porte ouverte.....	100
Témoïn de pression d'huile.....	101
Témoïn de régulateur de vitesse.....	100
Témoïn de sac gonflable.....	99
Témoïn des freins antiblocage.....	99
Témoïn du circuit de freinage.....	99
Témoïn du régulateur de vitesse adaptatif.....	98
Témoins de bas niveau de liquide lave-glace.....	101
Témoins du moteur.....	100
Toit ouvrant.....	95
Fonction de rebond.....	95
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	95
Position d'aération du toit ouvrant.....	96
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	95
Traction d'une remorque.....	204
Transport de charge.....	197

Index

Transport du véhicule.....	204
Trousses de carrosserie.....	269
U	
Utilisation de chaînes à neige.....	287
Utilisation de l'antipatinage.....	167
Désactivation du système.....	167
Témoins et messages des systèmes.....	167
Utilisation d'un contacteur.....	167
Utilisation des commandes de l'écran d'information.....	167
Utilisation de la reconnaissance vocale	331
Commandes des paramètres vocaux.....	397
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	396
Commandes vocales de navigation.....	395
Commandes vocales de téléphone.....	393
Commandes vocales en mode audio.....	392
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....	397
Interaction et rétroaction du système.....	332
Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....	331
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	64
Utilisation des ceintures de sécurité.....	32
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	33
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	32
Utilisation du contrôle de stabilité.....	169
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	219
Utilisation du régulateur de vitesse.....	181
Mise en fonction du régulateur de vitesse.....	181
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....	182
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	357
Accès à votre bibliothèque de pistes USB.....	361
Commandes vocales multimédias.....	358
Commandes vocales pour les sources audio.....	364
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB.....	357
Dispositifs Bluetooth et paramètres du système.....	364
Fonctions du menu Multimédia.....	360
USB 2.....	363
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	335
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	340
Accès aux paramètres du téléphone.....	343
Appareils Bluetooth.....	345
Commandes vocales de téléphone.....	337
Couplage d'autres téléphones.....	336
Couplage initial d'un téléphone.....	335
Établissement des appels.....	338
Messages texte.....	341
Options téléphoniques pendant un appel actif.....	339
Paramètres du système.....	347
Répondre à un appel.....	339
V	
Ventilateur de refroidissement du moteur.....	240
Ventilateur Voir : Ventilateur de refroidissement du moteur.....	240
Ventilation Voir : Climatisation.....	116
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	64
Distance MyKey.....	64
Nombre de clés Admin.....	64
Nombre de MyKey.....	64
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	245
Vérification de l'huile moteur.....	238
Ajout d'huile moteur.....	239
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	238
Vérification des balais d'essuie-glace.....	248

Index

Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	246
Vérification du liquide de frein.....	245
Vérification du liquide de lave-glace.....	246
Vérification du liquide de refroidissement.....	240
Ajout de liquide de refroidissement.....	241
Conditions climatiques rigoureuses.....	242
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	244
Liquide de refroidissement recyclé.....	242
Refroidissement à protection totale.....	243
Vidange du liquide de refroidissement.....	243
Vérification du liquide de refroidissement Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	240
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	234
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	234
Verrouillage électrique des portes Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	66
Verrouillage et déverrouillage.....	66
Activation de l'accès intelligent.....	67
Clés d'accès intelligent désactivées.....	69
Commande à distance.....	66
Déverrouillage automatique.....	69
Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée.....	68
Déverrouillages intelligents pour les clés d'accès intelligent.....	69
Éclairage à l'entrée.....	70
Éclairage à la sortie.....	70
Ouverture du hayon ou du coffre à bagages.....	70
Protection antidécharge de la batterie.....	70
Verrouillage automatique.....	69
Verrouillage électrique des portes.....	66
Verrouillage sécurité enfants.....	29
Côté droit.....	30
Côté gauche.....	30
VIN Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	302
Volant chauffant.....	81
Volant.....	79